

Collection Empreinte

Le capitalisme plonge le monde contemporain, dont il s'est presque intégralement emparé, dans une crise d'ensemble, chronique et devenue incontrôlable par lui. A la précarisation et à la dégradation de la situation socio-économique d'une fraction grandissante de l'humanité, il ajoute désormais la destruction de son écosphère tout comme la réduction de son univers mental au culte effréné de l'avoir et du paraître. Il compromet ainsi ses propres acquis historiques, pourtant déjà limités dans le temps et l'espace : l'autonomie individuelle, la démocratie politique, la rationalité scientifique. En définitive, il nous lance le défi de penser cette crise, d'inventer des alternatives et d'explorer les voies pour les construire.

Pareil défi ne pourra être relevé que si se conforte chez le plus grand nombre une intelligence critique de la situation actuelle de l'humanité et des possibilités de la libérer de l'emprise du capitalisme. Les éléments et instruments de cette intelligence existent déjà pour partie, hérités des générations antérieures ou en cours d'élaboration dans le cadre de recherches mais aussi de luttes actuelles. L'ambition de la collection Empreinte vise à les présenter sous la forme de synthèses thématiques, claires, informées et argumentées, de manière à les mettre à la disposition de tous ceux et celles qui aspirent à un monde émancipé.

© 2012 Editions Page deux

Collection « Empreinte »

Case postale 34, CH-1000 Lausanne 20

E-mail : editions@page2.ch

Internet : <http://www.page2.ch> – www.alencontre.org

Impression La Vallée (Suisse-Italie)

ISBN 978-2-940189-49-6

en Empreinte EDITIONS PAGE 2

//ALAIN BIHR

LES RAPPORTS SOCIAUX DE CLASSES



Dans cet ouvrage, l'auteur plonge le monde contemporain, dont il s'est presque intégralement emparé, dans une crise d'ensemble, chronique et devenue incontrôlable par lui. A la précarisation et à la dégradation de la situation socio-économique d'une fraction grandissante de l'humanité, il ajoute désormais la destruction de son écosphère tout comme la réduction de son univers mental au culte effréné de l'avoir et du paraître. Il compromet ainsi ses propres acquis historiques, pourtant déjà limités dans le temps et l'espace : l'autonomie individuelle, la démocratie politique, la rationalité scientifique. En définitive, il nous lance le défi de penser cette crise, d'inventer des alternatives et d'explorer les voies pour les construire.

Sur l'encadrement :

Luc BOLTANSKI, *Les cadres*, Paris, Editions de Minuit, 1982.

Alain BIHR, *Entre bourgeoisie et prolétariat : l'encadrement capitaliste*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Gérard DUMÉNIL et Dominique LÉVY, *Au-delà du capitalisme ?*, Actuel Marx – Confrontation – PUF, Paris, 1998.

Paul BOUFFARTIGUE et Charles GADEA, *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, 2000.

Paul BOUFFARTIGUE, Charles GADEA, Sophie POCHIC, *Cadres, classes moyennes, vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, 2011.

Sur le prolétariat :

Michel VERRET, *L'Espace ouvrier* [1979], Paris, L'Harmattan, 1995; *Le Travail ouvrier* [1982], Paris, L'Harmattan, 2000; *Culture ouvrière* [1988], Paris, L'Harmattan, 1996; *Chevilles ouvrières*, Paris, Editions de l'Atelier, 1995.

Alain BIHR, *Du « Grand Soir » à « l'alternative »*, Paris, Editions Ouvrières (Editions de l'Atelier), 1991.

Alain CHENU, *Les employés*, Paris, La Découverte, 1994.

Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999; *Violences urbaines, violences sociales*, Paris, Hachette, 2005.

Stéphane BEAUD, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD, *La France invisible*, Paris, La Découverte, 2006.

Sur la petite-bourgeoisie :

Chrétien BAUDELLOT, Roger ESTABLET, Jacques MALEMORT, *La petite-bourgeoisie en France*, Paris, Maspéro, 1974.

Henri MENDRAS, *La fin des paysans*, Arles, Actes Sud, 1992.

Table des matières

Introduction	5
1. La question	5
2. Les trois réponses possibles	7
2.1. <i>Les classes sociales sont tout</i>	7
2.2. <i>Les classes sociales sont quelque chose</i>	8
2.3. <i>Les classes sociales ne sont rien</i>	10
3. La réponse choisie et ses raisons	12
3.1. <i>Du système des inégalités aux classes sociales</i>	13
3.2. <i>La référence privilégiée à Marx</i>	15
3.3. <i>Avertissement</i>	18
 Chapitre I – Les rapports capitalistes de production	21
1. Le concept de rapports sociaux de production	21
1.1. <i>Les rapports des producteurs aux moyens de production</i>	21
1.2. <i>Les rapports des producteurs entre eux</i>	25
1.3. <i>Les rapports des producteurs et des non-producteurs au produit du travail social</i>	27
1.4. <i>Conclusion</i>	28
2. Les spécificités des rapports capitalistes de production	29
2.1. <i>La formule générale du capital</i>	29
2.2. <i>L'expropriation des producteurs</i>	31
2.3. <i>La transformation de la force de travail en marchandise</i>	33
2.4. <i>La production de plus-value</i>	37
2.5. <i>La division capitaliste du travail</i>	40
3. Les rapports capitalistes de production comme matrice de la division de la société en classes sociales	44
3.1. <i>La classe capitaliste</i>	45
3.2. <i>Le prolétariat</i>	47
3.3. <i>L'encadrement</i>	49
3.4. <i>La petite-bourgeoisie</i>	50
3.5. <i>Limites de l'analyse précédente</i>	52
 Chapitre II – Les luttes de classes	55
1. Pas de classes sans luttes de classes	55
1.1. <i>La dimension nécessairement conflictuelle des rapports de classes</i>	56
1.2. <i>Les luttes des classes comme productrices des classes sociales</i>	58

2. La multidimensionnalité des luttes de classes	62
2.1. <i>La multiplicité des champs</i>	62
2.2. <i>La multiplicité des enjeux</i>	63
2.3. <i>La multiplicité des formes</i>	66
3. Composition et décomposition des classes sociales dans et par leurs luttes	70
3.1. <i>La composition des classes sociales</i>	71
3.2. <i>La décomposition des classes sociales</i>	75
3.3. <i>Conclusion : la complexification des rapports de classes par les luttes de classes</i>	78
4. Classes, luttes de classes et Etat	79
4.1. <i>L'Etat comme résultante générale de la lutte des classes</i>	80
4.2. <i>L'Etat comme « instrument » de la domination de classe</i>	82
4.3. <i>L'unité propre et l'autonomie relative de l'Etat à l'égard des classes en lutte</i>	88
Chapitre III – La subjectivité des classes	91
1. La classe incorporée	93
1.1. <i>La typification psychosociologique des classes sociales</i>	93
1.2. <i>Le concept d'habitus</i>	95
1.3. <i>Les limites de la classe incorporée</i>	98
2. La classe mobilisée	101
2.1. <i>L'autodétermination de la classe</i>	102
2.2. <i>L'auto-organisation de la classe</i>	104
2.3. <i>L'autoreprésentation de la classe</i>	112
3. La classe transcendée	114
3.1. <i>Le libéralisme</i>	116
3.2. <i>Le communisme</i>	118
3.3. <i>Le social-étatisme</i>	121
3.4. <i>Le corporatisme</i>	123
3.5. <i>Des utopies politiques aux réalisations historiques</i>	125
Conclusion – De la pluralité des rapports sociaux et de leur articulation	127
Les rapports internationaux	128
Les rapports de sexes et les rapports de générations	131
Eléments bibliographiques	137

Introduction

«L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes.» Depuis qu'Engels et Marx ont introduit en ces termes la première partie du *Manifeste du parti communiste* (1848), le concept de classes sociales n'a pas cessé de diviser et d'opposer sociologues, économistes, historiens, politistes, etc. Querelles au caractère passionné voire passionnel, dans la mesure où leurs enjeux n'ont jamais été seulement *théoriques* mais qu'ils ont toujours compris et qu'ils continuent d'ailleurs à comprendre une dimension *politique*, les thèses des uns et des autres exprimant aussi leurs positions partisans.

1. La question

Commençons par restituer la question à laquelle ce concept et les théories qui le reprennent et le développent prétendent répondre. Elle part du constat suivant : les sociétés contemporaines se présentent toutes comme des ensembles à la fois *segmentés*, *hiérarchisés* et *conflictuels*.

Ces sociétés présentent des différenciations internes : tous leurs membres ne s'y ressemblent pas, ne présentent pas les mêmes caractéristiques sociales, ne possèdent pas les mêmes attributs sociaux. Plus encore, il se forme à l'intérieur de cette société *des groupements d'individus* partageant des manières de vivre, de faire, de penser qui leur sont communes et qui les différencient d'autres groupements du même genre.

Les sociétés contemporaines ne sont pas seulement segmentées, elles sont encore *hiérarchisées* : elles ne font pas seulement apparaître des groupements différents, mais encore des groupements inégalement dotés :

- en ressources matérielles : en flux de revenus et en stocks de patrimoine, en espace à occuper et en temps à vivre, etc. ;

- en ressources sociales et politiques : en multiplicité et diversité des rencontres et des réseaux de socialisation, en pouvoir de se faire entendre et de défendre leurs intérêts et leurs droits, en positions institutionnelles valant des privilèges, etc. ;

- en ressources symboliques : en diplômes scolaires, en maîtrise des différents savoirs, en capacité de se donner une image cohérente du monde, des autres et de soi, voire en capacité de l'imposer ou de la proposer à d'autres.

Ces différenciations et hiérarchisations internes ne vont pas de soi. D'une part, elles résultent de *conflits* et des rapports de forces entre les différents groupements auxquels elles donnent naissance ; d'autre part, elles provoquent de tels conflits, ces groupements ou du moins les individus les constituant entrant en rivalité les uns avec les autres pour, selon le cas, conserver ou améliorer leur position relative dans les différentes hiérarchies précédentes. Conflits dont l'enjeu est donc l'appropriation des ressources sociales (la richesse, le pouvoir, la culture) mais aussi la légitimation de l'ordre social : la définition de ce qui est juste et injuste, acceptable ou inadmissible, souhaitable ou non du point de vue précisément de la répartition des ressources sociales entre l'ensemble des membres de la société.

La question générale qui se pose dès lors est la suivante : quelle est la nature et quel est le statut de ces différents groupements auxquels donnent naissance les précédents processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle ?

2. Les trois réponses possibles

Relativement au concept de classes sociales, il n'y a somme toute que trois réponses possibles à cette question.

2.1. Les classes sociales sont tout. Dans cette perspective, les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle des sociétés contemporaines donnent naissance à des classes sociales, c'est-à-dire à des groupements macrosociologiques qui présentent au moins les trois caractéristiques suivantes.

- Leurs membres individuels partagent *des conditions sociales d'existence identiques, proches ou du moins similaires* du point de vue de leur insertion dans la division sociale du travail, de la source, de la nature et du montant de leurs revenus monétaires, de leur niveau de formation générale et professionnelle, etc.

- Leurs membres individuels partagent *une culture commune* : un ensemble de manières de vivre, d'agir et de penser, un mode et un style de vie propres, des valeurs (intellectuelles, morales, esthétiques) communes, chaque classe formant ainsi en quelque sorte un monde social à part. Ce qui aboutit à la formation de la conscience plus ou moins vive de constituer un groupement particulier, distinct des autres groupements de même nature, ce qu'on appellera *une conscience de classe*.

- Ce groupement constitue enfin *un acteur collectif*, capable de s'organiser pour défendre les intérêts communs de ses membres, plus largement pour infléchir la dynamique d'ensemble de la société, à la limite pour exercer le pouvoir politique (assurer la direction de la société par le biais de l'Etat).

Cette première réponse a été principalement défendue et illustrée par *le marxisme* : les différents courants de pensée et d'action politique qui se sont référés à l'œuvre de Karl Marx (1818-1883) et de son ami et collaborateur Friedrich Engels (1820-1895). En effet, l'œuvre de

Marx se caractérise, entre autres traits, par l'insistance sur la *division* de la société capitaliste en classes sociales et sur les *luttres* entre ces classes dont elle fait des phénomènes majeurs, qui commandent toute l'intelligibilité des sociétés contemporaines ainsi que les perspectives de les transformer dans un sens émancipateur, notamment en créant les conditions d'une extinction des classes sociales.

Mais le marxisme n'a pas eu le monopole du concept de classes sociales. D'autres courants de pensée, sur des bases différentes de celles du marxisme et quelquefois opposées à ces dernières, ont également défendu la thèse de la division des sociétés contemporaines en classes sociales au sens précédemment entendu. Cela a été particulièrement le cas au sein de la tradition sociologique française : Maurice Halbwachs (1873-1945), Georges Gurvitch (1894-1965), Raymond Aron (1905-1983), Alain Touraine (né en 1925), Pierre Bourdieu (1930-2002), entre autres, ont consacré de nombreuses analyses aux classes sociales et ont accordé une grande importance à la division de la société en classes dans leurs élaborations théoriques respectives, sur des bases à chaque fois originales.

2.2. Les classes sociales sont quelque chose. Dans cette perspective, les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle qui structurent les sociétés contemporaines donnent naissance à *différents groupements macrosociologiques*, dont les classes sociales ne constituent qu'une *forme ou type particuliers* parmi d'autres possibles, différents d'eux. Autrement dit, les classes sociales existent bien, mais toute la segmentation, la hiérarchisation et la conflictualité de la société ne se condensent pas en elles. Les classes sociales ne sont pas tout, tout au plus quelque chose.

Exemple typique de cette position : la sociologie de Max Weber (1864-1920). Selon lui, les classes sociales ne seraient qu'un principe parmi d'autres de segmenta-

tion et de hiérarchisation de la totalité sociale. Weber opère trois distinctions.

– *Les classes* qui n'existent, selon lui, que dans l'ordre économique. Ce sont des ensembles d'individus qui partagent une même situation économique (une même situation sur le marché, une même probabilité de pouvoir s'approprier ou non des biens économiques d'un certain type, par le biais d'échanges marchands) et, par conséquent, des intérêts économiques communs. Ces classes ne sont, selon Weber, ni nécessairement des communautés (des groupes dont les membres sont liés par la conscience de leur commune appartenance et de leur commune possession d'un certain nombre de biens matériels ou symboliques), ni, par conséquent, nécessairement des acteurs collectifs, capables de peser sur la dynamique sociale globale. Le fait de partager un commun intérêt économique ne conduit pas nécessairement les membres d'une même classe à agir de pair, de manière concertée et organisée.

– *Les groupes de statut* qui existent dans l'ordre social. Weber soutient l'idée que toute société se définit aussi par la manière dont se distribuent en son sein l'honneur et le déshonneur. De ce fait apparaissent selon lui des groupements d'individus qui partagent une même évaluation positive ou négative de leur dignité. Ce sont donc des groupements d'individus partageant un même honneur, un même prestige lié, selon le cas, à la naissance (exemple : une origine aristocratique), à la profession (exemple : les vedettes du spectacle ou du sport), au niveau d'instruction (exemple : la possession du titre de docteur) ou, au contraire, un même déshonneur, une même indignité, une même stigmatisation (exemple : les hors-la-loi, les drogués, les infirmes).

– Enfin *les partis politiques* qui existent dans l'ordre politique comme rivaux dans la course au pouvoir, dans l'occupation de l'appareil d'Etat (à ses différents niveaux) et l'exercice du pouvoir d'Etat. Ce sont des groupements d'individus qui partagent une même concep-

tion du monde et défendent les mêmes propositions politiques, les mêmes orientations gouvernementales, et qui se coalisent de manière à s'assurer les conditions de leur mise en œuvre dans et par l'appareil d'Etat. Groupements qui, tant par leur organisation hiérarchique interne (leurs appareils, leurs permanents) que par leur liaison étroite avec l'appareil d'Etat, acquièrent une certaine autonomie à l'égard des groupes sociaux (classes ou groupes de statut) qu'ils représentent.

Selon Weber, classes, groupes de statut et partis politiques ne coïncident pas nécessairement au sein des sociétés contemporaines, sans être pour autant imperméables les uns aux autres. En fait, ces trois types de groupement relèvent de *trois échelles différentes de valorisation*, de *trois hiérarchisations* qui se recoupent sans pour autant nécessairement se superposer : l'une dans l'ordre de la richesse, l'autre dans l'ordre du prestige, la troisième dans l'ordre du pouvoir. Si la réponse précédente présupposait la réunion en un même groupement (la classe sociale) des trois caractéristiques de la communauté d'intérêt économique, de la communauté de style de vie et de la communauté de valeurs et d'actions politiques, la thèse weberienne au contraire affirme que ces trois caractéristiques relèvent de trois modes et types de groupement différents.

2.3. Les classes sociales ne sont rien. Dans cette perspective, les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle qui structurent les sociétés contemporaines ne donnent naissance à *aucun groupement social réel*. Ils ne mettent en jeu que *des individus*, qui peuvent certes partager certaines caractéristiques communes (une même position dans l'ordre de la richesse, du pouvoir ou du prestige) mais sans constituer pour autant des groupements sociaux réels.

En effet, dans cette perspective, nulle discontinuité, nul fossé, nulle barrière infranchissable ne séparent des groupes relativement fermés sur eux-mêmes. Au

contraire, on insiste sur l'incessante circulation des individus entre les différentes positions sociales, autrement dit sur la mobilité sociale (intra- ou inter-générationnelle).

La hiérarchie sociale se présente comme *une sorte d'échelle continue* de positions (déterminées par la richesse, le prestige, l'instruction, le pouvoir, etc.) donnant au mieux naissance à des *couches* ou à des *strates* sociales. La société se présente dès lors à l'image d'une coupe géologique, comme *un empilement de couches ou de strates*, comme un dégradé de positions, allant des plus enviables (celles des individus qui ont le plus de fortune, de pouvoir, d'instruction et de prestige) vers les moins enviables (celles des individus les moins bien lotis : les plus pauvres, les plus dépourvus de pouvoir, ceux qui sont relégués dans les situations jugées les plus indignes). Entre ces couches ou strates, il y a de simples différences de degré (du plus et du moins), mais aucune différence de nature, de simples différences quantitatives mais non pas qualitatives.

Quant à la conflictualité sociale, elle se réduit à la concurrence entre les individus pour l'accès aux différentes positions (aux différents échelons) de la hiérarchie sociale. *Pas de lutte de classes* opposant des groupements réels macrosociologiques mais *une intense et constante lutte des places* opposant des individus.

Dans cette perspective, le seul acteur réel de la vie sociale est *l'individu*, un individu essentiellement individualiste, c'est-à-dire atomisé, séparé des autres individus par la concurrence qui l'oppose à eux, essentiellement pour ne pas dire exclusivement préoccupé par ses intérêts singuliers, et ne pouvant d'ailleurs compter que sur lui (ses propres ressources) pour s'assurer, conserver ou améliorer sa position sociale. En définitive, c'est *cet individualisme*, caractéristique de la société capitaliste, qui empêche la constitution de classes sociales. Individualisme qui se manifeste notamment par la lutte concurrentielle entre les individus à l'intérieur d'une même

« classe » comme par la possibilité qui leur est donnée de changer de position sociale au cours de leur existence.

Cette position a largement inspiré la sociologie états-unienne, en donnant naissance à de multiples études de stratification sociale, découpant la société en strates ou couches, par opposition aux classes. En Europe, elle a été illustrée par un courant sociologique et politique inspiré du libéralisme, depuis Alexis de Tocqueville (1805-1859) et sa célèbre analyse de la société états-unienne, *De la démocratie en Amérique*, jusqu'à Raymond Boudon (né en 1934) et son individualisme méthodologique.

3. La réponse choisie et ses raisons

Les différentes positions précédentes sont mutuellement incompatibles. Il est inévitable de devoir choisir entre elles. Ce choix demande évidemment à être justifié. Le problème est qu'*une pareille justification ne peut, au mieux, qu'être partielle*. Car, quelle que soit la position choisie, les raisons de son choix ne peuvent s'argumenter qu'en partie. Ce choix ressortit toujours aussi à des raisons en définitive politiques ou, si l'on préfère, idéologiques. Choisir entre l'une ou l'autre des positions précédentes revient, par exemple, à :

- valoriser plus ou moins l'autonomie de l'individu par rapport à ses déterminations sociales (origines, position actuelle dans la hiérarchie sociale, relations à ses pairs, etc.);

- accentuer plus ou moins les inégalités sociales, en en faisant selon le cas des barrières plus ou moins franchissables ou, au contraire, des échelons plus ou moins continus le long desquels on peut descendre ou monter;

- valoriser plus ou moins l'action collective et les conflits collectifs comme facteurs de transformation sociale.

Cependant, cela ne signifie pas qu'il soit inutile, bien au contraire, de tenter de justifier, autant que faire se peut, la position adoptée par des arguments théoriques et des analyses empiriques. Simplement, il faut avoir conscience que les raisons ainsi avancées ne déterminent pas complètement la valeur de la position défendue.

3.1. Du système des inégalités aux classes sociales.

D'une analyse méthodique des inégalités entre catégories socioprofessionnelles au sein de la société française contemporaine (qui n'est prise ici qu'à titre d'exemple), nous tirons la conclusion générale que les processus de segmentation, de hiérarchisation et d'opposition conflictuelle qui caractérisent les sociétés actuelles continuent à y donner naissance à des groupements macrosociologiques présentant toutes les caractéristiques des classes sociales au sens entendu par la première des thèses précédentes¹. En particulier, nous avons pu mettre en évidence les éléments suivants.

Contrairement à ce qu'affirment bon nombre de discours tant vulgaires que savants, il n'est pas vrai que l'on ait assisté en France, au cours de ces dernières décennies, à une uniformisation des modes et des styles de vie. Au contraire, la société française reste *une société segmentée*, dans laquelle des groupes sociaux divers continuent à présenter de forts contrastes dans leurs modes et styles de vie respectifs. Pour ne prendre que l'exemple des pratiques de consommation, celles précisément qui sont censées avoir subi le plus nettement l'effet de l'uniformisation de la consommation marchande, toutes les études sociologiques montrent que non seulement les différentes catégories socioprofessionnelles ne consomment pas les mêmes choses (les mêmes biens et services) mais encore qu'ils ne les

¹ Cf. A. Bihl et R. Pfefferkorn, *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, 2008.

consommant pas de la même manière. Cela tient bien évidemment aux inégalités de niveau de vie mais aussi à des différences de normes de consommation : à niveau de vie identique, les membres des différentes catégories n'effectuent pas les mêmes choix de consommation, ne privilégient pas les mêmes besoins, ne manifestent pas les mêmes priorités en termes d'aspirations. Autrement dit, leurs pratiques de consommation sont conduites et organisées en fonction d'échelles de valeur différentes.

Il n'est pas vrai non plus que l'on ait assisté à une réduction uniforme et continue des inégalités entre catégories socioprofessionnelles au sein de la société française contemporaine. Au contraire :

- il n'y a aucun domaine de l'activité sociale qui ne soit encore actuellement marqué par de profondes inégalités entre catégories sociales, souvent anciennes, quelquefois plus récentes ;

- ces inégalités forment système en ce sens qu'on ne saurait les expliquer et les comprendre indépendamment les unes des autres tant elles se déterminent, s'engendrent et en définitive se renforcent réciproquement ;

- de ce fait, il se produit des phénomènes de *cumul d'avantages* ou, au contraire, de *cumul de handicaps* : l'avantage sur un plan appelant l'avantage sur d'autres plans tandis que, inversement, le handicap dans un champ suscite des handicaps dans d'autres champs ;

- enfin, ces inégalités tendent à se reproduire de génération en génération, « l'égalité des chances » dans l'accès aux meilleurs postes étant un pur mythe. Autrement dit, la mobilité sociale est globalement beaucoup plus réduite qu'on ne le croit généralement, en se limitant pour l'essentiel à des « courts trajets » ascendants, descendants ou tout simplement latéraux.

En un mot, la société française reste fortement hiérarchisée en groupes relativement cloisonnés, les possibilités de s'élever le long des différents échelons de cette hiérarchie étant par conséquent limitées.

La persistance de ces inégalités, tantôt amoindries, tantôt au contraire aggravées, résulte de *conflits opposant les différents groupes sociaux* pour l'appropriation de l'avoir (de la richesse sociale), du pouvoir et du savoir (des ressources culturelles). Cherchons à préciser.

Tant que, en gros de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1970, dans un contexte de croissance économique relativement forte et continue, les salariés et notamment les plus « modestes » d'entre eux (ouvriers et employés) ont su s'organiser (syndicalement et politiquement) pour lutter collectivement, non seulement ils ont pu obtenir une amélioration globale de leurs conditions de travail et d'existence mais encore ils ont su imposer une réduction globale des inégalités sociales.

Au contraire, à partir de la fin des années 1970, dans un contexte de crise économique de longue durée, de montée du chômage, de développement des formes d'emploi précaires, la capacité d'organisation et de lutte des salariés s'est affaiblie, leur situation s'est globalement dégradée et les inégalités ont recommencé à s'aggraver.

A chaque fois, l'évolution des inégalités et des hiérarchies consécutives n'est pas seulement le résultat spontané et aveugle de la dynamique économique, pas plus d'ailleurs que de la simple concurrence à laquelle se livrent les individus pour l'accès à un ensemble de biens rares. Elle est encore le résultat volontaire de politiques publiques et privées, sur la base de rapports de forces entre les différents groupes sociaux.

3.2. La référence privilégiée à Marx. Les concepts de classes, de luttes des classes, etc., ont précisément pour but de rendre compte de la persistance de ces phénomènes de segmentation, de hiérarchisation et de conflictualité au sein des sociétés contemporaines. Pour autant, ces concepts et tous ceux qui les accompagnent inévitablement (conscience de classe, pouvoir politique, Etat, etc.) ne vont pas de soi. Ce sont des concepts à la fois

complexes et problématiques. L'objectif de cet ouvrage est de contribuer à les clarifier autant que possible en en fournissant un exposé méthodique et pédagogique.

La référence incontournable en la matière reste ici l'œuvre de Marx. En effet, que ce soit dans ses ouvrages les plus théoriques (tel *Le Capital*), dans ses ouvrages d'intervention politique (tel *Le Manifeste du parti communiste*) ou dans ceux qui analysent les processus et événements politiques majeurs dont il a été le témoin (tels *Les luttes de classes en France*, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, *La Guerre civile en France*), Marx a jeté les bases de l'analyse la plus cohérente et la plus riche des rapports de classes. Son apport fondamental réside fondamentalement dans les trois propositions suivantes :

* D'abord, *la prévalence des rapports de classes sur les classes sociales elles-mêmes*. Marx a montré que les classes sociales n'existent pas en dehors des rapports qui les lient de multiples manières. Ce ne sont que dans et par ces rapports qu'elles se constituent, ce sont ces rapports qui leur donnent naissance et en déterminent les traits autant structurels que conjoncturels : ce sont les rapports de classes qui constituent les classes sociales. Ce qu'est une classe sociale, ce qu'elle fait ou est amenée à faire dépend d'abord et essentiellement de ses rapports à toutes les autres classes sociales. En un mot, *la structure de classes* (l'ensemble des rapports entre les classes) est déterminante à l'égard de l'être (des propriétés) et du faire (des pratiques) des différentes classes. Les classes sociales ne sont en définitive que les produits de ces rapports, elles ne sont que *la personification* de ces rapports, ces rapports subjectivés (mis en forme subjective, s'exprimant en stratégies, volontés, représentations, conscience, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif). C'est pourquoi cet ouvrage s'intitule *Les rapports sociaux de classes* et non pas *Les classes sociales*.

Ensuite, *les rapports de classes constituent des architectures complexes dont les fondements gisent en définitive dans les rapports sociaux de production qui*

constituent la base socio-économique du capitalisme. En ce sens, les classes sociales ne sont pas seulement des ensembles d'individus partageant un certain nombre de caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles communes mais, plus fondamentalement, la personification d'un certain nombre de fonctions sociales objectives telles qu'elles résultent du régime de la propriété des moyens sociaux de production, de la division sociale du travail et de la répartition de la richesse sociale. Pour autant, comme nous le verrons, si les rapports capitalistes de production constituent bien en ce sens la matrice des rapports de classes, les seconds ne se laissent pas réduire aux premiers.

Enfin, précisément parce qu'ils s'enracinent dans les rapports sociaux de production, les rapports de classes sont, principalement mais non pas exclusivement, *des rapports d'exploitation, de domination et d'aliénation*. Par conséquent, ces rapports sont aussi, nécessairement, des rapports conflictuels, *des rapports de lutte*. Car il ne peut y avoir exploitation, domination ou aliénation sans lutte : lutte des oppresseurs pour imposer l'exploitation, la domination ou l'aliénation et, simultanément, lutte des opprimés contre cette même exploitation, domination ou aliénation. Autrement dit, on doit à Marx d'avoir placé les luttes de classes au cœur de l'analyse de la structure et du devenir des sociétés contemporaines.

Quelles que soient la profondeur et l'ampleur de son apport à l'analyse des rapports sociaux de classes, l'œuvre de Marx ne fournit cependant pas de réponses à toutes les questions que cette dernière peut poser, notamment quant aux formes quelquefois surprenantes prises par les rapports de classes et les résultats souvent inattendus des luttes de classes au cours de l'histoire contemporaine. Par ailleurs, pas plus qu'il n'a été le premier à analyser les rapports de classes, il n'a été le dernier à le faire, que ce soit en se référant à lui ou non, dans le cadre du marxisme ou en dehors de ce cadre. Cette immense littérature, pour partie théorique, pour

partie empirique, fournit souvent des éléments féconds permettant de traiter les questions que Marx n'a pas su ou pu traiter, tout simplement parce que certaines ne se posaient pas en son temps ; et je ne me suis pas interdit d'y recourir.

3.3. Avertissement. En définitive, conformément aux orientations de la collection dans laquelle il paraît, cet ouvrage propose aux lecteurs *une grille d'analyse marxiste des rapports sociaux de classes*, qui n'exclut ni des emprunts à des auteurs et traditions non marxistes, ni des écarts par rapport à une certaine orthodoxie marxiste, sans pour autant tomber dans les méandres et les sables mouvants de l'éclectisme. Ces rapports seront ici présentés en trois temps, correspondant à trois axes d'analyse qui sont autant de dimensions de ces rapports.

Il s'agira tout d'abord de montrer comment les rapports capitalistes de production génèrent un ensemble de positions (de places et de fonctions) sur l'échiquier social, définies objectivement, c'est-à-dire indépendamment des volontés et représentations des individus qui les occupent, en faisant ainsi apparaître différents groupements d'individus partageant précisément une commune situation sociale.

Il s'agira ensuite d'exposer comment, sur la base de ce système de positions objectivées par les rapports de production, du fait du caractère conflictuel de ces derniers, ces groupements entrent en lutte et comment cette lutte les transforme en leur permettant de s'affirmer comme des sujets collectifs, acteurs de la production de la société par elle-même.

Il s'agira enfin de mettre en évidence que les classes sociales parviennent à développer leur subjectivité de classe non seulement dans et par les luttes qu'elles mènent les unes contre les autres, mais aussi par l'intermédiaire d'un véritable travail sur elles-mêmes leur permettant de s'approprier et donc aussi pour partie de transformer leurs déterminations objectives. Les classes

sociales seront ainsi successivement appréhendées dans leurs rapports à la totalité sociale, dans leurs rapports conflictuels entre elles et dans les rapports que chacune entretient à elle-même. En progressant ainsi de l'objectif au subjectif, le lecteur découvrira un panorama complet de la *structure* des rapports de classes et un exposé ordonné des principaux concepts permettant de l'analyser.

A la lecture des lignes précédentes, on aura compris que j'ai pris le parti d'un exposé méthodique et systématique impliquant que les différentes questions soulevées par l'analyse des rapports de classes soient traitées dans un certain ordre. En conséquence, des questions pourront éventuellement surgir à certains moments de l'analyse qui ne recevront de réponses qu'ailleurs et plus loin. Le cas échéant, la table des matières détaillée permettra au lecteur de s'y retrouver.

Ce parti pris mais aussi les limites de l'ouvrage imposées par la collection m'ont conduit à faire l'économie de toute discussion et, *a fortiori*, de toute polémique avec les positions différentes de celles que j'ai adoptées. Ces mêmes contraintes m'ont de même amené à ne pas accorder la place qu'elle mériterait à l'analyse de la genèse historique de la structure des rapports de classes ainsi qu'à sa constante transformation (déstructuration et restructuration) au fil du temps historique, notamment sous l'effet des luttes de classes. Elles m'ont ainsi interdit d'illustrer autant qu'il serait possible et souhaitable dans une analyse plus développée les schèmes théoriques ici exposés par des exemples empiriques.

A fortiori ne trouvera-t-on pas ici une analyse des évolutions récentes que les rapports sociaux de classes et les différentes classes sociales ont pu connaître dans tel Etat ou groupes d'Etats spécifiques – qui devrait faire l'objet d'un ouvrage différent dont celui-ci jette tout au plus les bases. Le lecteur qui nourrira le désir légitime de dépasser ces différentes limites en trouvera, pour partie, l'occasion en confrontant la grille ici développée aux ou-

vrages de référence donnés par la bibliographie qui émaille l'ouvrage et qui le clôt. Ainsi pourra-t-il aussi mettre à l'épreuve la validité de cette grille et la compléter, rectifier, critiquer et dépasser s'il le juge nécessaire. Mon souhait le plus cher est que la lecture de cet ouvrage lui en donne et les moyens et le désir. Un volume de cette collection des Editions Page deux pourrait, si nécessaire, être consacré aux débats et critiques que peut susciter cet ouvrage.

Chapitre I

Les rapports capitalistes de production

Les rapports sociaux de classes trouvent leur matrice dans les rapports capitalistes de production. L'explicitation et la justification de cette proposition passent par une analyse de ces derniers, que devra précéder une explicitation du concept de rapports sociaux de production.

1. Le concept de rapports sociaux de production

Par *rapports sociaux de production*, Marx entend les rapports que les hommes entretiennent entre eux au sein de la production de leurs conditions matérielles d'existence, au sein du procès par lequel ils transforment collectivement la nature pour la dominer et se l'approprier. Comme tous les rapports sociaux, les rapports sociaux de production sont évidemment des constructions complexes, dans lesquels s'enchevêtrent différentes relations. Ils se présentent comme une articulation entre trois types de rapports : les rapports des producteurs à leurs moyens de production, les rapports des producteurs entre eux, enfin les rapports des producteurs et des non-producteurs au produit du travail social.

1.1. Les rapports des producteurs aux moyens de production. Pour qu'un travail puisse avoir lieu, il faut toujours la combinaison de trois types d'éléments ou facteurs. En premier lieu, un certain nombre de *matières de travail* (ou *objets de travail*) : c'est ce que le travail a précisément pour but de transformer en l'appropriant à

un besoin humain quelconque. Exemples : la faune et la flore dans la chasse et la cueillette, le sol dans l'agriculture, le sous-sol et ses richesses pour les industries extractives, les matières premières pour les industries manufacturières, etc.

En deuxième lieu, il faut un certain nombre de *moyens de travail* : de moyens qui permettent précisément de transformer les matières de travail pour se les approprier. Ces moyens de travail sont, pour la plupart, eux-mêmes produits d'un travail antérieur, servant de moyens pour un travail postérieur. Exemples : les outils, les machines, les infrastructures productives (réseaux de routes, de canaux, de voies de chemins de fer, de transport d'énergie, etc.).

En troisième lieu enfin, pour qu'il y ait travail, il faut des *forces humaines de travail*, celles des producteurs. Il ne faut pas se méprendre sur le sens du concept de force de travail. Par force de travail, Marx entend, dans un sens large, l'ensemble des capacités corporelles, morales, « spirituelles » (intellectuelles, scientifiques, artistiques) que les hommes peuvent mobiliser dans l'accomplissement de leurs tâches productives. La force de travail ne se réduit donc nullement à la seule force physique (musculaire). Elle s'enrichit, se complexifie, au fur et à mesure que la connaissance (empirique puis scientifique) des phénomènes naturels progresse et, avec elle, les moyens techniques (outils, machines) mis en œuvre par les hommes.

Ces trois facteurs : matières de travail, moyens de travail et forces de travail constituent ce que Marx nomme les *forces productives* de la société. Ce sont les ressources que la société peut mettre en œuvre pour accomplir les activités productives par lesquelles elle assure sa propre reproduction matérielle. Ces forces productives sont en fait de deux types différents. Les unes, matières de travail et moyens de travail, constituent les conditions *objectives* de tout procès de travail, les conditions matérielles qu'il faut réunir pour qu'un

procès de production puisse avoir lieu. Marx les nomme pour cette raison les *moyens de production*. A ces derniers s'oppose la force humaine de travail qui est la condition *subjective* du procès de production. Car, pour qu'un procès de production puisse avoir lieu, il ne suffit pas qu'il y ait des moyens de production, il faut encore des forces de travail pour mettre en œuvre les moyens de travail (les actionner, les diriger, les organiser, les contrôler, les concevoir, les réparer, les perfectionner, etc.) et s'approprier ainsi les matières de travail.

Ainsi, tout procès de travail résulte toujours de la combinaison d'un certain nombre de conditions objectives (moyens de production) et d'un certain nombre de conditions subjectives (forces de travail). Les rapports sociaux de production ne constituent en un sens que la *forme sociale* que prend cette combinaison : ils définissent les règles, les procédures, les institutions qui commandent, réglementent, contrôlent cette combinaison.

De ce point de vue, la *propriété des moyens de production est véritablement cruciale*. Là encore, il ne faut pas prendre la notion de manière étroite, en la réduisant à sa seule dimension juridique, qui n'est pas même toujours présente. Par propriété des moyens de production, il faut entendre les *conditions sociales sous lesquelles les producteurs s'approprient les moyens de production*, en font un usage productif. La propriété des moyens de production se définit par les règles socialement instituées mais qui peuvent être de nature diverse (coutumières, juridiques, politiques, religieuses, morales, etc.). Elles commandent la possibilité pour les producteurs d'accéder aux moyens de production.

Deux situations peuvent a priori se présenter. Soit les producteurs (ceux qui mettent en œuvre les moyens de production) sont propriétaires de leurs moyens de production, au sens où ils se voient reconnaître par la société le droit d'accéder à ces moyens et d'en faire direc-

tement usage, dans certaines limites et selon certaines règles. Cette propriété peut elle-même prendre différentes formes : communautaire (familiale, clanique, tribale), comme dans les sociétés dites primitives ; individuelle comme dans le cas de la production marchande simple (celle que pratique par exemple un artisan opérant seul) ; collective (comme dans le cas d'une coopération ouvrière), etc.

Soit, au contraire, les producteurs ne sont pas propriétaires des moyens de production qu'ils mettent en œuvre, au sens où leur accès à ces moyens dépend de la volonté de tiers qui en sont les propriétaires et qui, en conséquence, en commandent et en contrôlent l'usage par les producteurs. Ces tiers pouvant être des tiers personnels, comme c'est le cas dans l'esclavage ou le servage, ou des tiers impersonnels : un pouvoir politique, un Etat, comme c'est le cas dans ce que Marx a appelé le « *mode de production asiatique* ».

Ces quelques exemples font pressentir le caractère crucial de la question de la propriété des moyens de production, des *conditions* auxquelles et des *formes* sous lesquelles les producteurs parviennent à s'approprier leurs moyens de production. Dans tous les cas :

- les propriétaires des moyens de production *commandent et contrôlent* l'accès des producteurs aux moyens de production, en déterminant notamment qui peut mais aussi qui doit produire ;
- ils déterminent et la *finalité* de la production (ce qu'on va produire) et l'*organisation* de la production (comment on va produire) ;
- ils s'approprient le produit du travail et en déterminent l'usage ; ils fixent notamment comment la richesse socialement produite sera répartie entre les différents membres de la société et, par conséquent, quelle part en reviendra directement ou indirectement aux producteurs eux-mêmes.

Cela signifie en particulier que, dans tous les cas où les producteurs ne sont pas propriétaires des moyens de pro-

duction, il s'institue entre les producteurs qui mettent en œuvre les moyens de production et les propriétaires de ces mêmes moyens de production :

- *des rapports de domination* : ce sont les seconds qui dirigent, organisent, contrôlent le travail des premiers ;
- *des rapports d'exploitation* : ce sont les seconds qui disposent comme ils l'entendent de la force de travail des premiers et qui, par conséquent, s'approprient une partie du produit de leur travail. Ils peuvent ainsi échapper à la nécessité du travail en contraignant les premiers à travailler pour eux.

1.2. Les rapports des producteurs entre eux. Ces rapports constituent ce qu'on appelle couramment la *division sociale du travail* : les formes sous lesquelles se distribuent et se combinent les multiples opérations productives qui composent le procès social de production. Cette division s'opère en fait à un double niveau.

Au niveau du procès social de production dans son ensemble. L'appropriation sociale de la nature donne lieu, dès les premières sociétés humaines, à de multiples procès de travail différents. Une division du travail intervient dès lors que ces différents procès de travail échoient de manière régulière ou même permanente à des individus ou à des groupes différents : des individus ou groupes exercent de manière plus ou moins exclusive certaines activités de travail, ils se spécialisent, en donnant ainsi naissance à des métiers et professions, possédant chacun ses propres savoirs et savoir-faire, usages et coutumes, traditions, organisations et institutions, etc. Exemples : la séparation entre agriculture et artisanat, donnant naissance à de multiples métiers artisanaux, la séparation ultérieure entre artisanat et commerce, etc.

Les différentes sociétés se distinguent ainsi les unes des autres par le degré et la forme de cette division du procès social de production. Plus encore que le degré,

c'est la forme de cette division qui est ici déterminante. Comptent notamment :

- les règles, procédures, institutions, croyances qui réservent ou interdisent certaines activités à certains individus ou groupes ;
- les règles, procédures, institutions qui assurent la combinaison entre elles des différentes activités productives ainsi distinguées et séparées.

Le mode de cette combinaison décide, non moins que la propriété des moyens de production, des rapports sociaux de production. Deux formules peuvent ici s'enviesager et se sont historiquement entremêlées dans les sociétés humaines :

– Soit la combinaison des différentes activités productives est *volontaire* : elle fait l'objet d'un contrôle (plus ou moins efficace) de la part de la société dans son ensemble ; contrôle direct par les producteurs (par exemple dans le cas des sociétés rurales à structure communautaire) ; ou contrôle indirect (par l'intermédiaire d'un pouvoir politique, par exemple d'un Etat).

– Soit la combinaison de ces différentes activités productives est *involontaire* : elle échappe au contrôle de la société dans son ensemble. C'est notamment le cas lorsque les différentes activités productives prennent une forme marchande et ne se combinent plus entre elles que par l'intermédiaire de la circulation et de l'échange de leurs produits comme marchandises.

La forme que prend l'unité du procès social de production n'est évidemment pas sans rapport avec le régime de propriété des moyens de production. Entre les deux, il existe un lien étroit mais variable d'une forme de société à une autre.

Au niveau des différents procès de travail. Dès lors qu'un procès de travail est une activité collective, qu'il suppose la coopération immédiate de multiples producteurs (et c'est la plupart du temps le cas), une certaine division peut aussi apparaître en son sein, là encore sous une double forme :

– une division horizontale : une fragmentation du procès de travail en une multitude d'opérations productives différentes, successives ou simultanées ;

– une division verticale du travail, entre *les producteurs directs*, qui mettent immédiatement en œuvre les moyens de production, et *les producteurs indirects*, qui ne mettent pas directement en œuvre des moyens de production mais assurent des fonctions de direction, de surveillance, de conception ou d'organisation du procès de production dans son ensemble.

Cette division verticale du travail a souvent été analysée à travers l'opposition entre *travail intellectuel* et *travail manuel*. C'est là une terminologie qui peut prêter à confusion : ce qui est ainsi désigné comme « travail intellectuel » ne consiste que rarement à produire des idées ; tandis que ce qui est ainsi désigné comme « travail manuel » ne consiste pas toujours à travailler de ses mains. C'est pourquoi il faut lui préférer l'opposition entre fonctions de direction, conception, organisation et fonction d'exécution. Là encore, on devine immédiatement un lien entre l'existence, la forme et le degré de cette division verticale du travail et le régime de propriété des moyens de production ; en particulier, chaque fois que les producteurs ne sont pas propriétaires de leurs moyens de production, leurs propriétaires effectifs ou leurs représentants se réservent les fonctions supérieures du travail productif en vouant les producteurs à ses fonctions d'exécution.

1.3. Les rapports des producteurs et des non-producteurs au produit du travail social. Dernière dimension des rapports de production : les rapports des producteurs et des non-producteurs au produit du travail social. Par produit social, il faut entendre l'ensemble des biens et des services qui résultent du travail mis en œuvre par la société au cours d'une période déterminée (par exemple chaque année). En un mot, il s'agit de la richesse sociale, périodiquement produite et reproduite par la société.

Les rapports des producteurs et des non-producteurs au produit du travail social revêtent en fait un double aspect :

– *Qualitatif*: il s'agit des formes (règles, procédures, processus) sous lesquelles les différents groupes de producteurs et de non-producteurs s'approprient chacun une part de la richesse sociale. Autrement dit, des rapports d'appropriation par les producteurs et les non-producteurs du produit du travail social.

– *Quantitatif*: il s'agit des parts respectives de cette richesse qui reviennent à ces différents groupes. Ce sont les rapports de répartition ou de distribution du produit social entre eux.

Sous leur double aspect, ces rapports dépendent essentiellement du régime de la propriété des moyens de production mais aussi des formes et des degrés de division du travail. On peut notamment affirmer que la répartition de la richesse sociale est d'autant plus inégalitaire que :

- la propriété des moyens de production échappe aux producteurs, directs ou indirects ;
- la division du travail au niveau du procès social de production dans son ensemble échappe au contrôle de la société en étant livré au mécanisme aveugle d'un marché ;
- la division verticale du travail au niveau des différents procès de travail est accentuée.

1.4. Conclusion. Au regard de ce qui précède, on comprend que, pour Marx, les rapports sociaux de production dépassent de loin l'organisation technique de la production et la gestion ou « *management* » de l'activité productive. Ils ne se réduisent pas même à des rapports économiques, puisque, par l'intermédiaire et de la propriété des moyens de production et de la division sociale du travail, ces rapports mettent en jeu l'organisation de l'ensemble des fonctions sociales, de l'ensemble des activités nécessaires à la reproduction matérielle, institu-

tionnelle et symbolique de la société et, en définitive, le pouvoir politique.

2. Les spécificités des rapports capitalistes de production¹

Pour Marx, le capital est un rapport social de production. Et non pas, selon une compréhension vulgaire (que Marx qualifie de fétichiste), une chose ou un ensemble de choses, concrètes (des moyens de production) ou abstraites (une certaine quantité de valeur sous forme de marchandises ou de monnaie). Plus précisément, pour Marx, le capital est un rapport social de production qui se matérialise en un certain nombre de choses (moyens de production, marchandises, argent) qui lui servent de supports mais qui tendent aussi à en masquer la nature (notamment ses dimensions d'exploitation et de domination).

Pour comprendre ces formulations, revenons tout d'abord sur ce que Marx appelle « *la formule générale du capital* ». De cette analyse, nous pourrions ensuite déduire les principales spécificités du capital comme rapport de production.

2.1. La formule générale du capital. Marx entend par là la forme la plus générale que puisse prendre le capital comme rapport social de production. La voici :

$$A - M \left\{ \begin{matrix} M_p \\ T \end{matrix} \right. \dots P \dots M' - A'$$

¹ Ces spécificités font l'objet d'un exposé plus ample et plus argumenté dans *La logique méconnue du « Capital »*, Page 2, Lausanne, 2010.

Elle nous présente les trois phases du procès indéfiniment répété par lequel s'effectue ce rapport de production.

Première phase : $A - M (M_p + T)$. Le capital se présente d'abord sous la forme d'une certaine somme d'argent A . Avec elle, le capitaliste achète deux types de marchandises M bien différents : d'une part, des moyens de production M_p , d'autre part des forces de travail T . Autrement dit, le capitaliste convertit sa quantité initiale de valeur sous forme d'argent dans les conditions à la fois objectives et subjectives d'un procès de production déterminé.

Deuxième phase : P . Le capitaliste dirige et organise la combinaison de ces conditions objectives et subjectives de travail en un procès de production P de manière à obtenir une certaine quantité d'une marchandise d'un type déterminé M' . Cette nouvelle marchandise M' diffère d'un double point de vue des marchandises M initiales : qualitativement, sous l'angle de sa valeur d'usage, de son utilité, des besoins qu'elle peut satisfaire ; et surtout – car c'est cela qui intéresse le capitaliste – quantitativement, du point de vue de sa valeur, de la quantité (potentielle) d'argent qu'elle matérialise. Car $M' > M$: le procès de production P aboutit à créer de la valeur, à ajouter à la valeur initiale des différentes conditions de la production (moyens de production et forces de travail) une valeur additionnelle que Marx nomme *plus-value*. Nous verrons ultérieurement comment.

Troisième phase : $M' - A'$. Le capitaliste vend la marchandise M' qu'il a fait produire en l'échangeant contre une somme d'argent équivalente A' . Il réalise (transforme en argent) la valeur de cette marchandise, avec la plus-value qu'elle contient. Il se retrouve ainsi en possession d'une somme d'argent supérieure à celle qu'il détenait initialement, puisque $A' > A$. Et il peut alors recommencer tout le procès que nous venons de détailler :

– soit à la même échelle : en avançant la même quantité de valeur, donc en acquérant les mêmes quantités de

moyens de production et de forces de travail (en supposant que la valeur de ces derniers ne s'est pas modifiée entre-temps) ;

– soit à une échelle supérieure : en avançant une quantité supérieure de valeur, donc en acquérant des quantités supérieures de moyens de production et de forces de travail, en procédant à ce qu'on appelle une *accumulation de capital*. C'est même ce qu'il fait la plupart du temps, le capital ne pouvant se reproduire qu'en s'accumulant.

2.2. L'expropriation des producteurs. La précédente formule fait apparaître que, dans le cadre des rapports capitalistes de production, *les producteurs ne disposent pas de moyens de production qui leur soient propres* : dont ils soient propriétaires ou même simplement possesseurs (sur lesquels ils aient un droit d'usage). Et ils ne sont pas davantage propriétaires ou possesseurs du produit de leur travail qui appartient intégralement aux capitalistes. Par conséquent, ils n'ont pas non plus la capacité de produire par eux-mêmes leurs moyens de subsistance, ni directement comme dans le cadre d'une économie d'autosubsistance (sauf marginalement dans le cadre de l'économie domestique), ni indirectement en échangeant le produit de leur travail contre des moyens de subsistance produits par d'autres producteurs. En définitive, le capital repose sur la séparation (de droit et de fait) entre les producteurs, d'une part, et leurs moyens de production et leurs moyens de subsistance, d'autre part. C'est ce que désigne l'expression d'expropriation des producteurs.

Cette expropriation semble aller de soi sous le capitalisme. Elle constitue pourtant *une véritable singularité historique*. En effet, tous les rapports précapitalistes de production se sont au contraire caractérisés par *l'unité entre les producteurs et leurs moyens de production*. Une unité qui a pu prendre trois formes différentes.

En premier lieu, celle de la *propriété communautaire des moyens de production* : les moyens de production y étaient la propriété indivise de l'ensemble des producteurs formant une communauté. C'était le cas dans :

- la *communauté primitive*, au sein de laquelle tout individu jouissait, en tant que membre de la communauté, d'un droit d'usage des moyens de production (essentiellement le territoire occupé par la communauté) possédés et mis en œuvre collectivement ;

- mais aussi dans toutes les *formes de production et de propriété communautaires* dans lesquelles une ou plusieurs familles patriarcales exploitaient une terre en commun dans le cadre d'une économie d'autosubsistance. Formes qui, d'une manière plus ou moins dégradée, ont perduré très longtemps dans l'histoire et que l'on peut observer aujourd'hui encore dans des régions en marge du développement capitaliste.

En deuxième lieu, l'unité des producteurs et des moyens de production a pu prendre la *forme paradoxale de l'assimilation contrainte des producteurs aux moyens de production*. C'était le cas dans :

- l'*esclavage*, rapport de production dans lequel le producteur était lui-même assimilé à un moyen de production (comme le bétail), mais se trouvait aussi, de ce fait, plus ou moins bien entretenu à ce titre ;

- le *servage*, rapport de production dans lequel le producteur était indissolublement lié au principal moyen de production (la terre) mais aussi à son propriétaire (le seigneur), auquel il devait obéissance et redevance (en produit et en nature) et qui, inversement, lui devait assistance et protection.

La *production marchande simple*, dans laquelle le producteur (un individu et sa famille restreinte) met en œuvre ses propres moyens de production dans le cadre d'une économie marchande, constitue une troisième forme de cette unité immédiate des producteurs et des moyens de production, qui perdure de nos jours encore. Elle a longtemps été garantie par une organisation cor-

porative réglementant et contrôlant l'usage individuel des moyens de production, pour éviter que la concurrence entre les producteurs ne les ruine pour la plupart.

Le capital n'a donc pu se former et se développer que sur la base de la ruine de ces différents rapports de production antérieurs assurant l'unité des producteurs et de leurs moyens de production. Cette ruine a elle-même pris historiquement une double forme :

- d'une part, celle d'une *destruction violente*, l'expropriation des producteurs s'opérant par le biais de la violence politique, par « *le fer et le feu* » (exemple : l'expropriation des populations autochtones dans le cours de la colonisation) ;

- d'autre part, celle d'une *dissolution progressive*, l'expropriation des producteurs s'opérant par le biais de la violence économique, de la ruine des producteurs dans le cadre du développement des échanges marchands et monétaires (exemple : la ruine des petits producteurs marchands, ruraux ou urbains, paysans ou artisans).

Quelle qu'en soit la genèse, l'expropriation des producteurs est un présupposé historique du capitalisme dont la réalisation prend des siècles et se poursuit d'ailleurs de nos jours encore. Elle lui fournit sa principale condition *sine qua non* : l'existence d'individus dépourvus de toute propriété économique, de tout moyen de production et de subsistance propre, en dehors de leur force de travail.

2.3. La transformation de la force de travail en marchandise. La précédente formule générale du capital met immédiatement en évidence une deuxième spécificité des rapports capitalistes de production : la transformation de la force de travail en marchandise. *Au sein du capitalisme, la force de travail des producteurs devient elle-même une marchandise*, que les producteurs mettent en vente et que les capitalistes leur achètent contre un salaire qui leur fournit les moyens monétaires de leur subsistance.

Les conditions de possibilité de cette transformation. Pour que la force de travail des producteurs puisse communément se transformer en marchandise, deux conditions doivent être réunies.

La première nous est déjà connue : c'est l'expropriation des producteurs. En effet, dès lors que des hommes sont dépourvus de tout moyen de production, à quelque titre que ce soit, ils ne peuvent plus produire par eux-mêmes leurs moyens de subsistance, ni même se les procurer par l'échange : en mettant en vente le produit de leur travail ou leur travail lui-même sous forme de service marchand. Ils n'ont dès lors rien d'autre à vendre que leur force de travail.

Cette première condition, nécessaire, n'est pas encore suffisante. Il faut encore que ces hommes soient ce que Marx appelle ironiquement des « *travailleurs libres* », en un double sens.

D'une part, ils doivent pouvoir disposer « librement » de leur personne en n'étant plus prisonniers de structures communautaires (comme dans la communauté primitive, la famille patriarcale ou le régime corporatif), ni de rapports personnels de dépendance (comme dans l'esclavage et le servage). Ce qui est aussi, nous l'avons vu, une des conditions de leur expropriation comme producteurs.

D'autre part, ils doivent être considérés comme des propriétaires privés (individuels) de leur force de travail dont ils doivent pouvoir disposer « librement », comme bon leur semble, comme n'importe quel propriétaire privé peut le faire de son bien.

En ce sens, le « *travailleur libre* » jouit de la même liberté, celle d'un propriétaire privé, que le capitaliste qui lui fait face. Ce n'est qu'à cette condition que l'appropriation par le capitaliste de la force de travail du producteur peut et doit prendre la forme d'un échange marchand entre eux : la force de travail se présente comme une marchandise que le travailleur met lui-même en vente et que le capitaliste lui achète en la lui payant sous

forme d'un salaire, dans le cadre d'un rapport contractuel (le contrat de travail) entre deux propriétaires privés.

Les spécificités de la force de travail comme marchandise. Devenant marchandise, la force de travail présente comme toute marchandise une double face. D'une part, elle est ou elle a une valeur d'usage : elle est un bien ou un service qui présente une utilité, qui est capable de satisfaire un besoin humain quelconque. D'autre part, elle est ou elle a une valeur, qui s'exprime sous forme d'un prix, d'une certaine quantité de monnaie, contre laquelle elle s'échange. Mais la valeur d'usage de la force de travail comme sa valeur présentent des spécificités.

En principe, la valeur d'usage de toute force de travail est sa capacité à mettre en œuvre des moyens de production d'un type déterminé, pour produire des valeurs d'usage (des biens ou des services) d'un type défini. Mais, comme la précédente formule générale du capital l'indique, si le capitaliste achète des forces de travail, ce n'est pas pour leur faire produire de simples valeurs d'usage. C'est pour leur faire former de la valeur, plus exactement même : une valeur supérieure à celle des différentes conditions de production que le capitaliste achète, moyens de production et forces de travail. Autrement dit, ce qui intéresse le capitaliste dans la force de travail, la valeur d'usage qu'elle présente pour lui, c'est sa capacité à former de la plus-value. Toute l'organisation capitaliste de la production veillera en permanence à créer les conditions de cette subordination de la force de travail à cet impératif catégorique : la formation de plus-value.

Comme celle de toute autre marchandise, la valeur de la force de travail est déterminée par la quantité de travail social nécessaire à sa production. Soit la valeur de l'ensemble des biens et des services nécessaires à l'entretien du travailleur, au renouvellement permanent de sa capacité à travailler : au coût de sa nourriture, de son logement, de son habillement, de ses soins médi-

caux, etc. En d'autres termes encore, le salaire contre lequel la force de travail s'échange doit être suffisant pour satisfaire les besoins permettant l'entretien du travailleur et le renouvellement de sa force de travail. Cependant, là encore, la force de travail présente un certain nombre de particularités, qui ne vont pas sans réagir sur le contenu et par conséquent sur le montant de sa valeur.

En premier lieu, sa production n'implique pas seulement l'entretien permanent du travailleur salarié, le renouvellement quotidien de sa capacité de travailler. Elle comprend aussi nécessairement :

- en amont, *sa formation initiale*, générale et professionnelle ; ce qui explique en partie la hiérarchie salariale, une force de travail ayant d'autant de valeur que sa formation a pris de temps pour assimiler des savoirs et des savoir-faire complexes ;

- en aval, *sa reproduction biologique et sociale* (son remplacement par la nouvelle génération), donc l'entretien des autres membres de la famille du travailleur. Car, pour assurer la continuité du procès de production, il faut bien veiller au remplacement des générations actuelles de travailleurs salariés par de nouvelles générations.

En deuxième lieu, il entre dans la valeur de la force de travail ce que Marx appelle « *un élément moral* » au sens d'un élément qui relève des mœurs, des usages en vigueur dans la société considérée. Car ce qui est nécessaire et ce qui est *jugé* nécessaire en termes de besoins à satisfaire, donc de niveau et de mode de vie, pour assurer la reproduction de la force de travail – en un mot : la *norme de consommation* – est évidemment variable dans l'espace et dans le temps. Exemple : ce qui est jugé aujourd'hui nécessaire (minimal) en matière d'équipement du logement social (eau courante, sanitaires, salle d'eau, chauffage central, isolement thermique et phonique) au sein des Etats européens était considéré comme du luxe il y a seulement quelques décennies et l'est encore dans nombre d'Etats dits du Sud.

En troisième et dernier lieu, il entre encore dans la définition de la valeur de la force de travail non seulement « *un élément moral* » mais encore, à travers lui, *un élément politique* : la lutte multiforme qui oppose travailleurs salariés et capitalistes, sur laquelle il nous faudra revenir dans le chapitre suivant. Car l'un des enjeux immédiats et majeurs de cette lutte est la valeur de la force de travail, autrement dit la définition des besoins (individuels et collectifs) dont la satisfaction est jugée nécessaire à la vie la plus commune, la définition du « panier » de biens et de services jugés indispensables pour l'entretien de l'individu ordinaire, la définition de la *norme de consommation* qui constitue « *l'élément moral* » entrant dans la valeur de la force de travail. Par leurs luttes, les travailleurs vont chercher à élargir et enrichir sans cesse la norme de consommation, tandis que les capitalistes vont tenter de leur côté de résister à ce mouvement et d'en freiner le coût économique pour eux. L'enjeu étant la formation de la plus-value.

2.4. La production de plus-value. Commençons par en préciser le mécanisme général, pour en étudier ensuite les deux formes particulières.

Le mécanisme général. Revenons vers la « *formule générale du capital* ». Le capitaliste avance initialement son capital sous forme d'une certaine somme d'argent A . Avec elle, il acquiert d'une part des moyens de production M_p , d'autre part des forces de travail T ; et on suppose que le capitaliste les paie à leur valeur les uns et les autres. Du point de vue de la valeur, on a donc : $A = M_p + T$.

Ces moyens de production et ces forces de travail, le capitaliste les combine en un procès de production. Au cours de ce dernier, deux mouvements affectent la valeur qui y est engagée. D'une part, en convertissant les moyens de production en produits nouveaux, le travail productif transmet aux seconds la valeur des premiers. Dans la valeur des produits nouveaux, on retrouve la va-

leur M_p des moyens de production qui ont été consommés pour les produire : matières de travail et moyens de travail (en ce qui concerne ces derniers au prorata de leur usure seulement). D'autre part et simultanément, par le fait qu'il constitue une nouvelle dépense de travail, ce même travail productif forme une valeur nouvelle, additionnelle, qui s'ajoute à la valeur ancienne des moyens de production. Notons W cette valeur nouvelle formée par la dépense de travail effectuée au cours du procès de production.

Initialement, le capitaliste avait en sa possession une valeur sous forme d'argent $A = M_p + T$. A présent, il a en sa possession une valeur sous forme de marchandise $M' = M_p + W$. Supposons qu'il parvienne à la vendre à sa valeur ; il aura alors en sa possession une nouvelle valeur sous forme d'argent $A' = M_p + W$.

Pour qu'il y ait formation de plus-value, donc pour que $A' > A$, il faut et il suffit que $W > T$. En d'autres termes, *il faut et il suffit que la mise en œuvre de la force de travail forme une valeur supérieure à sa valeur propre.*

C'est en ce sens que l'on peut dire que, dans le cadre du rapport capitaliste de production, *il y a exploitation de la force de travail* : le travailleur salarié fournit au capitaliste, par son travail, une valeur supérieure à celle que le capitaliste fournit au travailleur, en lui achetant pour tant sa force de travail à sa valeur. L'exploitation est donc possible alors même que le capitaliste paie la force de travail à sa valeur propre. Il n'est pas nécessaire de supposer que le salaire soit inférieur à la valeur de la force de travail (au coût social de reproduction de la force de travail) pour expliquer la possibilité pour le capitaliste de s'approprier une plus-value, donc de valoriser son capital.

Plus-value absolue et plus-value relative. Pour qu'il y ait formation de plus-value, il faut et il suffit que la quantité de travail que la force de travail fournit dans le cours du procès de production soit supérieure à la quantité de

travail nécessaire à sa propre reproduction. Dès lors, il y a deux méthodes fondamentales pour former de la plus-value et en accroître la quantité, correspondant aux deux formes de la plus-value que distingue Marx.

Il y a *plus-value absolue* (ou absolument plus-value, plus-value tout court) dès que la quantité de travail fournie par la force de travail au cours du procès de production excède la quantité de travail nécessaire à sa propre reproduction. Pour l'accroître, il faut donc :

- ou bien *augmenter la durée du travail* (journalière, hebdomadaire, annuelle) : faire travailler un maximum de temps, bien au-delà de ce qui serait nécessaire pour assurer la reproduction de la seule force de travail ;

- ou bien *intensifier le travail*, c'est-à-dire faire fournir la plus grande quantité de travail possible pendant une durée déterminée, accélérer le travail, augmenter sa vitesse d'exécution, etc.

Il y a *plus-value relative* lorsque la plus-value est obtenue non pas en augmentant absolument la quantité de travail fournie au cours du procès de production, mais en diminuant la quantité de travail nécessaire à sa reproduction. Autrement dit, la valeur de la force de travail. *Mais, attention* : diminuer la valeur de la force de travail, ce n'est pas diminuer le salaire en dessous de la valeur de la force de travail. C'est diminuer la quantité de travail qu'il faut dépenser en moyenne pour produire l'ensemble des biens et des services qui assurent, normalement, la reproduction de la force de travail.

Cela est rendu possible par *l'augmentation de la productivité moyenne du travail*. En effet, augmenter la productivité du travail signifie qu'une même quantité de travail se matérialise en une quantité supérieure de produits. Par conséquent, chaque produit individuel incorpore alors une moindre quantité de travail. Donc sa valeur diminue lorsque la productivité du travail augmente, toutes choses restant égales par ailleurs. Ainsi, à *norme de consommation inchangée*, toute augmentation de la productivité moyenne du travail social permet de

diminuer le coût global des marchandises (biens et services) entrant dans la consommation des salariés et assurant la reproduction de leur force de travail. Bref, elle permet de diminuer la valeur de leur force de travail.

Telle est notamment la méthode par laquelle les capitalistes vont chercher et parvenir à limiter les effets de l'élargissement et de l'enrichissement de la norme de consommation que les travailleurs peuvent obtenir par leurs luttes. Ainsi leur norme de consommation peut éventuellement s'élever alors même que la valeur de la force de travail reste stable voire diminue.

2.5. La division capitaliste du travail. Il s'agit de la division verticale du travail qui sépare et hiérarchise :

- des fonctions de direction qui fixent les finalités et les objectifs du travail productif, qui en déterminent le cadre général et supervisent la mise en application de ces directives ;

- des fonctions d'encadrement qui conçoivent et organisent le travail productif dans le cadre et selon les finalités déterminés par le niveau supérieur ;

- enfin des fonctions d'exécution du travail productif, qui consistent à exécuter les travaux selon les normes fixées par les niveaux supérieurs.

Cette division du travail constitue une dernière spécificité des rapports capitalistes de production que la « formule générale » du capital ne laisse pas entrevoir mais qui se déduit des développements précédents.

Tant qu'il ne s'agit que de former de la plus-value absolue, il suffit au capitaliste de prolonger la durée (journalière, hebdomadaire, annuelle) du travail au-delà du temps de travail nécessaire à la simple reproduction de la force de travail : de faire dépenser à celle-ci une quantité de travail supérieure à la quantité correspondant à son coût social de reproduction. A ce stade, le capitaliste n'a pas besoin de se soucier de bouleverser le procès de travail : il peut se contenter de reprendre les procès de travail existants, les manières de travailler, les tech-

niques et les outils hérités de l'histoire (des modes de production antérieurs). Et c'est exactement ce qui s'est passé à l'origine du capitalisme.

On en est là encore à ce que Marx nomme le stade de la *domination formelle* du capital sur le travail. Il la nomme *formelle* parce qu'elle se contente de changer la forme sociale du procès de travail, d'en faire un procès *capitaliste* au sens où, à travers lui, du capital se produit : de l'argent se valorise à travers la production et la circulation de marchandises. Mais la domination capitaliste sur le travail ne modifie encore en rien le contenu du procès de travail ; elle n'est pas encore une domination *réelle* du capital sur le travail : elle ne touche pas à la chose (en latin : *res*) elle-même, au procès de travail dans ses déterminations à la fois matérielle et sociale.

Au contraire, dès qu'il s'agit de *former de la plus-value relative*, dès qu'il s'agit non plus d'accroître la durée du travail ou même seulement son intensité, mais d'en accroître la productivité, le capital ne peut plus se contenter de se soumettre formellement des procès de travail préexistants ; il se doit de se les soumettre réellement : il lui faut en bouleverser l'organisation sociale aussi bien que la base matérielle et technique. Autrement dit, il doit *s'approprier* le procès de travail, en produisant un procès (des formes d'organisation, une base technologique) qui lui soit approprié, au double sens où il est spécifiquement capitaliste (rien de tel n'existait avant le capital) et où il correspond étroitement à la nature du capital, à son exigence fondamentale de création d'un maximum de plus-value.

Pareille création ne peut être l'œuvre que d'un processus historique, dans lequel Marx distingue en gros *trois étapes, trois stades* successifs d'appropriation du procès de travail par le capital, chacun étant caractérisé par un principe déterminé. Chacun de ces stades préparant en quelque sorte le suivant, qui en reprend, en développe et en approfondit le principe, tout en le dépassant en un principe supérieur.

En premier lieu, la *manufacture*, première forme spécifiquement capitaliste du procès de travail, précédant la «révolution industrielle» proprement dite, qui se caractérise par la *parcellisation* du procès de travail, chaque ouvrier se trouvant cantonné dans une tâche très limitée, voire une seule opération, impliquant la manipulation et la maîtrise d'un nombre limité d'outils voire d'un seul outil.

En deuxième lieu, ce que Marx appelle la *machinisme*, c'est-à-dire la *mécanisation* du procès de travail, qui substitue donc des machines voire des systèmes de machines à l'ouvrier en tant qu'opérateur, l'ouvrier étant lui-même réduit à n'être plus qu'un «*appendice vivant*» de la machine à laquelle il est totalement asservi. La mécanisation du procès de travail s'inaugure avec ce qu'on appelle d'habitude la «révolution industrielle»; et elle n'a pas cessé de se développer et de se perfectionner (si l'on peut dire) jusqu'à nos jours. La chaîne fordiste en est l'exemple type.

En troisième lieu, enfin, l'*automation*, que Marx n'a pas connue mais dont il a prévu le développement (car elle est inscrite dans la logique antérieure de l'appropriation capitaliste du procès de travail): les moyens de travail mécaniques deviennent capables de se gouverner eux-mêmes (ils se robotisent par intégration de machines à traiter automatiquement l'information: des ordinateurs); et l'ouvrier, de servant qu'il était de la machine, devient un simple surveillant d'un procès automatisé de travail qui se déroule en dehors de lui et sur lequel il n'a plus directement prise.

C'est au cours de ce processus que se développe la *division tripartite des fonctions* évoquée plus haut. Au stade de la domination formelle, la direction d'ensemble du procès de travail revient évidemment déjà au capitaliste: c'est lui qui décide ce qui va être produit, c'est lui qui organise le plan d'ensemble de la production, voire qui se charge de la conception technique du procès de production. Tandis que les producteurs directs restent

encore maîtres des différentes opérations productives elles-mêmes. Autrement dit, à ce stade n'existe encore qu'une division entre direction et exécution.

Aux différentes étapes de la domination réelle du capital sur le procès de travail, d'une part, la division entre direction et exécution va s'accroître tandis que, d'autre part et surtout, elle va se compliquer par l'apparition et le développement de fonctions intermédiaires entre celles des capitalistes et celles des producteurs directs. Deux processus se conjuguent ici.

Dans le premier, on assiste à une *socialisation des fonctions capitalistes*: une part des fonctions primitivement accaparées par la direction capitaliste, notamment les fonctions d'organisation et de surveillance du procès de travail, est déléguée par elle à une hiérarchie d'«*officiers*» et de «*sous-officiers*» de la production, comme les appelle Marx qui insiste sur la militarisation (l'organisation sur le modèle militaire) du travailleur collectif: ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise assurent l'encadrement du travailleur collectif.

Dans le second, on assiste à une *socialisation du travail productif lui-même*, qui permet à ce même encadrement de monopoliser progressivement le travail de conception technico-scientifique lié aux opérations productives: les savoirs et les savoir-faire que supposent la transformation de la matière, la maîtrise de l'outil, la construction, l'usage et l'entretien de la machine, etc. Monopolisation directement liée à l'expropriation des producteurs directs à l'intérieur du procès de travail lui-même: à leur perte de la maîtrise des moyens de travail, à leur dépossession des savoirs et des savoir-faire précisément liés à cette maîtrise.

Ainsi l'appropriation capitaliste du procès de travail aboutit à la formation de toute une série de fonctions intermédiaires qui procèdent à la fois de la *sous-traitance des fonctions inférieures dévolues au capital* (à la direction capitaliste) et de la *monopolisation des fonctions supérieures dévolues au travail productif* (les fonctions

de conception technico-scientifiques du procès de travail). De ce fait, la direction capitaliste peut se consacrer à l'essentiel : la gestion du capital lui-même (les décisions concernant l'investissement, les marchés à conquérir, les accords éventuels avec d'autres entreprises, les rapports aux banques et au marché financier) tandis qu'inversement, à l'autre pôle, la grande masse des producteurs directs sont voués à de pures fonctions d'exécution de tâches, plus ou moins simples ou complexes, sur le contenu et la finalité desquelles ils n'ont aucune prise.

Si elle trouve sa matrice dans les exigences de l'appropriation capitaliste du travail productif, cette division tripartite du travail ne s'y limite pas. Elle va s'étendre progressivement, avec un temps de retard et sous des formes à chaque fois particulières, aux procès de travail improductif, qu'il s'agisse de ceux qui se chargent de la circulation du capital (des opérations d'achat et de vente qui se déroulent en amont et en aval du procès de production, et qui vont partiellement s'autonomiser sous forme du capital commercial et financier) ou ceux qui, notamment concentrés dans et par les appareils d'Etat, se chargent d'assurer les conditions générales de la production capitaliste.

3. Les rapports capitalistes de production comme matrice de la division de la société en classes sociales

Les rapports capitalistes de production constituent la matrice de cette division en tant qu'ils distribuent l'ensemble des agents du procès social de production en un *système de places* définies indépendamment de ces agents eux-mêmes. Ils dessinent ainsi une *structure* qui assigne les individus à des positions et des fonctions, déterminées les unes par rapport aux autres, au sein du procès de production et, plus largement, de l'ensemble de la vie sociale.

De la sorte, ces rapports donnent naissance à *différents ensembles d'individus partageant à chaque fois une même situation au sein de ces rapports*. En d'autres termes :

- ils y occupent la même place en y remplissant des fonctions identiques, similaires ou, du moins, analogues ;
- ils sont de ce fait pourvus ou, au contraire, dépourvus d'attributs sociaux équivalents (des qualités ou propriétés équivalentes en termes de richesse, de pouvoir, de prestige, de savoir, etc.) ;

- ils partageant donc en gros des conditions de travail et, plus largement, des conditions objectives d'existence identiques ou du moins voisines. Des conditions objectives d'existence, c'est-à-dire un ensemble de nécessités (de contraintes, de limites) mais aussi de possibilités (d'opportunités, de capacités) qui vont d'ailleurs se convertir, on le verra plus tard, en un ensemble de dispositions subjectives identiques ou similaires.

Ce sont ces différents ensembles que l'on dénommera *classes sociales*. A ce stade de l'analyse, les classes sociales se présentent donc comme des groupements d'individus qui partagent une situation commune au sein des rapports capitalistes de production. Les développements précédents laissent ainsi apparaître quatre situations de ce type, donc *quatre classes sociales*.

3.1. La classe capitaliste. Elle est traditionnellement appelée *bourgeoisie*, parce que sa première forme historique a été la classe des marchands qui s'est progressivement formée, au cours du Moyen Age, dans les bourgs (cités, villes), dans un rapport conflictuel à la noblesse féodale et à l'Eglise, alors principaux propriétaires de la terre.

Cette classe regroupe aujourd'hui l'ensemble des propriétaires et des gestionnaires du capital, c'est-à-dire de l'argent mis en valeur par l'intermédiaire de l'expropriation des producteurs (directs et indirects), de la monopolisation des moyens sociaux de production et de

l'exploitation de forces de travail sous la forme du travail salarié.

On peut distinguer en elle *cinq composantes différentes*, selon les positions qu'elles occupent au sein du procès de reproduction du capital, procès représenté par la « *formule générale* » du capital précédemment exposée. Composantes entre lesquelles se réalise une véritable division du travail d'exploitation et de domination du travail salarié. En l'occurrence :

La bourgeoisie industrielle, qui avance du capital sous la forme de moyens de production et de forces de travail qu'elle exploite, qui forme ainsi une plus-value qu'elle réalise et s'approprie pour partie (sous forme du profit industriel) par la vente du produit du travail sous forme de marchandises.

La bourgeoisie commerçante, qui n'avance du capital que pour assurer la circulation des marchandises produites en amont par le capital industriel ; elle s'approprie ainsi (sous forme de profit commercial) une partie de la plus-value extorquée par ce dernier aux travailleurs salariés.

La bourgeoisie financière, qui centralise par différents moyens tout l'argent non immédiatement nécessaire à la circulation des marchandises pour le mettre, sous forme de capital de prêt, à la disposition des capitalistes actifs (industriels ou commerçants) comme plus largement de tout le public, en s'appropriant au passage une partie de la plus-value sous forme d'intérêt.

Les propriétaires fonciers (pour autant qu'ils diffèrent des capitalistes et de la petite-bourgeoisie agraire dont il sera question plus loin) : il s'agit de tous ceux qui possèdent une part plus ou moins étendue du sol et du sous-sol et qui en tirent leurs revenus (sous forme de rentes) en tant que le sol ou le sous-sol constituent des moyens de production ou même simplement des moyens de consommation (par exemple sous forme de terrains d'habitation).

Enfin ce qu'on pourrait appeler *la bourgeoisie d'Etat*, qui comprend non seulement les dirigeants des éventuels capitaux d'Etat (des entreprises publiques fonctionnant sur un mode capitaliste) mais encore de l'ensemble des hauts fonctionnaires, dirigeant les différents appareils d'Etat, qui assurent les conditions générales des rapports capitalistes de production et de reproduction.

Chacune de ces composantes est elle-même susceptible de se subdiviser. Par exemple, la bourgeoisie industrielle se subdivise selon les différentes branches d'activité, selon le volume et l'importance sociale de son capital (distinction entre grand, moyen et petit capital), selon la position des différents capitaux sur les marchés sur lesquels ils opèrent (distinction entre les capitaux en situation de monopole, en situation d'oligopole ou en situation de concurrence), aujourd'hui selon le degré plus ou moins grand de leur insertion sur le marché mondial, etc. Et on pourrait en dire autant de la bourgeoisie commerçante ou de la bourgeoisie financière.

3.2. Le prolétariat, ainsi dénommé en référence au prolétariat romain (*proletarius*), qui constituait la partie la plus pauvre du peuple, qui était à ce titre exemptée d'impôt et qui ne pouvait être utile à l'Etat que par sa *proles* : sa lignée ou sa descendance, autrement dit par ses enfants. Au sein du capitalisme, cette classe regroupe les producteurs directs qui présentent les quatre caractéristiques distinctives suivantes :

En premier lieu, ils sont *dépourvus de toute propriété de moyens de production* et n'ont *pour seule propriété que leur force de travail*. Ils ne peuvent donc se procurer des moyens de consommation qu'en mettant en vente leur force de travail et à condition de pouvoir la vendre, donc par l'intermédiaire d'un travail salarié.

En deuxième lieu, dès lors que leur force de travail est achetée et appropriée par le capital, ils font l'objet d'un *processus de domination et d'exploitation* qui permet au capital de se valoriser et de se reproduire.

En troisième lieu, du fait de la division du travail que le capital impose, ce sont des travailleurs salariés qui sont cantonnés à des tâches d'exécution : quel que soit leur degré de complexité technique éventuelle, il s'agit d'opérations conçues, dirigées et contrôlées par d'autres agents opérant pour le compte direct ou indirect du capital, dans lesquelles par conséquent leur autonomie et leur initiative tendent à se réduire au fur et à mesure que progresse cette division du travail, en limitant d'autant le niveau de formation générale et professionnelle, initiale ou continue, qu'elles requièrent de la part des exécutants. Une tendance cependant inégalement développée selon les secteurs et branches d'activité ainsi que les différentes couches du prolétariat lui-même et qui se heurte d'ailleurs aux exigences contraires résultant de l'investissement des sciences et des techniques dans les procès de production qui fait également partie des conditions de domination du capital sur le travail.

En dernier lieu, pour l'ensemble des raisons précédentes, ce sont les travailleurs salariés dont les conditions d'emploi sont les plus précaires (qui ont le moins de chance d'être employés continûment ou même seulement régulièrement), dont les conditions de travail sont généralement les plus pénibles et dont les salaires sont les plus bas.

Font ainsi partie du prolétariat :

- non seulement *les ouvriers*, qu'ils soient employés dans le secteur primaire (ouvriers agricoles, marins pêcheurs, mineurs), dans le secteur secondaire (ouvriers du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie manufacturière) ou dans le secteur tertiaire (ouvriers des transports et des services, privés ou publics) ;

- mais encore la plus grande masse *des employés* de commerce ou de bureau (dans le secteur privé ou dans le secteur public), dont les conditions de travail, de rémunération, de formation, de logement, de vie plus généralement, sont aujourd'hui identiques ou du moins équi-

valentes à celles des ouvriers (quand elles ne leur sont pas purement et simplement communes, du fait de la forte homogamie entre ouvriers et employés) ;

- enfin ceux des *chômeurs* qui ne pourraient prétendre qu'à des emplois d'ouvriers ou d'employés ; et ce sont ordinairement les plus nombreux parmi les chômeurs ;

- *a fortiori* la partie la plus pauvre et la plus marginalisée parmi les chômeurs chroniques, subsistant tant bien que mal aux différents degrés du paupérisme, fait-elle intégralement partie du prolétariat. Elle en représente la quintessence même sous l'angle de l'expropriation.

3.3. L'encadrement. Les membres de l'encadrement possèdent certains traits qui sont communs avec ceux des membres du prolétariat ; d'autres, au contraire, les en distinguent fortement et les opposent même à ces derniers.

Comme les prolétaires, les membres de l'encadrement sont des travailleurs salariés, c'est-à-dire des producteurs privés de tout moyen de production propre ; ils ne peuvent donc compter que sur la vente éventuelle de leur force de travail pour se procurer (sous forme d'un salaire) les revenus monétaires nécessaires à leur propre entretien et reproduction ; et, à ce titre, ils se trouvent eux aussi, en tant que membres du travailleur collectif, dominés et exploités par le capital.

Mais, en même temps et inversement, les membres de l'encadrement se distinguent et s'opposent aux membres du prolétariat essentiellement par *leur position et leur fonction dans la division capitaliste du travail*. Ce sont eux, en effet, qui se chargent des tâches de conception, d'organisation et de contrôle au sein des procès de travail qui sont au service direct ou indirect du capital. Ce sont donc *les agents subalternes de la domination capitaliste* :

- soit directement, dans le cas où ils encadrent des travailleurs prolétariés dans les entreprises (les ateliers ou les bureaux) ;

– soit indirectement, dans le cas où, dans et par les appareils d'Etat, ils encadrent plus largement la population de manière à assurer les conditions générales de la production ou de la reproduction du capital.

A cette différence principale de position dans la division sociale du travail se rattache une série de différences secondaires :

– un niveau de formation générale et professionnelle en moyenne supérieure voire nettement supérieure à celui des membres du prolétariat, qui leur permet de s'approprier des savoirs et des savoir-faire plus complexes ;

– une plus grande maîtrise de leurs conditions de travail, qui assurent une plus grande capacité d'initiative et une plus grande autonomie ;

– des conditions d'emploi en moyenne moins précaires que celles de membres de prolétariat ;

– enfin des salaires plus élevés qui leur assurent globalement de meilleures conditions de vie hors du travail, en plus de leurs meilleures conditions de travail.

3.4. La petite-bourgeoisie. Il s'agit d'agents du procès social de production qui sont, tout comme les capitalistes, propriétaires de moyens de production. Mais, contrairement aux capitalistes, ils les mettent en œuvre et en valeur par eux-mêmes (ou avec d'autres membres de leur famille), sans avoir recours à cette fin à de la main-d'œuvre salariée ; ou, s'ils y ont recours, c'est dans des proportions telles qu'ils ne s'en trouvent pas, pour autant, déchargés de leurs fonctions productives et qu'ils ne peuvent pas davantage vivre de l'exploitation de ce travail salarié. Ils se distinguent donc à la fois :

– des travailleurs salariés, membres du prolétariat ou de l'encadrement, par le fait d'échapper à l'expropriation à l'égard des moyens de production qui caractérisent ces derniers, puisqu'ils sont propriétaires et maîtres de leurs propres moyens de production ; de ce fait, on les appelle fréquemment des *travailleurs indépendants* (ils sont à leur propre compte, dit-on encore) ;

– des *capitalistes* par le fait d'être eux-mêmes des producteurs directs et de ne pas exploiter des travailleurs salariés ou de n'en exploiter que marginalement (ils ne vivent pas du travail de tiers qu'ils salarient).

On peut ainsi regrouper mais aussi distinguer dans cette classe trois ensembles.

En premier lieu, la *petite-bourgeoisie agraire* : il s'agit d'agriculteurs qui exploitent et mettent en valeur des terres (dont ils sont la plupart du temps propriétaires, mais cela n'est pas absolument nécessaire) suffisamment peu étendues pour qu'ils puissent travailler seuls, en famille ou, à la rigueur, avec le recours à une main-d'œuvre salariée très limitée.

En deuxième lieu, la *petite-bourgeoisie des artisans et des petits commerçants*, eux aussi propriétaires et maîtres de la mise en œuvre de leurs moyens de production, là encore seuls, en famille ou avec le recours à une main-d'œuvre salariée limitée.

En troisième lieu, la *petite-bourgeoisie intellectuelle*, composée de ce qu'on appelle d'habitude les *professions libérales* (médecins, dentistes, avocats, notaires, conseils juridiques et fiscaux, experts-comptables, etc.). Il s'agit d'agents exerçant des travaux requérant la maîtrise d'un haut niveau de savoir spécialisé (ce qui les rapproche des couches supérieures de l'encadrement) mais dans des conditions où ils sont propriétaires et maîtres des moyens matériels d'exercice de leur profession, donc des moyens de production de leurs services (ce qui les distingue et les sépare de l'encadrement), qu'ils exercent seuls ou en association, là encore sans recourir à du travail salarié, sauf marginalement.

Contrairement aux trois classes précédentes, la *petite-bourgeoisie n'est pas une création spécifiquement capitaliste*. Elle procède de la transformation par le capitalisme de classes ou couches préexistantes :

– d'une part, la *petite paysannerie ou paysannerie parcellaire* (paysans exploitant des parcelles ou petits domaines) qui s'est formée sur la base de la destruction

et de la dissolution de la propriété foncière communautaire et des rapports féodaux de production (notamment le servage);

– d'autre part, la *petite-bourgeoisie urbaine des artisans* du Moyen Age, organisée en solides corporations dans les villes, et dont une partie s'est historiquement transformée en bourgeoisie industrielle ou commerciale.

En fait, par sa dynamique même, la production capitaliste tend constamment bien qu'inégalement selon les différentes fractions :

– d'une part à détruire les bases économiques des membres de cette classe, soit en les ruinant (donc en les faisant tomber dans les rangs du prolétariat ou de l'encadrement), soit en les intégrant au sein de la classe capitaliste (dans ses couches inférieures);

– d'autre part et inversement, à les reproduire, dans une situation cependant subalterne et dépendante à l'égard de la production capitaliste et de ses exigences. Par exemple : elle transforme l'agriculteur parcellaire en exécutant d'un procès de production agricole tout entier contrôlé par les producteurs capitalistes de matériel agricole ou d'intrants divers (semences, engrais), les groupes agroalimentaires et les banques dédiés au secteur agricole; l'artisan indépendant est mué en un sous-traitant du service après vente de l'industrie et du commerce capitaliste, le petit commerçant en un détaillant du commerce capitaliste; etc.

De ce fait, la situation socio-économique de certains éléments de la petite-bourgeoisie est aussi précaire et dégradée que peut l'être celle de certains prolétaires.

3.5. Limites de l'analyse précédente. L'analyse précédente ne permet de saisir que les *classes en soi* : les classes telles qu'elles sont *objectivées* par les rapports de production et le système de positions et de fonctions définies par ces rapports, les classes telles qu'elles sont formées par l'agglomération involontaire d'agents qui partagent une même situation socio-économique. Elle

ne permet pas encore de comprendre comment ces classes en soi peuvent (ou non) se transformer en *classes pour soi* : en sujets collectifs, disposant d'une conscience plus ou moins adéquate d'eux-mêmes, fondée sur le sentiment partagé d'une communauté de situation et de destin, et capables de se mobiliser pour la défense collective d'intérêts communs et la réalisation d'objectifs politiques communs. Comprendre ce processus sera l'enjeu des deux prochains chapitres.

Chapitre II

Les luttes de classes

La notion de luttes de classes renvoie directement à une analyse marxiste de la société. On peut même dire que l'insistance mise sur elle spécifie le marxisme aussi bien comme doctrine que comme orientation politique. A tel point que l'on peut à bon droit se demander si elle est autre chose qu'un slogan politique et idéologique, une sorte de bannière sous laquelle se rallie un parti pris bien déterminé et, comme tel, nécessairement discutable.

Il s'agit ici au contraire de montrer que cette notion peut devenir un concept, autrement dit un instrument d'intelligibilité de la réalité sociale, sans nullement déroger au principe, énoncé et expliqué dans l'Introduction, de la *prévalence des rapports de classes sur les classes elles-mêmes*. Principe déjà éprouvé dans le chapitre précédent qui a montré que ce sont les rapports sociaux de production qui constituent la matrice de la division de la société en classes.

1. Pas de classes sans luttes de classes

Cette formule peut et doit se comprendre en un double sens. Elle signifie, d'une part, que les rapports entre les classes sociales sont nécessairement *aussi* des rapports conflictuels : la division de la société en classes sociales engendre du même mouvement des luttes multiformes entre elles ; d'autre part, que les classes sociales n'existent que dans et par les luttes entre elles, que cette dimension conflictuelle de leurs rapports est précisément aussi productrice des classes sociales elles-mêmes.

1.1. La dimension nécessairement conflictuelle des rapports de classes. Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment les rapports capitalistes de production engendrent une division de la société en classes sociales, au sens de groupes macrosociologiques différenciés par leur position relativement à la propriété des moyens de production, à la division sociale du travail et à la répartition du produit du travail social. En tant qu'ils naissent de ces processus, qu'ils sont engendrés par les rapports capitalistes de production, les rapports de classes sont donc tout à la fois des rapports d'exploitation, de domination et d'aliénation.

Des rapports d'exploitation : ce sont des rapports qui permettent à certains hommes de s'approprier la force de travail, le travail et le produit du travail d'autres hommes, qui permettent aux uns d'y vivre du travail des autres, si bien que la richesse des premiers a pour condition et fondement le labeur et la pauvreté des seconds.

Des rapports de domination : ce sont des rapports qui permettent à certains hommes de diriger, d'organiser, et de contrôler le travail d'autres hommes, en s'arrogeant ainsi le privilège de s'approprier les forces productives de la société et de déterminer les finalités et les modalités de leur usage.

Des rapports d'aliénation enfin : ce sont des rapports qui imposent à la grande majorité des hommes des travaux et des fonctions limitatifs de leurs propres facultés, capacités et possibilités de développement personnel, qui plus est des rapports qui leur font plus ou moins perdre la maîtrise de leurs conditions matérielles de travail et d'existence.

De tels rapports engendrent nécessairement des contradictions d'intérêts, de volontés, d'opinions, d'orientations politiques entre les membres des différentes classes sociales, contradictions qui vont non moins nécessairement s'exprimer sous forme de luttes, de conflits multiformes, entre eux. Ces conflits sont des *luttes de classes* au double sens où, d'une part, elles n'opposent pas des individus

pour des raisons d'ordre personnel mais du fait de leur situation dans les rapports de production et, d'autre part, elles n'opposent pas, la plupart du temps, des individus isolés mais des groupements d'individus plus ou moins larges, dont les membres partagent une commune position et fonction au sein de ces rapports. Autrement dit, ce qui est en jeu dans ces conflits, ce ne sont pas les individus eux-mêmes mais leur situation de classe et le fait qu'ils personnifient des fonctions objectives au sein des rapports sociaux de production. Et, de ce fait, ces conflits peuvent aussi être des conflits collectifs.

Exemples : les salariés d'une entreprise qui se mettent en grève pour obtenir des hausses de salaire de la part de la direction de l'entreprise, les ouvriers d'une branche industrielle revendiquant une nouvelle grille de classification salariale dans l'ensemble des entreprises de la branche, les salariés manifestant à l'appel de leurs organisations syndicales contre un projet de réforme du code du travail, des agriculteurs manifestant contre un projet de réforme du système des subventions publiques à la production agricole ou contre la position de monopsonne de la grande distribution agroalimentaire, des artisans et petits commerçants protestant collectivement contre une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée et l'assèchement partiel de l'accès au crédit bancaire, etc.

En somme, la division de la société en classes sociales n'est pas seulement un processus de *segmentation* du corps social en groupements macrosociologiques distincts par la situation faite à leurs membres dans les rapports sociaux de production et, plus largement, dans l'ensemble de la vie sociale et différents par les attributs sociaux de leurs membres. Elle est aussi et simultanément un processus de *hiérarchisation* du corps social, les différents groupements ainsi segmentés se trouvant placés à des positions inégales du fait des rapports d'exploitation, de domination et d'aliénation qui les lient entre eux. Et c'est à ce titre qu'elle engendre nécessairement des *rapports conflictuels* entre les différentes classes sociales.

1.2. Les luttes des classes comme productrices des classes sociales. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les rapports capitalistes de production ne produisent que des classes en soi : des groupements macrosociologiques d'individus partageant des positions identiques, similaires ou analogues au sein de ces rapports. Mais de tels ensembles d'individus partageant un certain nombre de caractères socio-économiques communs ne forment pas encore un véritable groupement social : son unité n'est encore qu'une *unité objective*, qui tient au seul fait que ses différents membres partagent objectivement une situation commune dans les rapports de production, indépendamment de leur conscience (volonté et représentation) tout comme de leurs rapports réciproques. C'est pourquoi on dira encore que les classes en soi sont les classes telles qu'elles sont *objectivées* dans et par les rapports sociaux de production.

Pour que ces groupements macrosociologiques deviennent de véritables classes sociales, il faut encore qu'ils se transforment en d'authentiques *sujets collectifs* : que leur unité objective se double d'une unité subjective. Ce qui implique notamment que :

- la classe soit autre chose et plus qu'une simple collection d'individus partageant un certain nombre de caractéristiques objectives communes, liées à l'identité ou à la proximité de leur situation dans les rapports sociaux de production ;

- sur la base de ces caractéristiques objectives communes se développent des rapports de solidarité entre ces individus : qu'ils se rassemblent, s'organisent et s'unissent pour défendre ensemble leurs intérêts communs, liés à leur commune position dans les rapports sociaux de production ;

- que la classe sociale devienne ainsi une force sociale capable de peser sur l'organisation, le fonctionnement et le devenir de la société globale, y compris les rapports de production qui l'engendrent comme classe en soi ; autrement dit, qu'elle devienne un acteur collectif capable

de produire des transformations socio-historiques en fonction de ses intérêts de classe ;

- en définitive, que la classe prenne conscience de soi en tant que classe (une conscience de son existence en tant que classe distincte : de sa situation, de ses intérêts, de ses possibilités d'action), qu'elle devienne capable de parler en son nom propre (au nom de ses propres intérêts), d'élaborer sa propre représentation d'elle-même, des autres classes et plus largement de la société existante dans son ensemble et de développer un projet politique (projet de société) propre ; en un mot : qu'elle se dote d'une conscience de classe spécifique, élaborée et portée par des organisations spécifiques capables de la diffuser parmi ses membres.

Les développements précédents suggèrent clairement que le passage de la classe en soi à la classe pour soi est un processus long et complexe, qui n'est jamais garanti ni jamais définitif (il est réversible). Surtout ils laissent clairement entendre que les luttes de classes y jouent un rôle fondamental. Autrement dit :

- ce n'est que dans et par les luttes de classes les unes avec/contre les autres que les différentes classes sociales parviennent, plus ou moins, ou ne parviennent pas à se constituer en classes pour soi ;

- c'est dans et par ses luttes avec/contre les autres classes de la société que chaque classe sociale parvient (plus ou moins) à solidariser ses membres, à les rassembler et à les organiser, à prendre conscience d'elle-même, de sa propre situation, de ses propres intérêts, de ses propres possibilités historiques, à forger en définitive sa propre conscience de classe.

En dehors de ces luttes, les classes sociales tendent au contraire à *se dissoudre*, non pas en tant que classes en soi, car celles-ci sont intrinsèquement liées à l'existence des rapports capitalistes de production et perdurent autant que ces rapports, mais en tant que classes pour soi, en tant que forces sociales, acteurs et sujets collectifs. Et ce sous l'effet conjugué de deux facteurs,

liés l'un et l'autre aux rapports capitalistes de production.

Le premier est la *concurrence interindividuelle* et, plus largement, l'*autonomie relative* dont les individus disposent au sein des rapports capitalistes de production. Car ces rapports de production se singularisent précisément par le triple fait :

- de détruire ou du moins d'affaiblir tous les rapports personnels de dépendance, pour leur substituer des rapports impersonnels, de purs rapports d'argent ou de purs rapports juridico-administratifs ;

- de conférer à chaque individu une autonomie relative sur la base d'une généralisation de la propriété privée : chaque individu y est traité comme un propriétaire capable de participer à l'échange marchand, même s'il n'a rien d'autre à vendre que sa simple force de travail ;

- de placer par conséquent tous les individus dans des rapports concurrentiels, qui les individualisent, les atomisent, les conduisent à se replier sur eux-mêmes et à ne compter que sur eux-mêmes.

Cette concurrence généralisée – cette guerre permanente de tous contre tous – est un puissant facteur de dissolution des solidarités et des mobilisations collectives qui seules permettent aux classes sociales d'exister comme classes pour soi. Celles-ci ne parviennent à neutraliser ce facteur que sous la pression inverse de la nécessité dans laquelle se trouvent les individus, membres d'une même classe sociale, de s'unir les uns avec les autres pour défendre leurs intérêts communs face à ceux des autres classes sociales. Autrement dit, ce sont les luttes de classes, sur la base des oppositions et des contradictions entre leurs différents intérêts, qui font naître la force centripète (la force qui solidarise et unifie les différents membres) capable d'équilibrer et de surmonter la force centrifuge de la concurrence.

A ce premier facteur de dissolution des classes sociales s'en ajoute un second, sur lequel nous reviendrons en détail à la fin de ce chapitre : il s'agit de l'*Etat*. Nous ver-

rons en effet que l'Etat tend à dissoudre les classes sociales, leurs oppositions et leurs luttes, en les intégrant dans une *communauté politique*, une communauté de citoyens. Communauté largement illusoire, puisqu'elle prétend solidariser exploités et exploités, dominants et dominés, mais à laquelle l'universalisation progressive bien qu'inégale des droits civiques et d'un ensemble de droits sociaux peut conférer une apparence de réalité. Apparence que le délitement actuel de l'Etat-providence sous le coup des politiques d'austérité néolibérales tend cependant aujourd'hui à dissiper.

Or ces politiques sont l'expression des intérêts actuels de la bourgeoisie dans son ensemble et de sa fraction financière transnationalisée plus particulièrement, directement contraires à ceux de la grande masse des salariés qui s'y oppose. Cet exemple illustre ce constat général que, en rendant immédiatement perceptible la contradiction de leurs intérêts, les luttes de classes permettent aux différentes classes sociales de prendre conscience de la spécificité de leur situation et de s'affirmer chacune comme un sujet collectif singulier, distinct et rival des autres sujets collectifs que constituent les autres classes.

Se confirme ainsi que les classes ne sont pas constituées avant ou indépendamment des rapports (en l'occurrence conflictuels) qui les unissent et les opposent. La lutte des classes ne peut donc pas se comprendre sur le modèle de la confrontation sportive ou de l'affrontement militaire. Dans ces deux derniers cas, les camps (équipes ou armées) qui s'affrontent se constituent avant l'affrontement. Au contraire, dans le cas de la lutte des classes, c'est l'affrontement lui-même qui constitue les camps, qui permet de rassembler, d'organiser et d'unifier les différents membres qui y prennent place. C'est de la contradiction des intérêts de classes et des luttes entre elles que naissent les identités de classes. Facteur de division et de contradiction au niveau de la société entière, la lutte des classes est un facteur de cohésion au niveau des classes elles-mêmes.

2. La multidimensionnalité des luttes de classes

On se fait généralement une représentation simpliste des luttes de classes, en les réduisant à certains de leurs aspects seulement. Il faut au contraire en souligner leur caractère complexe, pluriel, multidimensionnel.

2.1. La multiplicité des champs. Rien n'échappe aux luttes de classes. On les retrouve ainsi au cœur de n'importe quel élément de la vie sociale, y compris là où on ne s'attend pas à les trouver. Par exemple :

- dans la forme et la structure des moyens de travail (locaux industriels, systèmes techniques, machines) dans la mesure où ils doivent avant tout servir à dominer et à exploiter le travail des agents salariés ;

- dans les normes sociales de consommation des différentes classes sociales, en tant que cette consommation sert à la reproduction des agents de ces classes et, partant, de ces classes elles-mêmes dans leur rapport réciproque ;

- dans l'occupation de l'espace (l'agencement des villes, l'aménagement de l'ensemble du territoire national, la distribution spatiale des équipements collectifs et des services publics), marquée notamment par les phénomènes de ségrégation sociale et d'appropriation inégale et conflictuelle de l'espace ;

- dans les phénomènes de mode (vestimentaires, linguistiques, artistiques, etc.), les différentes classes rivalisant pour défendre leurs normes et goûts comme référence légitime ou même pour les imposer comme référence dominante tout en s'empruntant également des éléments de style en les détournant de leurs usages originaux ;

- dans les formes et les contenus de pratiques et de croyances religieuses (exemples : la formation et le développement du protestantisme au XVI^e siècle comme première affirmation idéologique de la bourgeoisie en tant que classe montante dans sa lutte contre les reliquats

du féodalisme ; la « *théologie de la libération* » comme affirmation du prolétariat, du sous-prolétariat et de la paysannerie pauvre en Amérique latine au cours des années 1980-1990).

On pourrait ainsi multiplier les exemples indéfiniment, en mettant en évidence que toutes les pratiques et interactions sociales sont marquées par le processus des luttes de classes.

2.2. La multiplicité des enjeux. Par enjeux de la lutte des classes, il faut entendre ce qui fait l'objet de l'affrontement entre les différentes classes. Cette multiplicité des enjeux des luttes de classes est évidemment en relation directe avec la multiplicité de leurs champs. On peut cependant distinguer trois enjeux principaux, étroitement liés entre eux.

La richesse sociale. Il s'agit de l'ensemble des biens et services, matériels ou immatériels, qui résultent du travail social, de la mise en œuvre des forces productives de la société. Sur ce plan, les différentes classes sociales s'affrontent :

- quant aux moyens et aux formes de la production de cette richesse : quant à la propriété et au contrôle des moyens de production, quant à la division du travail social, quant à la qualification des différentes forces de travail et leur usage, etc. ;

- quant au partage de cette richesse : quant à la détermination de la part de cette richesse qui reviendra à chacune d'entre elles, dont chacune pourra disposer pour assurer sa propre reproduction en satisfaisant ses besoins propres ;

- enfin quant à l'usage fait de cette richesse ; et, plus particulièrement, quant à l'usage fait du *surproduit social*. Il s'agit de la fraction de la richesse sociale qui excède ce qui est strictement nécessaire à la reproduction immédiate de la société (la reproduction de sa base matérielle et de sa population). D'une manière générale, différentes possibilités sont offertes pour ce qui a trait à

l'usage de ce surproduit : extension de la base productive (avec ou sans diminution du temps de travail), élargissement de la consommation individuelle ou collective, constitution de réserves, etc. Les classes s'affrontent aussi pour déterminer lequel ou lesquels de ces usages seront prioritaires.

Le pouvoir politique. Au sens large, il se définit comme la capacité de diriger, d'organiser et de contrôler l'ensemble de la société. C'est donc la capacité tout à la fois de lui fixer ses fins (ses finalités, ses objectifs), de déterminer et d'agencer les moyens nécessaires pour atteindre ces fins et de contrôler à la fois le respect des fins et la mise en œuvre des moyens ainsi définis. Cette capacité déborde de loin l'action du seul appareil d'Etat qui n'en constitue tout au plus que le noyau.

En luttant pour la réalisation de ses intérêts de classe (de ses intérêts collectifs, intérêts communs à l'ensemble de ses membres, tels qu'ils sont déterminés par leurs positions et fonctions dans les rapports de production), chaque classe sociale cherche à *acquérir du pouvoir* au sens où elle cherche à peser sur les orientations et les fins générales de la vie sociale ainsi que sur les moyens (matériels, institutionnels, culturels) nécessaires à la réalisation de ces fins. Elle cherche ainsi, concurremment aux autres classes sociales, à transformer ou au contraire à maintenir la société globale ou certains des aspects et éléments, à peser sur son devenir et son fonctionnement, dans le sens de ses intérêts propres. Et nous savons déjà qu'elle ne devient véritablement classe sociale (classe pour soi) qu'à la condition de parvenir à acquérir, à un degré variable, un tel pouvoir.

Dans cette mesure même, le pouvoir politique tel qu'il vient d'être défini constitue inévitablement l'un des enjeux voire *l'enjeu majeur de la lutte des classes* au double sens où l'exercice de ce pouvoir devient :

– *l'objectif visé* par l'action de chaque classe sociale en tant que force sociale, dans la mesure où la monopolisation de ce pouvoir lui assurerait par définition la ca-

pacité de réaliser ses intérêts propres, les intérêts communs à ses différents membres ;

– *la résultante* des luttes de classes, le pouvoir politique (le sens dans lequel il s'exerce et les modes sous lesquels il s'exerce, en somme son contenu et ses formes) résultant toujours des rapports de forces entre l'ensemble des classes sociales.

La légitimité symbolique. Aucune société n'existe sans que ses membres ne partagent des idées (normes, valeurs et croyances) communes. Celles-ci constituent un ensemble plus ou moins structuré et cohérent, que l'on peut dénommer *l'ordre symbolique* de la société. Cet ordre fournit ainsi le cadre à l'intérieur duquel les membres de la société pensent, imaginent, éprouvent (sous forme d'émotions, de passions, de désirs) leurs rapports réciproques et, par conséquent, la société dans son ensemble. Cet ordre symbolique remplit différentes fonctions, dont *une fonction idéologique de légitimation de l'ordre social* en général : de l'organisation et du fonctionnement de la société, donc des rapports que les hommes y entretiennent. Par légitimation, il faut entendre l'opération destinée à *faire accepter cet ordre* par les différents membres de la société, à le leur faire paraître à la fois nécessaire (inévitabile) et juste (bon et souhaitable), y compris dans ce qu'il implique éventuellement d'exploitation, de domination et d'aliénation.

Dans une société divisée et hiérarchisée en classes sociales rivales voire antagonistes, comme l'est la société capitaliste, il est inévitable que l'ordre symbolique fasse, lui aussi, partie des principaux enjeux des luttes de classes. Autrement dit, les différentes classes sociales vont également *s'affronter sur un plan idéologique* : chacune va chercher à imposer ses propres idées, normes, valeurs et croyances dans le but soit de légitimer l'ordre social et la position qu'il lui réserve, soit au contraire de contester (en tout ou en partie) ce même ordre social et la position qu'il lui réserve. Si bien qu'en définitive l'ordre symbolique qui prévaut à un moment donné est à

tout moment le résultat des luttes idéologiques (luttes pour imposer des normes, des valeurs, des croyances) qui opposent les différentes classes sociales entre elles dans leurs tentatives rivales de justifier leurs propres intérêts de classe : il est l'expression du rapport de forces idéologique entre l'ensemble des classes sociales.

Dans le prochain chapitre, nous verrons que, sur la double base de sa situation dans les rapports de production et de ses luttes de classe, chaque classe sociale élabore *son idéologie propre* : sa propre conception du monde, de l'homme en général, de l'histoire, de la société (telle qu'elle est, telle qu'elle pourrait être et telle qu'elle devrait être), d'elle-même et des autres classes. Cette conception s'élabore et s'exprime sous différentes formes : depuis les pratiques quotidiennes les plus élémentaires (les manières de vivre : de manger, de se loger, de s'habiller, de parler, etc.) jusqu'à des formes artistiques, religieuses ou intellectuelles complexes, en passant par des projets et des programmes politiques. Nous verrons que c'est là une dimension essentiellement de la subjectivité de classe, de l'affirmation de chaque classe comme un sujet collectif, comme une classe pour soi.

Et ce sont ces différentes idéologies qui s'affrontent pour composer (par syncrétisme, absorption, refoulement, dénégation, etc., selon le cas) l'ordre symbolique de la société dans son ensemble. On comprend aussi à partir de là pourquoi cet ordre symbolique est toujours composé d'éléments hétérogènes, fréquemment incohérents et contradictoires. Ou encore pourquoi la société n'est pas unifiée idéologiquement parlant : elle est divisée sur le plan des idées, des normes, des valeurs et des croyances, comme elle l'est sur le plan des intérêts économiques et politiques des différentes classes qui s'affrontent entre elles.

2.3. La multiplicité des formes. Les luttes de classes ne sont pas moins diverses dans leurs formes que dans

leurs contenus (champs et enjeux). Cette diversité des formes tient elle-même à différents facteurs.

En premier lieu, à la *diversité des contenus* précisément. Les luttes de classes ne prennent manifestement pas les mêmes formes selon qu'elles se déroulent au plan économique, au plan politique ou au plan idéologique.

Sur le plan économique, elles prennent fréquemment la forme d'un *marchandage* (accompagné de ruses, pressions, chantages, menaces de toutes sortes) autour de la valeur (du prix) et de la valeur d'usage (la qualité) des marchandises échangées entre les différentes classes. Exemple : les négociations salariales.

Sur le plan politique, la *compétition électorale* constitue une des formes les plus immédiatement visibles des luttes de classes mais n'en est pas pour autant immédiatement intelligible en tant que telle. En effet, les luttes de classes se trouvent ici doublement médiatisées et par les différents blocs sociaux rivaux que composent classes, fractions de classes, couches et catégories au cours de leurs luttes et par la représentation de ces blocs par des partis voire des coalitions de partis sur la scène politique. Autant de processus sur lesquels il nous faudra revenir par la suite.

Sur le plan idéologique, les luttes de classes s'expriment sous la forme de la *critique réciproque* des idées à laquelle procèdent les différentes tendances, écoles, orientations qui se manifestent au sein de la vie intellectuelle, artistique, religieuse. Ou encore sous la forme des *influences idéologiques concurrentes* que peuvent exercer certains groupes spécifiques d'intellectuels (savants, artistes, prêtres, philosophes) regroupés autour d'institutions culturelles déterminées (départements universitaires, centres de recherches, Eglises ou sectes, journaux, revues, etc.).

En deuxième lieu, à chacun de ces niveaux, il convient de ne jamais réduire les luttes de classes à leurs seules formes, *manifestes*, explicites, déclarées. Il faut toujours

aussi tenter de repérer leurs formes *latentes*, implicites, non déclarées.

Par exemple, au plan économique, une grève apparaît toujours plus ou moins immédiatement comme un épisode de la lutte des classes : à cette occasion s'affirme clairement, ouvertement, publiquement l'opposition des intérêts les plus immédiats des salariés et de leurs employeurs. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que cette opposition se manifeste quotidiennement de multiples autres manières, moins visibles, plus souterraines, que seule une observation directe des conditions quotidiennes de travail permet de relever. Par exemple : les multiples tracasseries, brimades, humiliations que les salariés de base subissent de la part de l'encadrement, la mode actuelle du « management des ressources humaines » fondé sur le stress et la peur qui en pousse certains au suicide, mais aussi leur résistance faite de ralentissement volontaire, de mauvaise volonté, d'absentéisme, voire de coulage et de sabotage de la production, etc.

La diversité des formes de la lutte des classes tient, en troisième lieu, aux *différents degrés d'intensité* qu'elle peut prendre, tout à fait variables d'un moment historique à l'autre. Car il ne faut pas penser, comme peut d'ailleurs le suggérer l'expression même de *lutte* des classes, que celle-ci consiste en une sorte de confrontation permanente. Qu'on s'en félicite ou qu'on le regrette, la lutte des classes ne prend que rarement une intensité paroxystique, en débouchant par exemple sur une grève générale génératrice d'une crise politique majeure et *a fortiori* sur un affrontement militaire, sous forme de guerre civile. La *lutte* des classes n'est que rarement une *guerre* de classes.

La plupart du temps, les luttes de classes se trouvent contenues dans et par les Etats existants, qui leur imposent certaines formes de manière à en réfréner l'intensité. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous verrons que c'est là la fonction générale de l'Etat. Ainsi, dans le cadre de l'Etat démocratique, la grève, la manifestation

de rue, le bulletin de vote, la pétition mais aussi la loi sont les formes les plus habituelles de confrontation entre les classes.

Dans certaines situations historiques, la société capitaliste semble même totalement pacifiée et la lutte des classes inexistante. C'est qu'elle a été entièrement absorbée en quelque sorte par le fonctionnement routinier des institutions auxquelles elle a donné naissance : la négociation collective sur les salaires et les prix, le droit du travail, les politiques sociales, l'activité de différents pouvoirs publics placés sous le « contrôle démocratique » des citoyens et de leurs organisations politiques (partis), etc. En effet, comme nous le verrons encore, la lutte des classes peut déboucher sur ce résultat paradoxal, apparemment contradictoire avec l'idée de *lutte* de classes, qu'est la *conclusion de compromis* entre les différentes classes sociales, y compris entre le prolétariat et la bourgeoisie – sans pour autant mettre définitivement et absolument fin à leurs oppositions et luttes.

En quatrième lieu, enfin, la diversité des formes de la lutte des classes tient à la *diversité des classes elles-mêmes*, chacune ayant ses propres manières de lutter, ses propres modes de lutte, imprimant en quelque sorte son propre style à la confrontation généralisée des intérêts de classe. Modes de luttes qui, pour chacune des classes, résultent à la fois de sa situation dans les rapports de production mais aussi de ses intérêts et de son projet politique, tels qu'ils s'élaborent dans le cours de ses luttes avec/contre les autres classes sociales.

Par exemple, pour mener sa lutte économique contre le prolétariat, la bourgeoisie peut se contenter de laisser fonctionner le marché du travail, de laisser jouer le déséquilibre structurel sur ce marché entre offre et demande d'emplois que crée l'existence d'une « *armée industrielle de réserve* » (une masse permanente de chômeurs) et la concurrence qui s'établit entre les prolétaires en tant que vendeurs de la force de travail. C'est ce qui s'est passé au cours des dernières décennies où les politiques néolibé-

rales de libéralisation des mouvements de capitaux (échanges extérieurs, délocalisations industrielles, investissements financiers) ont conduit à une mise en concurrence entre les salariés des formations semi-périphériques (par exemple les pays d'Europe centrale et orientale) et les formations périphériques (par exemple les pays d'Asie du Sud-Est) et ceux des anciennes formations centrales (d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord), de manière à contraindre ces derniers à accepter la remise en cause des acquis (en termes de niveau des salaires, de protection sociale, de défense syndicale, etc.) de leurs luttes antérieures. La lutte économique de classe de la bourgeoisie prend alors la forme *masquée* de l'ordre économique, de l'ordre des choses – les rapports sociaux de classes sont en quelque sorte occultés dans et par le mouvement des marchandises, de l'argent et du capital : ce qu'on nomme ordinairement « *les lois de l'économie* » – en se trouvant en quelque sorte naturalisée (réifiée) et par conséquent occultée en tant que telle.

Inversement, pour mener sa lutte économique de classe, le prolétariat doit chercher à limiter autant que possible la concurrence entre ses membres. A cette fin, il lui faut s'organiser : coaliser ses membres en syndicats qui se donnent pour but de leur permettre de refuser de s'embaucher ou de continuer à travailler en dessous de certaines conditions de rémunération et de travail et de les mobiliser sous forme de grèves et de manifestations de rue, voire d'émeutes, pour obtenir satisfaction. Si la lutte économique de classe de la bourgeoisie peut se masquer au point qu'on ne l'aperçoit généralement pas comme telle, celle du prolétariat revêt au contraire nécessairement une forme ouverte et déclarée.

3. Composition et décomposition des classes sociales dans et par leurs luttes

Jusqu'à présent, nous avons présupposé que les intérêts des différentes classes sociales sont essentiellement

contradictoires et qu'au cours de leur affrontement chaque classe constitue un bloc relativement homogène face aux autres classes rivales. En fait, ces présupposés demandent à être révisés au moins en partie. Car, si les luttes de classes contribuent à former les classes sociales comme sujets collectifs, en leur permettant de s'unifier, elles conduisent aussi à les déformer : à *les composer* en des blocs sociaux qui les transcendent et, inversement, à *les décomposer* en des unités internes plus restreintes.

3.1. La composition des classes sociales. Elle renvoie à la conclusion d'alliances entre classes sociales pouvant déboucher sur la formation de blocs sociaux.

Les alliances de classes. A priori paradoxale, leur conclusion s'explique pourtant par trois facteurs qui se renforcent mutuellement. En premier lieu, *les luttes entre les classes*. Précisément parce que chaque classe doit faire face à la conflictualité d'autres classes, elle va chercher à s'allier à d'autres classes encore. En vertu de deux vieux principes qui régissent tout conflit : « *L'union fait la force* » (il faut se trouver des alliés pour se renforcer) et « *Il faut diviser pour régner* » (il faut priver l'ennemi de ses alliés potentiels en les neutralisant).

En deuxième lieu, l'espace des alliances de classes est élargi par *la multiplicité des classes sociales*. C'est d'ailleurs pour pouvoir rendre compte des alliances de classes et de la grande diversité de situations politiques auxquelles elles donnent naissance que j'ai préalablement défendu l'idée de l'existence de *quatre* et non pas de *deux* classes au sein du capitalisme. En effet, dès lors que la lutte des classes est un jeu non plus à deux mais à quatre acteurs, il en résulte immédiatement deux conséquences :

– D'une part, chaque classe doit se trouver des alliés, ne serait-ce que pour neutraliser la menace d'isolement que fait peser sur elle la possibilité de la conclusion d'alliances entre les autres classes qui lui sont hostiles. Pour

chaque classe, y compris la classe dominante, le solo ne peut être qu'un chant funèbre !

— D'autre part, les intérêts de chaque classe se compliquent d'autant, chacune ayant désormais affaire non plus à *une seule* autre classe mais à *trois* autres classes. En conséquence, la convergence ou la divergence de ses intérêts relativement à ceux de chacune de ces trois classes vont nécessairement donner lieu à des configurations multiples, complexes et mouvantes, qui multiplient les possibilités d'alliances.

En troisième lieu, l'espace des alliances de classes se trouve encore élargi par *les divisions internes* à chacune de ces classes (notamment sous la forme de fractions distinctes et rivales). Ce qui constitue un facteur supplémentaire de complication et d'ouverture du jeu de la lutte des classes. Je vais y revenir dans un moment.

Cependant, les alliances de classe ne doivent pas se concevoir comme des formules stables et définitives. Elles restent au contraire travaillées par les contradictions d'intérêts entre les classes et les conflits entre elles qui en résultent. En ce sens, les alliances de classes sont toujours plus ou moins précaires et instables. Selon leur degré plus ou moins grand de solidité et donc leur durée plus ou moins longue, on pourra distinguer entre :

- des alliances purement *tactiques*, limitées à un objectif précis dans une conjoncture politique déterminée ;
- des alliances *stratégiques*, de moyenne ou longue portée, impliquant des éléments programmatiques communs quant à la prise ou l'exercice de responsabilités gouvernementales ;
- des alliances *organiques*, bien plus durables parce que relativement solides, qui vont donner naissance à ce qu'on appellera des blocs sociaux.

Les blocs sociaux. Un bloc social est un système d'alliances hiérarchisées entre différentes classes, fractions, couches ou catégories sociales, quelquefois rivales entre elles par ailleurs, alliances constituées sous la direction de l'une d'entre elles qui y occupe ce qu'on appelle une

position hégémonique et dont l'unité est assurée par un réseau d'organisations communes ainsi que par une idéologie commune.

Un bloc social est donc un système d'alliances entre différentes classes sociales ou entre seulement différentes fractions, couches ou catégories de certaines classes sociales. C'est sous la pression des contraintes inhérentes à la lutte des classes et pour réaliser leurs intérêts communs ou convergents qu'un tel bloc se constitue. Cela signifie par conséquent que, dans une société donnée et une situation historique donnée, il n'existe jamais un seul bloc social mais toujours au moins deux blocs sociaux.

Un bloc social réalise un système d'alliances relativement stable et durable, de caractère organique, impliquant *un processus de fusion*, au moins partielle, des différentes classes. Fusion non pas en tant que classes en soi (ce qui n'aurait aucun sens) mais en tant que classes pour soi : les différentes classes ou fractions, couches et catégories donnent naissance à une même entité collective, à un même corps politique dont elles sont les différents membres, en définitive à un même acteur ou sujet historique.

Cette fusion s'opère, d'une part, à travers une série d'organisations (associatives, professionnelles, syndicales, partisans) qui constituent ce qu'on peut nommer « l'armature » du bloc. Ces organisations assurent sa cohésion et luttent contre sa déformation sous la pression des forces centrifuges aussi bien internes qu'externes. Elle se réalise, d'autre part, à travers une idéologie commune : un ensemble un tant soit peu structuré de normes, de valeurs, de croyances, de nature essentiellement politique (s'exprimant sous forme de slogans, programmes, projets) mais pouvant impliquer des éléments moraux, religieux, esthétiques, etc. Cette idéologie constitue ce qu'on pourrait nommer « le ciment » du bloc. La diffusion d'une pareille idéologie passe par des manifestations et des fêtes, des moyens de communication de

masse (une presse, des médias électroniques), des revues, un réseau d'intellectuels, etc.

Dans un pareil bloc, tous les protagonistes ne sont pas placés sur un pied d'égalité : les alliances de classes qui le constituent impliquent au contraire des rapports hiérarchiques entre eux. Une telle alliance se réalise généralement sous la direction d'une des classes (ou fractions) du bloc. On la dénommera *classe ou fraction hégémonique* (du grec *hegemon* : chef militaire et politique). C'est la classe dont les intérêts prévalent en déterminant les principaux objectifs de l'alliance, ses principales orientations stratégiques, partant son horizon politique ; c'est donc la classe qui est parvenue à ériger certains de ses intérêts en intérêts communs à l'ensemble des protagonistes de l'alliance ; c'est aussi la classe qui s'assure généralement le contrôle des principales organisations constituant l'armature du bloc ; et celle dont l'idéologie donne le ton, imprime sa tonalité à l'idéologie du bloc.

Les autres classes membres de l'alliance n'occupent pas pour autant toutes les mêmes positions subordonnées : elles ne sont pas alliées au même titre. Certaines se voient accorder un statut de véritables *vassales*. Ce sont certes des classes subordonnées à la classe ou fraction hégémonique mais dont celle-ci ménage en partie les intérêts, en infléchissant en conséquence les orientations politiques générales du bloc qu'elle dirige. Ce qui suppose que la classe ou fraction hégémonique soit capable de dépasser ses intérêts les plus immédiats. D'autres alliées n'y ont que le statut de classes ou de fractions *relais*. La classe ou fraction hégémonique se contente de leur accorder quelques concessions économiques ou politiques, essentiellement pour prix de leur rôle de « *propagandistes* » des intérêts, idées et valeurs autour desquels se soude le bloc considéré. D'autres, enfin, doivent se contenter d'un statut encore plus modeste de classes ou de fractions *appuis* : elles n'obtiennent en fait aucune concession réelle de la part de la classe ou

fraction hégémonique ; leur participation au bloc se fonde en définitive sur des illusions idéologiques concernant leur capacité à réaliser leurs propres intérêts par l'intermédiaire du bloc social.

Ces inégalités de statut laissent deviner que les oppositions, voire les contradictions d'intérêts entre les différents membres d'un bloc social ne sont pas abolies. Tout au plus se trouvent-elles contenues dans certaines limites, déplacées, transformées. Elles continuent cependant souvent à travailler souterrainement, nuisant à la cohésion du bloc, menaçant de le fissurer et en définitive de le faire éclater dès lors que, sous l'effet de la dynamique historique générale, elles trouvent à s'aiguïser.

3.2. La décomposition des classes sociales. Mais les luttes de classes peuvent aussi accentuer des divisions internes aux classes sociales jusqu'à conduire à leur décomposition en différents éléments.

Les fractions de classe. Une fraction de classe est une partie d'une classe sociale qui présente les deux caractéristiques suivantes.

D'une part, elle occupe une *position spécifique au sein des rapports de production*, qui la distingue des autres membres de cette même classe tout en partageant avec ces derniers une place identique dans la structure de classes de la société capitaliste.

D'autre part, sur la base de cette position spécifique qui lui confère des intérêts propres, elle est *capable de s'autonomiser politiquement* : elle est capable de développer ses propres tactiques et stratégies, d'entrer par conséquent dans des rapports d'alliances avec d'autres classes (ou fractions de classe), qui peuvent aller jusqu'à l'opposer à d'autres fractions de sa propre classe, voire au restant de sa propre classe tout entière.

Exemple : les différentes fractions de la bourgeoisie : bourgeoisie industrielle, bourgeoisie commerciale, bourgeoisie financière, etc. Chacune de ces parties de la classe capitaliste possède une position spécifique au sein

des rapports de production du fait de l'autonomisation d'une partie du capital sous forme du capital commercial et du capital financier et du statut particulier de la propriété foncière dans les rapports capitalistes de production. Les intérêts de ces différentes fractions de la bourgeoisie peuvent entrer en contradiction, au point de leur faire prendre des orientations politiques opposées et nouer des alliances de classes contraires. Dans *Les luttes de classes en France* (1850), Marx montre que la révolution de février 1848 s'explique par la convergence d'intérêts entre la bourgeoisie industrielle, la petite-bourgeoisie et le prolétariat contre la Monarchie de Juillet (le régime monarchiste de Louis-Philippe 1^{er}, né de la révolution de juillet 1830) incarnant les intérêts de l'alliance entre l'aristocratie foncière et la bourgeoisie financière.

Les couches sociales. Une couche sociale est une partie d'une classe sociale (ou d'une fraction de classe) qui présente les deux caractéristiques suivantes.

D'une part, comme une fraction, elle se définit par une situation spécifique dans les rapports de production, qui la distingue au regard de l'ensemble des autres membres de sa classe ou fraction de classe.

D'autre part, contrairement à une fraction, elle n'est pas capable ni susceptible de s'autonomiser politiquement par rapport à l'ensemble de la classe tout en étant néanmoins capable de peser d'une manière spécifique sur ses orientations politiques en fonction du rapport de forces général entre les différentes classes sociales en lutte.

Exemple: *l'aristocratie ouvrière* (on devrait aujourd'hui parler de l'aristocratie prolétarienne). Il s'agit de la partie du prolétariat qui peut cumuler plusieurs des caractéristiques suivantes: c'est la partie la plus qualifiée de la main-d'œuvre prolétaire; elle est employée dans certains secteurs clés de la division sociale du travail (par exemple le secteur producteur d'énergie, le secteur des transports); ce qui lui confère un pouvoir particulier

(elle peut facilement bloquer la production non seulement dans ses propres secteurs d'emploi mais dans l'ensemble de l'appareil industriel); c'est la partie la plus organisée du prolétariat (sur un plan professionnel ou syndical); c'est quelquefois la partie la plus combative et la plus consciente (la plus politisée); mais c'est aussi souvent la partie la mieux payée et qui dispose des meilleures conditions de travail, et dès lors la plus disposée à «s'em(petit)bourgeoiser»: à adopter certains éléments du style de vie de l'encadrement ou de la petite-bourgeoisie.

Les catégories sociales. Une catégorie sociale est un ensemble pluriclassiste (ses membres appartiennent à différentes classes) qui présente les deux caractéristiques suivantes.

D'une part, elle se singularise au sein même de la division du travail par *sa forte unité et homogénéité* que lui confèrent son organisation professionnelle, son prestige, sa formation, sa relative cohérence idéologique, etc.

D'autre part, sur cette base, elle est capable d'acquiescer une certaine autonomie politique dans la lutte des classes et, par conséquent, de peser sur les positions respectives des différentes classes dont font partie ses membres.

Exemple: les *fonctionnaires d'Etat* (les salariés de l'Etat chargés d'exécuter les missions de service public et investis à un degré quelconque de l'autorité de l'Etat) constituent une catégorie sociale du fait de leur statut juridique particulier, des privilèges éventuels qu'il leur confère (par exemple l'emploi à vie), de leur forte organisation en corps hiérarchiques dans et par les différents appareils d'Etat, du prestige commun que leur vaut l'exercice, à différents degrés, de fonctions publiques et de l'autorité publique, et du partage d'un ensemble de valeurs liées au fétichisme de l'Etat (à la croyance à la fois à la toute-puissance de l'Etat, à la neutralité de l'Etat et à l'Etat comme incarnation de l'intérêt général de la société). De ce fait, cette catégo-

rie peut dans une certaine mesure s'autonomiser politiquement et peser sur les positions des différentes classes dans la lutte des classes, notamment par l'intermédiaire de ses organisations syndicales propres et des positions de ses membres dans les différents partis politiques.

3.3. Conclusion : la complexification des rapports de classes par les luttes de classes. De l'ensemble des développements de cette partie, on peut tirer *trois enseignements majeurs*.

En premier lieu, sur la scène sociale et politique, on n'a généralement pas affaire aux classes sociales en tant que telles, mais soit à *plus que des classes* (des blocs sociaux), soit à *moins que des classes* (des fractions de classes, des couches ou des catégories sociales). Autrement dit, du fait des compositions et décompositions qu'elles y subissent, les classes sociales n'agissent et n'apparaissent généralement pas directement comme telles au sein des luttes de classes.

En deuxième lieu, pour chaque classe, fraction ou couche, il convient toujours de distinguer entre *sa situation de classe* (fraction ou couche) et *sa position de classe* (fraction ou couche) :

– *sa situation de classe* : sa situation dans la structure de classes de la société capitaliste, telle qu'elle est déterminée par les rapports capitalistes de production ;

– *sa position de classe* : sa position (ses partis pris, ses orientations et choix politiques) dans les luttes de classes, en fonction des alliances dans lesquelles elle est entrée avec d'autres classes de la société.

En particulier, les différentes fractions ou couches d'une même classe partagent par définition une même situation de classe, alors même qu'elles peuvent avoir des positions de classe différentes voire opposées dans et par la lutte des classes.

En troisième lieu, les divisions et luttes de classes ne sont jamais immédiatement visibles ni lisibles dans les

clivages et oppositions qui se manifestent sur la scène politique. Par exemple dans les luttes entre les différents partis ou les différentes coalitions de partis qui rivalisent sur la scène politique et qui se disputent l'exercice du pouvoir d'Etat. Pour comprendre ce que recouvre et ce que signifie une rivalité déterminée entre certaines formations partisans ou syndicales, il faut toujours analyser la composition sociale de ces formations : se demander quelles classes, fractions, couches ou catégories ces différentes formations rassemblent et représentent, à quels blocs sociaux elles servent d'armature et quelles sont les configurations exactes des rapports de forces entre ces différentes classes, fractions, couches et catégories au sein de chacun de ces blocs sociaux, etc.

4. Classes, luttes de classes et Etat¹

Le rapport de l'Etat à la lutte des classes est complexe. La difficulté tient ici au fait qu'il faut articuler entre elles deux propositions contradictoires. D'une part, l'Etat n'est lui-même qu'un moment de la lutte des classes : il est entièrement déterminé par elle et il n'est rien en dehors d'elle, c'est-à-dire en dehors des rapports conflictuels qui s'établissent entre les différentes classes en lutte et dont il n'est que l'institutionnalisation. D'autre part, l'Etat tend en permanence à s'autonomiser à l'égard de la lutte des classes et il n'est rien en dehors de cette tendance. Il ne s'agit pas là d'une contradiction logique mais d'une contradiction dialectique, qui n'est autre que celle qui caractérise l'Etat en permanence en tant que *produit* de la lutte des classes précisément, produit aux déterminations multiples.

¹ L'Etat n'est ici analysé que dans ses rapports aux classes sociales en lutte. De nombreuses questions concernant la forme, les structures et les fonctions de l'Etat au sein du capitalisme ne sont pas envisagées et demanderaient un traitement spécifique.

4.1. L'Etat comme résultante générale de la lutte des classes. Une société divisée en classes sociales rivales, traversée par d'incessantes luttes de classes (sur tous les plans : économique, politique, idéologique), est fondamentalement incapable de réaliser son unité par elle-même, sur son propre plan. Elle ne peut assurer son unité que par l'intermédiaire et sous la forme de l'édification d'un appareil d'Etat, formellement placé *en dehors* d'elle et *au-dessus* d'elle, formellement distinct du restant de la société et plaçant celle-ci en partie sous sa tutelle. En un mot, l'Etat est l'*unité transcendante* (à la fois extérieure et supérieure) d'une société qui manque d'unité immanente du fait de sa division en classes et de son déchirement par les luttes de classes.

Ainsi, divisée en classes sociales, la société capitaliste se divise de surcroît en *société civile* et *Etat*. Cette séparation externe, à la fois apparente et réelle, entre la société civile et l'Etat résulte en définitive des séparations internes à la société civile qui se développent avec les rapports capitalistes de production et qui font naître des classes sociales aux intérêts contradictoires.

De là découle aussi la fonction générale de l'Etat qui est d'assurer l'unité globale de la société : son unité synchrone (sa cohésion, son organisation propre) tout comme son unité diachronique (sa permanence, sa reproduction en tant que totalité organisée). En un mot, *il fait régner l'ordre contre le désordre* que risquent en permanence d'engendrer les affrontements de classes, à leurs différents niveaux et sous leurs multiples formes. A cette fin :

– D'une part, *il refrène les luttes de classes*, en les contenant dans des limites compatibles avec le maintien de l'édifice social, avec le maintien de l'ordre social ; il les régleme et les régule, en évitant qu'elles ne prennent un tour catastrophique en conduisant à la destruction réciproque des classes en lutte, donc à l'autodestruction de la société. Résultante de la division de la société en classes sociales et des luttes de ces classes en-

tre elles, l'Etat rétroagit sur ces processus qui le font naître pour les normaliser et les formaliser, de manière à préserver l'unité et la pérennité de la société dans son ensemble.

L'Etat se pose donc en *médiateur entre les classes* : il favorise la recherche et la conclusion de compromis entre elles, il leur propose et leur impose de pareils compromis. L'Etat n'est lui-même, dans son ensemble comme dans ses structures (appareils) et ses fonctions particulières, que l'institutionnalisation de compromis entre les classes sociales : il n'est qu'une succession et un empilement de compromis institutionnalisés. Compromis qui ne font pas cesser les luttes de classes, mais qui les modèrent et les encadrent (leur fixent certaines limites, normes et formes).

Cela signifie aussi que l'Etat ne peut exister qu'autant qu'existe un espace de compromis possible entre les classes sociales. Lorsque cet espace s'amenuise et disparaît, c'est l'existence même de l'Etat qui est compromise. C'est ce qui apparaît dans la situation extrême de la guerre civile : lorsque les intérêts des différentes classes sociales deviennent mutuellement inconciliables au point que leurs conflits dégénèrent en affrontement armé, l'Etat s'effondre ou vole en éclats.

– D'autre part – mais ce n'est qu'une autre manière de dire la même chose – la fonction générale de l'Etat est de *faire prévaloir l'intérêt général* dans une situation d'affrontement entre les intérêts particuliers, divergents et contradictoires, des différentes classes en lutte. L'intérêt général peut se définir comme l'intérêt, commun à l'ensemble des membres de la société, au maintien de la société elle-même, à sa reproduction comme totalité organisée assurant certaines des conditions essentielles d'existence de ses membres. Cette fonction générale, l'Etat ne peut l'accomplir qu'en s'érigeant au-dessus de la société, donc au-dessus de l'ensemble des classes sociales, y compris la classe dominante.

En un mot, l'Etat ne peut *cimenter* la société (en assurer l'unité, la cohésion, la reproduction) qu'à la condition de *couronner* la société (de la placer sous sa tutelle régaliennne). Ainsi, entre la forme générale de l'Etat comme unité transcendante de la société et sa fonction générale de maintien de son unité, il y a un rapport étroit et nécessaire.

4.2. L'Etat comme « instrument » de la domination de classe. Les développements précédents pourraient laisser entendre que l'Etat serait une instance neutre dans le processus de la lutte des classes : il se situerait en quelque sorte en dehors et au-dessus de la mêlée générale qu'est la lutte des classes comme une sorte d'arbitre chargé d'instituer et de faire respecter un règlement destiné à éviter que cette lutte ne dégénère. En fait, en remplissant sa fonction générale de garant de l'unité sociale, en retenant les luttes de classes, en s'instituant comme médiation entre les classes et comme agent de compromis entre elles, l'Etat sert fondamentalement les intérêts de la classe dominante (la bourgeoisie) : il fonctionne comme un « instrument » de la domination de classe.

Cette formule demande à être employée avec discernement et nuance. D'une part, l'image employée tend à *réifier* l'Etat (à en faire un instrument, une chose) alors que l'Etat n'est pas une chose mais un ensemble de rapports sociaux : sa matérialité (son organisation propre) est celle d'un ensemble d'institutions, d'appareils qui, tout à la fois, sanctionnent, condensent, normalisent et formalisent l'ensemble des rapports de classes. D'autre part, elle tend à simplifier outrageusement les rapports de l'Etat à la classe dominante. Car, si l'Etat est bien toujours en dernière instance au service des intérêts de la classe dominante, il n'est pas pour autant, comme le suggère l'image précédente, entre les mains de la classe dominante : celle-ci ne s'approprie pas l'Etat et ce n'est pas davantage elle qui, partout et toujours, le contrôle directement (les dirigeants de l'Etat ne sont pas partout et toujours issus de

ses rangs), pas plus qu'elle ne manipule les dirigeants de l'Etat comme des pantins ou des marionnettes. Si l'Etat est fondamentalement au service de la classe dominante, c'est dans et par sa fonction générale elle-même : en assurant l'ordre au sein de la société, en assurant sa reproduction comme totalité organisée, l'Etat maintient *ipso facto* l'ensemble des conditions sur lesquelles repose le pouvoir de la classe dominante, de différentes manières.

L'Etat comme agent des conditions générales de la reproduction du capital. Le pouvoir de la classe dominante repose tout d'abord sur les rapports capitalistes de production. Sa perpétuation suppose donc la reproduction incessante de ces rapports. Cette reproduction implique à son tour un ensemble de *conditions générales* que la classe dominante ne peut pas ou pas complètement assurer par elle-même et dont l'Etat se charge. Ainsi en va-t-il :

- *au niveau du procès de production du capital* : l'Etat peut être requis pour produire ou gérer des infrastructures productives socialisées (sources d'énergie, voies de communication, réseaux de télécommunications, etc.) ou la reproduction de la force sociale de travail à travers des équipements collectifs, des services publics (école, hôpitaux, etc.), des politiques sociales (prestations familiales, assurance maladie, assurance chômage, etc.) ;

- *au niveau du procès de circulation du capital* : d'une part, l'Etat garantit l'existence et la stabilité de la monnaie comme équivalent général, socialement validé, de la richesse sociale ; d'autre part, l'Etat conforte l'existence du système juridique en fixant le cadre général des rapports contractuels entre les sujets juridiques et en garantissant le respect des engagements contractuels pris par ces derniers ;

- *au niveau du procès d'ensemble de la production capitaliste* : l'Etat joue un rôle régulateur en tentant d'atténuer les effets critiques des contradictions inhérentes à cette dernière qui donnent lieu à des crises économiques partielles ou globales, conjoncturelles ou structurelles.

Il use à cette fin de différents moyens : la politique monétaire (politique de change et de crédit), la politique salariale (salaire minimum, réglementation des conditions de travail et du statut juridique du salarié, etc.) et la politique budgétaire (montant et nature des tarifs publics, des recettes fiscales et des dépenses publiques).

Ainsi, l'Etat assure à la fois les conditions socio-économiques de la reproduction de la société dans son ensemble et la perpétuation des conditions générales de la domination de la classe dominante. De la sorte, si l'Etat peut et doit être considéré comme le représentant et l'agent de l'intérêt particulier de la classe dominante, ce n'est pas au sens où il délaisserait l'intérêt général de la société. C'est au contraire en assurant ce dernier, c'est-à-dire en maintenant les conditions générales de la vie sociale telles qu'elles sont façonnées par les rapports capitalistes de production, qui constituent la base même de la domination de classe de la bourgeoisie, que l'Etat assure aussi fondamentalement l'intérêt de la classe dominante.

L'Etat comme arbitre des conflits d'intérêts au sein de la classe dominante. Nous avons vu que la bourgeoisie se trouve divisée en différentes fractions (industrielle, commerciale, financière, foncière). Selon les périodes et les conjonctures, les intérêts particuliers de ces différentes fractions se combinent de manière variable ; mais il peut survenir des situations où ces différents intérêts entrent en conflit. En assurant les conditions générales de la reproduction des rapports capitalistes de production, l'Etat contribue aussi à établir le cadre à l'intérieur duquel les différentes fractions de la bourgeoisie situent leurs activités socio-économiques et cherchent à réaliser leurs intérêts économiques, soit le cadre matériel et institutionnel à l'intérieur duquel leurs intérêts entrent éventuellement en conflit et ces conflits doivent trouver leur solution.

Exemples : la fixation des tarifs et des normes régissant les importations comme arbitrage entre le capital marchand opérant dans l'import-export, par définition favorable à la libre circulation des marchandises, et le

capital industriel qui peut au contraire avoir intérêt à se protéger de la concurrence étrangère par des barrières douanières ; la fixation des tarifs publics mais aussi des assiettes et des taux d'imposition comme arbitrage entre les différents secteurs de l'économie nationale et les différentes parties correspondantes de la bourgeoisie.

En arbitrant ainsi les conflits éventuels entre les différents éléments de la bourgeoisie, l'Etat contribue à produire l'unité de cette classe, donc cette classe elle-même en tant que classe pour soi, en tant que sujet collectif. Il le fait généralement en privilégiant certains de ces intérêts, ceux de la fraction hégémonique de cette classe, de la fraction qui s'assure la direction de l'ensemble des affaires de la bourgeoisie et, plus largement, de l'ensemble de la société. D'où :

L'Etat comme armature et ciment du bloc hégémonique. A la suite d'Antonio Gramsci, j'entends par là le bloc social qui assure l'hégémonie de la classe dominante : sa capacité à obtenir le consentement des classes dominées à leur propre domination. L'hégémonie désigne la capacité de la classe dominante à diriger la société entière en obtenant le consentement des classes dominées à sa propre direction – ce consentement fût-il purement passif, fondé sur la résignation de ces classes à leur domination. Et, selon Gramsci, cette hégémonie passe par la constitution, sous la direction de la bourgeoisie ou d'une fraction d'entre elle, d'un système de rapports d'alliances, de subordination, de concession, avec certaines classes, fractions ou couches dominées. Par ce biais, ces dernières se font les défenseurs des intérêts de la classe dominante au sein de l'ensemble de la société, élargissant d'autant l'assise sociale de son pouvoir politique, notamment sur le plan électoral, tandis que le restant des classes, fractions ou couches dominées se trouvent isolées voire neutralisées, en tout cas affaiblies dans leur capacité conflictuelle.

Comme tout autre bloc social, la cohésion du bloc hégémonique est, tout d'abord, le fruit de sa représentation

sur la scène politique par l'intermédiaire d'un certain nombre de partis politiques formant coalition. Cette cohésion résulte, par ailleurs, de la mise en forme et de la diffusion d'une culture commune, d'un ensemble d'idées, de normes, de valeurs partagées par les membres des différentes classes et fractions qui composent le bloc hégémonique.

Mais ce qui caractérise en propre le bloc hégémonique, c'est le rôle central que joue l'Etat dans sa cohésion : c'est dans et par la position des différentes classes, fractions ou couches dans l'Etat ou relativement à l'Etat que s'effectue l'intégration au sein du bloc hégémonique et la distribution des différents rôles. La participation au bloc hégémonique ouvre ainsi la possibilité aux différentes classes ou fractions, alliées de la classe dominante, d'occuper deux positions privilégiées au sein de l'Etat :

– celle de *classe (ou de fraction) régnante* : celle « dont les partis politiques sont présents aux places dominantes de la scène politique », dont les représentants politiques constituent et dirigent, par exemple, la coalition gouvernementale et/ou la coalition majoritaire sur le plan parlementaire ;

– celle de *classe (ou de fraction) tenant de l'appareil d'Etat* : celle « dans laquelle se recrute le personnel politique, bureaucratique, militaire, etc., qui occupe les « sommets » de l'Etat », les hauts fonctionnaires civils, militaires ou religieux².

Les autres classes ou fractions du bloc hégémonique ne se voient accorder que des positions subalternes au sein de ce système d'alliances. Mais c'est encore par rapport à l'Etat que se définissent leurs positions. Par exemple, les classes relais sont celles qui occupent les positions subalternes dans les appareils d'Etat. Et les classes appuis sont celles qui entretiennent un rapport de dépendance à la fois matérielle et idéologique parti-

² Cf. N. Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspero, 1971, tome 2, pp. 74 et 75.

culier à l'Etat, en cultivant par exemple le fétichisme de l'Etat. Ainsi, qu'il s'agisse des positions de premier plan ou des positions subalternes au sein du bloc hégémonique, on constate que l'Etat joue un rôle fondamental dans la constitution et la cohésion de ce bloc. Il en forme la véritable armature institutionnelle tout comme il lui fournit son ciment idéologique.

L'Etat face aux luttes des classes dominées : de la répression à l'intégration. L'Etat est enfin au service de la classe dominante en la défendant contre les éventuelles entreprises hostiles des classes dominées. Concentrons-nous ici sur le cas du prolétariat qui, de toutes les classes dominées, est celle dont les luttes présentent potentiellement le plus grand risque pour la classe dominante. Les rapports de l'Etat aux luttes de classe du prolétariat mêlent en fait, en des proportions variables selon les Etats et les péripéties de la lutte des classes, trois composantes différentes.

– *La répression.* Au nom de l'ordre et de la défense de la sacro-sainte propriété privée, l'Etat réprime les luttes du prolétariat, dès lors qu'elles menacent ou risquent de menacer non seulement les bases du pouvoir de la classe dominante (la propriété de moyens de production et l'Etat lui-même) mais aussi, tout simplement, la configuration établie des rapports de classes : les modalités établies de domination et d'exploitation, le bloc hégémonique constitué, etc. A cette fin, l'Etat dispose de toute une gamme de forces répressives : depuis le système pénal ordinaire (droit pénal, tribunaux et prisons) jusqu'à l'armée en passant par les forces de police spécialisées dans le maintien de l'ordre (la répression des grèves, des manifestations de rue, des réunions publiques, etc.).

– *La neutralisation.* Pour autant qu'il en tolère l'expression, l'Etat joue aussi un rôle particulier dans le processus consistant à neutraliser les luttes de classes du prolétariat, à en réduire la portée, à en limiter l'efficacité, en les enfermant dans un cadre compatible avec le main-

tien de la domination de classe capitaliste : grèves dans le cadre d'un droit de grève réglementé, manifestations de rue dans le cadre du respect de « l'ordre public », campagnes électorales dans le cadre du jeu électoral et du parlementarisme, etc.

– *L'intégration.* Elle consiste à obtenir le consentement, au moins passif, du prolétariat à sa propre domination, de manière à élargir et à renforcer d'autant l'hégémonie de la classe dominante. Voire à intégrer une partie du prolétariat (certaines de ses couches) dans le bloc hégémonique, dans un statut subalterne de relais. Elle a pour condition la reconnaissance par l'Etat de la légitimité de certains des intérêts du prolétariat par la mise en œuvre de politiques sociales appropriées, de dispositifs institutionnels (juridiques et administratifs), de services publics et d'équipements collectifs en mesure de satisfaire au moins en partie ces intérêts. Ainsi, l'Etat ne peut remplir ni sa fonction générale d'unification du corps social, ni sa fonction particulière d'« instrument » de la domination de classe, sans prendre en compte et ménager aussi certains au moins des intérêts des classes dominées. Dût-il pour cela refréner les appétits de domination et d'exploitation de la classe dominante ou de certains de ses éléments.

4.3. L'unité propre et l'autonomie relative de l'Etat à l'égard des classes en lutte. Dans l'accomplissement de sa fonction générale d'unification et de pacification du corps social, l'Etat est en proie aux obstacles et limites que lui opposent les différentes classes en lutte et leurs particularités. Dès lors, l'Etat ne peut remplir cette fonction qu'à la condition de parvenir à transcender les particularités constitutives des différentes classes sociales en lutte. En un mot, il lui faut disposer tout à la fois d'une unité propre et d'une autonomie relative par rapport aux différentes classes en lutte.

L'unité propre de l'Etat. Elle lui est assurée par son organisation sous la forme d'un ensemble d'appareils

(appareil militaire, policier, judiciaire, fiscal, appareil d'assistance, de formation scolaire, etc.). Ce sont autant de corps séparés (juridiquement) du restant de la société tout en la maillant par des réseaux plus ou moins denses d'institutions, disposant de leur propre autorité (la loi) et de leur propre base économique (la fiscalité), entre lesquels s'établit une division du travail politico-administratif et dont l'unité est assurée par leur coordination au sommet de l'Etat par l'action gouvernementale.

L'unité propre de l'Etat se trouve renforcée par l'organisation bureaucratique de ces mêmes appareils, impliquant une double hiérarchie du pouvoir (de l'autorité) et du savoir (de la compétence), dans laquelle chaque échelon se trouve directement placé sous le contrôle de l'échelon supérieur tandis qu'il contrôle lui-même l'échelon inférieur. Ce qui confère une grande cohésion mais aussi une grande rigidité à l'organisation matérielle et institutionnelle de l'Etat.

Cette unité repose enfin sur l'existence même de la bureaucratie en tant que catégorie sociale particulière, possédant ses intérêts propres, distincts de ceux des différentes classes sociales, du fait de sa place singulière dans la division sociale du travail ; et ce, bien que, du fait même de leur organisation hiérarchique mais aussi de leurs différences éventuelles de statut, les divers corps de fonctionnaires (d'agents de l'Etat) appartiennent à ces différentes classes sociales, comme on l'a déjà vu.

L'autonomie relative de l'Etat. L'unité propre de l'Etat lui assure une certaine autonomie par rapport aux différentes classes en lutte, y compris la classe dominante. Cette autonomie est en fait double :

– *Organisationnelle :* l'Etat possède sa propre organisation, avec ses propres agents, distincte de toutes celles que peuvent élaborer concurremment les différentes classes en lutte (sous forme de partis, de syndicats, d'associations, de mutuelles, etc.). Il est capable à ce titre de leur tenir tête et de leur en imposer.

– *Stratégique*: l'Etat dispose aussi d'une autonomie de décision et d'action aux différents niveaux de l'appareil d'Etat par rapport aux intérêts, volontés, actions des différentes classes sociales, y compris en définitive la classe dominante.

Mais il ne peut jamais s'agir que d'une *autonomie relative*. Autrement dit, l'Etat ne peut pas s'abstraire totalement de la lutte des classes: il n'existe pas indépendamment d'elle, puisqu'il en est le produit en tant que matérialisation des rapports de forces entre elles. Dans cette mesure même, son degré d'autonomie fluctue essentiellement en fonction de ces derniers.

Plus ces rapports sont favorables à la classe dominante, moins est grande l'autonomie de l'Etat. Lorsque la classe dominante domine sans partage (sans concessions ni compromis), l'Etat est entièrement au service de cette dernière. C'est ce qui se produit par exemple sous un régime de dictature de la classe dominante.

Inversement, plus les luttes des classes dominées parviennent à rééquilibrer les rapports de forces en leur faveur, plus l'autonomie de l'Etat est grande. C'est le cas en particulier lorsque la lutte de classe du prolétariat impose à la classe dominante des réformes de structure que l'Etat est chargé de mettre en œuvre et que sa propre organisation institutionnelle matérialise.

A la limite, il peut se créer des situations exceptionnelles dans lesquelles la lutte des classes aboutit à un *équilibre entre les différentes classes* tel que l'Etat tend à s'émanciper de l'ensemble de la société civile, à s'ériger au-dessus des différentes classes en luttes (exemple typique signalé par Marx: le bonapartisme).

Chapitre III

La subjectivité des classes

Les classes sociales n'existent pleinement en tant que telles qu'à la condition d'affirmer leur subjectivité de classe: d'exister et d'agir en tant que *sujets sociaux* ou *sujets collectifs*. Cela implique pour chacune d'elles que se renforce son pouvoir de classe, que se développe son organisation de classe et que s'épanouisse sa conscience de classe.

Son pouvoir de classe: sa capacité de figurer sur la scène historique comme une force sociale distincte et autonome, en mesure d'infléchir le devenir de la société, d'en déterminer les finalités générales, de contribuer à l'institution de ses règles d'organisation et de fonctionnement fondamentales, de modifier en conséquence les rapports sociaux qui structurent la société (par exemple les rapports de production), de peser sur les rapports de forces entre l'ensemble des blocs, classes, fractions, catégories, y compris dans leurs dimensions institutionnelles (en tant que ces rapports sont institutionnalisés dans et par l'Etat); le tout en fonction de ses intérêts de classe propres, concurremment aux autres classes sociales, par ses luttes contre elles comme par ses éventuelles alliances avec elles.

Son organisation de classe: sa capacité de développer ses propres réseaux de socialisation, de construire ses propres organisations collectives, d'édifier ses propres institutions, d'animer ses propres manifestations collectives, autant de médiations permettant de rassembler les membres de la classe, de concentrer et de centraliser les

différents moments de sa lutte de classe, d'accumuler une expérience commune.

La conscience de classe: sa capacité de se former des représentations d'elle-même, des autres classes et du monde en général qui lui sont propres, à la fois originales (distinctes de celles des autres classes) et adéquates (appropriées à sa situation de classe: à ses intérêts, à ses luttes et à ses perspectives). Cela implique non seulement la diffusion au sein de ses membres de la conscience de leur commune appartenance à une même classe mais encore la formation d'une véritable conscience collective appuyée sur et par des pratiques, des manières de faire, de sentir et de penser, un mode ou style de vie propres, une mémoire collective, des référentiels politiques propres, éventuellement des valeurs éthiques, politiques, religieuses propres, une dénomination collective propre, le tout renforcé par des œuvres (littéraires, musicales, cinématographiques, etc.) qui la mettent tout particulièrement en scène. Et cette conscience culminera dans la formulation d'un projet politique propre, impliquant au-delà d'un ensemble de mesures ou d'orientations gouvernementales un véritable modèle de société, permettant à la classe de parler non seulement au nom de ses intérêts particuliers mais plus largement au nom de l'intérêt général de la société, voire de l'intérêt universel de l'humanité.

Pareille subjectivité n'est *jamais donnée a priori* à aucune classe sociale, toute classe doit l'acquérir et la conquérir de haute lutte. Et elle n'est *pas davantage définitivement acquise* à une classe sociale, elle peut au contraire se dégrader et se perdre tout comme se reconquérir, au gré des péripéties des luttes de classes.

Car c'est d'abord par sa participation à ces dernières que chaque classe acquiert et conforte sa subjectivité de classe ou, au contraire, la voit s'étioler et se corrompre. C'est au sein de ce processus qu'elle peut et doit s'affirmer comme un sujet collectif, en faisant la preuve de sa capacité à peser sur le devenir historique de la société, sur les rapports de forces en son sein, la preuve de sa ca-

pacité à se mobiliser et à s'organiser collectivement, à manifester sa conscience de classe et à réaliser son projet politique. Cependant, nous avons vu que les luttes de classes produisent aussi des effets de décomposition et de composition (donc de fusion) des classes qui sont directement contraires à l'affirmation de la subjectivité des classes sociales. Celle-ci suppose donc encore un autre processus, spécifique: *un travail de la classe sur elle-même*, destiné à en former, en conforter et en synthétiser les éléments de subjectivité, à les préserver contre leur possible corruption, délitement ou écrasement au cours du processus des luttes de classes.

C'est ce travail que ce chapitre se propose de mettre en évidence, en analysant les principales formes et modalités, et en distinguant les différents niveaux de développement de la subjectivité de classe auxquels il peut donner naissance – en se rappelant que le passage d'un niveau au niveau supérieur n'a jamais rien d'automatique et n'exclut pas d'éventuelles régressions ultérieures.

1. La classe incorporée

Les classes sociales nous sont tout d'abord apparues comme des ensembles macrosociologiques d'individus partageant des positions identiques, semblables ou du moins analogues au sein des rapports capitalistes de production. C'est donc aussi de cette base, à partir de cette identité de situation, qu'il nous faut partir pour expliquer la formation de la subjectivité de classe.

1.1. La typification psychosociologique des classes sociales. Une identité de situation dans les rapports de production vaut aux individus qui la partagent d'être confrontés en permanence à des nécessités communes (des limites, des obstacles, des contraintes similaires) tout comme à des possibilités communes (des facilités, des opportunités ou des choix similaires). Cette confrontation permanente à des nécessités ainsi qu'à des possi-

bilités communes engendre des formes de comportements communes, des manières communes d'agir, de sentir et de penser, en définitive des attitudes communes, qui finissent par se fixer, se figer même, en des dispositions subjectives plus ou moins profondément inscrites dans la psychologie (les modes de perception, d'action et de représentation) des sujets individuels.

En définitive, les conditions objectives d'existence créées à chaque classe d'individus par leur commune position dans les rapports de production, par les nécessités que ces rapports leur imposent tout comme les possibilités qu'ils leur ouvrent, finissent par se trouver *intériorisées* sous forme de dispositions subjectives par ces mêmes individus. Ainsi chaque classe (fraction de classe, couche sociale ou catégorie sociale) tend-elle à donner naissance à *une sorte de type humain distinct*. Si la classe sociale est d'abord une donnée sociologique (un produit de la segmentation, de la hiérarchisation et de la conflictualité sociales), elle se caractérise aussi en définitive comme une donnée psychologique ou plutôt psychosociologique.

La littérature a très tôt tiré parti de cette typification psychosociologique des classes sociales. Les grandes fresques romanesques du XIX^e siècle, la peinture de la société française à l'époque de la Restauration par Balzac dans *La comédie humaine* tout comme celle du Second Empire tentée par Zola dans les *Rougon-Macquart* en offrent deux exemples célèbres. Et, depuis lors, le théâtre et le cinéma ont d'innombrables fois su exploiter les effets comiques ou dramatiques qui peuvent résulter de la confrontation de membres de classes différentes sous forme de types psychologiques contrastés. Autant d'exemples qui montrent d'ailleurs combien on tend alors à naturaliser les classes sociales : à faire apparaître les types psychologiques, constitués par intériorisation des nécessités et possibilités existentielles définies par les rapports sociaux, comme autant de variantes d'une nature humaine immuable.

1.2. Le concept d'*habitus*. Le phénomène a également retenu l'attention des sociologues. Maurice Halbwachs s'est penché sur lui dans son *Esquisse d'une psychologie des classes sociales* (1938), un ouvrage dont le titre dit assez le propos. Et c'est pour en rendre compte de ce processus que Pierre Bourdieu (1979) a élaboré le concept d'*habitus*.

Bourdieu part d'une constatation sociologique banale qui fait partie, comme il le reconnaît lui-même, de la connaissance commune de la réalité sociale. Les pratiques sociales (les manières d'agir, de penser, de sentir) d'un agent social déterminé (un bourgeois, un prolétaire, un cadre, un paysan, etc.) sont à la fois :

– *harmonisées* entre elles : elles présentent une unité de style, un air de famille caractéristique (les manières dont l'agent en question tient son corps, s'habille, parle, mange, se loge, se comporte en public, etc., se ressemblent toujours du point de vue de leur style général), sans que cette ressemblance soit l'effet d'une volonté particulière de l'agent, sans même qu'il en ait généralement conscience, si bien qu'on distingue d'emblée un paysan d'un grand bourgeois et une ouvrière d'une femme cadre ;

– *orchestrées* avec celles des autres membres de sa classe : là encore, elles présentent un air de famille, une unité de style, si bien qu'il n'y a rien qui ressemble plus à un grand bourgeois qu'un autre grand bourgeois ou à un ouvrier qu'un autre ouvrier. Sans que, là encore, cela résulte d'une volonté consciente de la part des différents agents.

Bourdieu explique cette unité de style de vie en supposant que, quel que soit le domaine d'action, le champ de pratiques sociales dans lequel opère un agent social, il met fondamentalement en œuvre les mêmes principes et schémas généraux d'action : « *Les pratiques d'un même agent et, plus largement, les pratiques de tous les agents d'une même classe, doivent l'affinité de style qui fait de chacune d'elle une métaphore de n'importe la-*

quelle d'entre les autres au fait qu'elles sont le produit des transferts d'un champ à un autre des mêmes schémas d'action.»¹

L'*habitus de classe* est précisément l'unité de ces schémas et principes d'action auxquels tout membre de cette classe se soumet ordinairement, quelle que soit l'action entreprise (ce qui explique l'harmonie apparente entre ses pratiques dans des domaines les plus divers), qu'il partage en commun avec tous les autres membres de cette même classe (ce qui explique l'orchestration apparente de leurs pratiques) et qui simultanément les distingue des membres des autres classes.

Mais comment cet *habitus* se constitue-t-il ? Et quels rapports entretient-il avec les conditions objectives d'existence faites aux agents sociaux par leur situation dans les rapports de production ? Pour répondre à ces questions, Bourdieu use d'une métaphore : l'*habitus* résulte de l'*incorporation* par les agents sociaux, sous forme de principes et de schémas d'action, de l'ensemble des conditionnements (des nécessités et des possibilités, des contraintes et des choix) qui, aussi bien dans le travail que hors du travail, pèsent sur eux et définissent précisément leur condition objective de classe.

Ce terme d'*incorporation* doit lui-même se comprendre en différents sens. En premier lieu, il doit se prendre au sens propre. Car l'*habitus* implique ce que Bourdieu nomme une *hexis* corporelle déterminée : « [...] une manière de tenir son corps, de le présenter aux autres, de le mouvoir, de lui faire une place, qui donne au corps sa physionomie sociale. Dimension fondamentale du sens de l'orientation sociale, l'*hexis* corporelle est une manière pratique d'éprouver et d'exprimer le sens que l'on a, comme on dit, de sa propre valeur sociale [...] »².

¹ *La distinction*, Editions de Minuit, Paris, 1979, pp. 191-192.

² *Id.*, p. 552.

Manière de livrer son corps au regard et au jugement des autres, l'*hexis* corporelle ordonne et unifie gestes, postures, mimiques, regards, expressivités du visage, distances à autrui, etc., en signifiant en définitive la place que l'on occupe dans la société.

Mais c'est évidemment au sens métaphorique que le terme d'*incorporation* prend ici tout son sens. L'*habitus* implique ainsi, en deuxième lieu, un *ethos* : un système de comportements et d'attitudes à l'égard d'autrui, des membres de sa propre classe comme de ceux des autres classes, réglés par un ensemble de normes et de valeurs, par lesquels l'individu *intériorise* véritablement sa condition de classe. Sous ce rapport, il consiste toujours, selon Bourdieu, à *faire de nécessité vertu* : à amener l'agent à « choisir » (à aimer, à préférer, à valoriser), dans tout domaine d'action où il est amené à évoluer, ce qui lui est en fait selon les cas imposé, toléré, proposé ou offert par sa condition de classe. Autrement dit, résultant de la transformation des conditions objectives d'existence en dispositions subjectives, l'*habitus* règle à son tour le jugement porté par un individu sur ses propres conditions d'existence comme « *naturelles* » (normales) et enviables.

Plus largement, l'*habitus* est, en troisième lieu, au principe du *goût*, en mettant en œuvre des critères le plus souvent tout à fait irréfléchis, à partir desquels l'individu jugera le monde, les situations de la vie quotidienne, les autres, soi-même. C'est notamment à partir de cette capacité que chaque agent social est en mesure de percevoir l'unité de style caractéristique du mode de vie lié à une condition de classe déterminée et est, par conséquent, capable de classer les différents agents sociaux. Résultat des classements objectifs des individus en tant qu'agents sociaux définis par leur situation dans les rapports de production, l'*habitus* est au principe des classements subjectifs auxquels les agents procèdent les uns des autres : il est, comme le dit Bourdieu, une *structure* (un ensemble unifié de principes d'action) à la fois *structurée* (par les conditions objectives définissant la

classe) *et structurante* (des pratiques et des représentations des membres de la classe).

Le concept d'*habitus* nous permet de comprendre qu'une classe ne se définit pas seulement par sa situation dans les rapports de production mais encore par un ensemble de dispositions subjectives qui sont autant de manières pour les agents de cette classe d'intérioriser les conditions objectives d'existence que leur fait leur situation dans les rapports de production : elle n'est pas seulement une classe objective mais encore une classe incorporée. Bien plus, il nous permet de comprendre comment les différents membres d'une classe sociale *se rapportent activement, dynamiquement*, à leurs conditions objectives de classe et comment *ils s'approprient* ces conditions objectives en les transformant en dispositions subjectives (en principes et schémas d'action, en systèmes de normes et de valeurs, en principes classificatoires de l'espace social) qui génèrent et organisent leurs pratiques sociales spécifiques dans les différents champs où ils agissent : le rapport à leurs corps, leurs habitudes alimentaires, la façon dont ils ont de se loger ou de s'habiller, de parler ou de se comporter en public, de vivre en famille et de se fréquenter (ou non) entre voisins, de prendre part à la vie associative, syndicale, politique ou religieuse, leur rapport à l'information et à la culture, etc. Bref les multiples actes et situations de la vie quotidienne des classes sociales, par lesquels celles-ci ne se différencient pas moins les unes des autres que par leurs positions objectives dans les rapports de production.

1.3. Les limites de la classe incorporée. En tant qu'ensemble structuré de dispositions subjectives résultant de l'intériorisation des conditions objectives d'existence qui sont faites aux différents membres d'une classe par leur situation dans les rapports de production, l'*habitus* représente le premier degré ou stade de constitution de la subjectivité de cette classe. C'en est à la fois le socle et la base, aussi solides (et néanmoins souples) que les

conditions objectives dont il résulte par incorporation. Ses limites n'en sont pas moins évidentes.

Le pouvoir de la classe est ici extrêmement réduit. En effet, l'*habitus* ne permet en rien de transformer les conditions d'existence des membres de la classe, ni les rapports de production qui les génèrent. Au contraire, toute la logique de l'*habitus* consiste dans une adaptation dynamique des individus aux nécessités imposées et possibilités ouvertes par leurs conditions d'existence. Bien plus, il consiste à faire de nécessité vertu : à s'adapter à ses conditions et finalement à les considérer comme immuables et comme enviables. En ce sens, l'*habitus* est *fondamentalement conservateur* : facteur d'adaptation des sujets individuels à leurs conditions d'existence et aux rapports sociaux qui les définissent, il est un facteur de reproduction de ces rapports à l'identique.

Tout ce que l'*habitus* permet du point de vue de l'*organisation* de la classe, c'est la reconnaissance réciproque de ses membres et l'affinité réciproque entre eux sur la base de l'homophilie (de l'amour du semblable). Autrement dit, l'*habitus* rend possible, en même temps qu'en partie nécessaire, le regroupement par affinités électives des membres d'une même classe ou fraction : leur regroupement parce qu'ils s'apprécient réciproquement comme des sujets présentant les mêmes dispositions subjectives, portés à effectuer les mêmes choix existentiels, partageant spontanément le même système de valeurs et de jugements sur les choses, les actes, les situations, les hommes, etc. L'*habitus* est ainsi au principe :

- de la forte dose d'*homogamie* qui caractérise toutes les classes sociales, et cela alors même que la constitution de ces unions peut ne plus faire l'objet de stratégie familiale explicite ;

- du *développement de la socialité primaire* au sein de chaque classe, de la constitution et de la vivacité des groupes de convivialité : des groupes fondés sur les relations familiales, les relations amicales, les relations de

voisinage (dans l'immeuble, la rue, le quartier), les relations de camaraderie entre collègues de travail, etc. Autrement dit, des relations à la fois interpersonnelles et affinitaires, constituant le tissu des relations quotidiennes.

Mais on est encore loin de la constitution des organisations et mouvements qui permettront à la classe d'exister et de se manifester comme un sujet collectif au sens plein du terme : comme une force sociale capable de transformer la société et d'en orienter le devenir.

La conscience de classe est elle-même ici au degré le plus bas. Tout ce que l'*habitus* rend possible, c'est :

- d'une part, *le sentiment d'appartenance* à un même groupement social, à un même « monde » (qui n'est pas nécessairement identifié ni reconnu comme une classe sociale) à travers la reconnaissance réciproque des différents membres comme participant d'une même expérience (vivant dans des conditions identiques, similaires ou voisines) et comme représentant d'un même type humain ;

- d'autre part, *la conscience d'une opposition entre « nous » et « eux »* : entre ceux qui font partie de « notre » monde et ceux qui n'en font pas partie, mais sans conscience claire ni encore moins précise des rapports sociaux qui génèrent cette opposition.

La classe n'est ici appréhendée que dans ses particularités et comme une particularité parmi d'autres : comme un groupement particulier, existant à côté d'autres groupements particuliers, s'identifiant par un ensemble de pratiques particulières.

En fait, l'*habitus* constitue en définitive ce qu'on pourrait appeler un *inconscient de classe*. C'est du moins en ces termes que Bourdieu en parle par moments : « *Les schèmes de l'habitus, formes de classifications originales, doivent leur efficacité propre au fait qu'ils fonctionnent en deçà de la conscience et du discours, donc hors des prises de l'examen et du contrôle volontaire : orientant pratiquement les pratiques, ils enfouissent ce*

qu'on appellerait à tort des valeurs dans les gestes les plus automatiques ou dans les techniques du corps les plus insignifiantes en apparence [...] »³.

On peut dire que l'*habitus* est aux pratiques de classe ce que l'*Inconscient* freudien est aux comportements individuels : un principe générateur qui échappe à la conscience et qui est d'autant plus efficace que précisément il lui échappe.

2. La classe mobilisée

Ce qui permet et en même temps contraint la subjectivité de classe à ne pas en rester au niveau du simple *habitus* de classe, c'est le processus de la lutte des classes : la nécessité dans laquelle se trouve toute classe sociale d'entrer dans des rapports conflictuels avec / contre d'autres classes sociales et de se mobiliser à cette fin.

Cette mobilisation doit s'entendre en un double sens. Tout d'abord au sens *militant* du terme. Les classes (ou du moins des parties significatives d'entre elles) vont se rassembler, s'organiser et s'engager dans des luttes destinées à atteindre des objectifs définis, développer à cette fin des stratégies et des tactiques, le tout dans le but de défendre leurs intérêts de classe propres. Mais, dans et par la lutte des classes, les classes se mobilisent en un deuxième sens, au sens *cinétique* du mot mobilisation, elles se mettent en mouvement non pas au sens d'un changement de lieu mais d'un changement d'état. D'une part, les luttes de classes vont transformer les rapports de production (dans leurs différents moments : formes d'appropriation des moyens de production, division du travail, répartition de la richesse sociale) et, par conséquent, les classes en soi, les classes telles qu'elles sont définies par les conditions objectives d'existence que ces rapports font aux différents membres d'une même classe sociale. D'autre part, ces luttes vont obliger les classes sociales à se transformer

³ *Id.*, p. 543.

elles-mêmes, à opérer sur elles-mêmes *un véritable travail d'autodétermination, d'auto-organisation et d'auto-représentation*, précisément dans le but de se mobiliser et de parvenir ainsi à atteindre leurs objectifs dans les luttes de classes. Autrement dit, dans et par ces luttes, les classes vont aussi se transformer subjectivement, en tant que sujets collectifs, en tant que classes pour soi dans le sens d'un élargissement et d'un approfondissement de la part d'*autonomie* au sein de leur subjectivité.

2.1. L'autodétermination de la classe. Dans et par la mobilisation de ses membres afin de mener sa lutte de classe, une classe parvient à déterminer et à réaliser ses intérêts de classe propres. Il faut entendre par là les différents objectifs (matériels, institutionnels, symboliques) qu'une classe peut se proposer d'atteindre dans et par sa lutte de classe et dont l'ensemble constitue en quelque sorte l'horizon de sa lutte. On distingue habituellement différents types d'intérêts.

Selon la nature de l'objectif visé, on distingue : des *intérêts économiques* (liés aux enjeux économiques de la lutte des classes : à la définition des conditions de production, de répartition et de consommation de la richesse sociale, etc.) ; des *intérêts politiques* (liés aux enjeux politiques de la lutte de classes : à la détermination des finalités générales de la pratique sociale et à la mise en œuvre de ses médiations organisationnelles globales – concrètement à l'exercice du pouvoir d'Etat) ; des *intérêts idéologiques* (liés aux enjeux idéologiques de la lutte des classes : à la définition des idées et de valeurs déterminant le juste et l'injuste, le nécessaire et l'intolérable, etc.).

Selon le degré de généralité et d'abstraction des intérêts relativement à la situation de la classe, on distingue ainsi : des intérêts *immédiats* ou *particuliers* (ce sont les plus directement déterminés par la situation propre et singulière de la classe considérée au sein des rapports de production et des rapports de forces entre les classes) ;

ses intérêts *médiats* ou *généraux* (moins immédiatement déterminés par sa situation singulière, ce sont les intérêts qui vont lui permettre de passer des alliances avec d'autres classes de la société) ; enfin ses intérêts *historiques* ou *universels* (ceux dont la visée va la conduire à chercher à s'ériger en classe dominante, pour autant que ce soit possible) – on y reviendra en détail dans la partie suivante de ce chapitre.

Deux remarques additionnelles s'imposent. En premier lieu, les intérêts d'une classe sont bien évidemment par hypothèse les intérêts *communs* à l'ensemble de ses membres. Mais, précisément à ce titre, ils sont plus et autre chose que la simple somme ou résultante des intérêts singuliers de ses multiples membres ; sans quoi la classe ne serait évidemment pas un sujet collectif. Cela implique aussi que les intérêts d'une classe peuvent quelquefois être directement contraires aux intérêts singuliers de certains de ses membres (sans même évoquer ici les divergences et conflits d'intérêts entre fractions ou couches d'une même classe). *Exemple* : la fixation de conditions minimales (en matière de salaires, de durée de travail, de conditions de travail, etc.) dans l'ensemble d'une branche (sous forme d'une convention collective) peut contrarier les intérêts immédiats de ceux des salariés qui seraient prêts à travailler en dessous de ces conditions (plutôt que de rester au chômage par exemple)... comme de ceux des capitalistes qui pourraient les employer à ces conditions.

En second lieu, les intérêts de chaque classe sont déterminés par sa situation dans les rapports de production mais aussi par les rapports de forces qui la lient et l'opposent à l'ensemble des classes sociales. Mais, précisément dans la mesure où les luttes de classes sont en mesure de transformer aussi bien les uns que les autres, *les intérêts de classe se déterminent aussi dans et par les luttes de classes*. Autrement dit, les objectifs qu'une classe se propose d'atteindre dans et par sa lutte, l'horizon même de cette lutte, se déterminent, se transforment,

s'inventent et se découvrent au cours même de cette lutte. C'est en ce sens aussi qu'on peut parler d'auto-détermination de la classe dans et par sa lutte de classe.

Par conséquent, s'ils comprennent toujours une part de déterminations invariantes, les intérêts des différentes classes sont aussi variables en fonction des différentes périodes du capitalisme (qui sont aussi les différentes périodes de l'histoire de la lutte des classes), comme en fonction des différentes conjonctures dans les rapports de forces entre l'ensemble des classes sociales. Les intérêts d'une classe sociale ne peuvent donc pas se fixer une fois pour toutes; ils demandent à être déterminés (précisés) à chaque fois de manière spécifique, en fonction de la situation historique et de la conjoncture politique dans laquelle on se trouve.

2.2. L'auto-organisation de la classe. Pour qu'une classe puisse agir en tant que telle, en tant que sujet collectif, il faut qu'elle puisse rassembler, encadrer et unifier le plus grand nombre possible de ses membres en une série d'organisations destinées à soutenir, canaliser et diriger en permanence sa lutte de classe, sa lutte collective. Autrement dit, pour qu'une classe parvienne à se mobiliser, il lui faut pouvoir édifier ses organisations de classe propres, par lesquelles elle va se manifester sur la scène sociale et politique, en se distinguant du même coup des autres classes sociales.

Ces structures sont couramment de trois types que l'on peut différencier par le degré de généralité de leurs activités et des intérêts de classe dont ils permettent l'expression. Evidemment chacun de ces types d'organisation connaît des inflexions d'une classe sociale à une autre⁴.

⁴ En fait, certaines de ces organisations peuvent être communes à des éléments (fractions, couches ou catégories) relevant de plusieurs classes à la fois. Elles procèdent alors de la constitution de blocs de classes (dont il a été question dans le chapitre précédent) relativement auxquels elles servent de creusets et d'armatures.

Les organisations associatives. Elles sont généralement à la fois spécialisées (elles ne prennent en charge que l'organisation d'une activité collective déterminée, dans un champ limité de la pratique sociale) et localisées (leur activité est limitée dans l'espace social comme quelquefois dans le temps historique) même si elles peuvent parfois faire partie de réseaux plus larges. *Exemple:* les associations socialisant certaines activités domestiques (associations de jardinage, associations d'aviculture), les clubs sportifs, les associations culturelles (sociétés de musique, chorales, troupes de théâtre amateur), les clubs de réflexion ou de discussion (loges maçonniques, *Rotary Club* ou *Lion's Club*, sociétés d'histoire locale, mouvements d'éducation populaire), les associations destinées à entretenir une mémoire commune (clubs d'«anciens» d'une école, les associations d'anciens combattants ou d'anciens déportés, les clubs du troisième âge).

Par l'intermédiaire de ces organisations associatives, la mobilisation de la classe reste cependant encore faible. Elles permettent essentiellement de :

- *renforcer la solidarité de classe*: conforter l'interconnaissance et l'interreconnaissance réciproques en intensifiant les échanges entre ses membres sur le plan matériel (développer les échanges de biens et de services), sur le plan affectif (partager des sentiments communs à l'occasion de différentes manifestations de la vie associative, se créer un vécu commun) et sur le plan symbolique (se trouver ou se donner un langage commun, une commune représentation, un commun projet – donc conforter le sentiment d'appartenance à un même groupement social, à un même monde social);

- *de prendre en charge la défense et la réalisation d'un intérêt de classe immédiat*, d'un besoin collectif, en permettant le cas échéant de faire pression sur des pouvoirs publics locaux (mairie d'arrondissement ou de quartier, municipalité, conseil général, caisses régionales de protection sociale, etc.), pour obtenir des droits, des

subventions, des appuis et aides institutionnels, en un mot une reconnaissance publique.

Les organisations professionnelles et interprofessionnelles. J'utilise délibérément cette expression plus générale que celle d'*organisations syndicales*, qui désignent généralement les seules organisations professionnelles ou interprofessionnelles propres au monde salarial (au prolétariat et à l'encadrement). De la sorte, il s'agit de ne pas exclure les autres classes (bourgeoisie et petite-bourgeoisie) qui possèdent leurs propres organisations professionnelles (Chambre d'agriculture, Chambre des arts et métiers, fédérations professionnelles, syndicats patronaux), mais aussi de tenir compte de l'existence d'organisations de type mutualiste (mutuelles d'assistance ou de secours, assurances mutualistes) ou coopératif (coopératives de production ou de consommation).

Ces organisations professionnelles ou interprofessionnelles s'expliquent par le fait que, par-delà ce qui peut les séparer et les opposer dans la concurrence qu'ils se mènent par ailleurs sur le marché, les différents individus qui constituent une même classe sociale sont contraints de s'unir pour défendre conjointement un ensemble d'intérêts généraux au triple sens où :

- Ils sont *communs* à l'ensemble des membres d'une même classe ou d'une partie de cette classe (par exemple une profession ou un groupe de professions).

- Ils les *opposent* aux autres classes sociales (fractions ou couches) auxquelles ils s'affrontent dans et sur le marché ; et c'est pour améliorer autant que possible le rapport de forces en leur faveur qu'il leur faut se regrouper dans ces organisations.

- Enfin, ces intérêts les placent dans une *commune position face à l'Etat*, en tant que représentant de l'intérêt général de la société, tel qu'il résulte des rapports de forces entre l'ensemble des classes sociales. Et c'est pour pouvoir faire pression sur l'Etat que se constituent également ces organisations.

Ainsi, contrairement à ce qu'on pense souvent, ces organisations ne défendent pas que des intérêts *économiques* de classe. Elles luttent tout aussi bien pour la réalisation d'intérêts *politiques* (par exemple : l'adoption ou au contraire l'abrogation de législations en matière de réglementation économique, de droit du travail, de fiscalité, etc.) et même des intérêts *idéologiques* (la diffusion sociale et la reconnaissance officielle de certaines normes ou valeurs juridiques, éthiques, politiques). Cela explique aussi pourquoi il peut exister une pluralité d'organisations professionnelles ou interprofessionnelles au sein d'une même classe, correspondant à une pluralité d'orientations politiques et idéologiques différentes, tout comme à une diversité de systèmes d'alliances selon les fractions et les couches.

Les organisations partisans. En tant qu'organisation de classe, le parti politique présente nécessairement deux traits caractéristiques selon des combinaisons variables qui constituent en même temps deux pôles entre lesquels chaque parti oscille en permanence. D'une part, un parti est un rassemblement volontaire d'individus partageant un certain nombre d'orientations politiques et de convictions idéologiques communes et luttant pour leur triomphe : pour les transformer en orientations gouvernementales et, au-delà, leur assurer une audience hégémonique dans la société. En quoi le parti politique diffère à la fois de :

- l'organisation associative qui défend soit des orientations infra-partisanes (qui n'ont pas de sens ou de portée dans le champ politique), soit supra-partisanes (qui font l'unanimité dans le champ politique) ;

- l'organisation professionnelle qui repose sur une commune position de ses membres au sein de la division sociale du travail et les intérêts communs qui en résultent pour eux mais sans qu'il en résulte nécessairement une parfaite communauté d'orientations politiques et de convictions idéologiques entre eux.

D'autre part, un parti est une organisation destinée à prendre et à exercer le pouvoir d'Etat, à ses différents niveaux, dans le cadre d'une compétition électorale qui l'oppose mais peut aussi le lier (sous forme de coalitions) à d'autres partis et, plus largement, dans le cadre juridique et institutionnel de l'exercice de la démocratie politique. Certaines circonstances nées des luttes de classes (dictature militaire, guerre civile) peuvent cependant conduire des partis politiques à faire le choix ou à être contraints de recourir à la lutte armée.

Pour qu'une organisation puisse être dénommée à juste titre parti politique, il faut qu'elle conjugue ces deux aspects à la fois. Si elle ne présente que le premier aspect, elle n'est pas un parti politique, mais un simple groupe ou mouvement de pensée agissant sur le plan politique (exemple : la Ligue des droits de l'homme, *Amnesty International*, ATTAC). Si elle ne présente que le second aspect, elle n'est qu'une « machine électorale » à faire élire des notables (à recueillir des fonds et des voix pour leur élection), en dehors de tout débat d'orientation et de tout programme politique réel.

En fait, que ce soit sous l'un ou l'autre de ces deux aspects, les partis politiques remplissent *une fonction essentielle de médiation entre la société civile et l'Etat*. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'Etat est la forme sous laquelle se trouve assurée l'unité d'une société divisée en classes sociales opposées et rivales. Les partis politiques participent fondamentalement de cette mise en forme politique (étatique) de la société, de cette unification d'une société divisée en classes dans et par l'Etat. Et ce doublement :

– d'une part, par leurs activités internes : centralisation des intérêts, des demandes et attentes, des propositions, des aspirations et des passions de leurs membres, électeurs et sympathisants, à travers l'élaboration de symboles, de slogans, de programmes gouvernementaux, d'analyses générales de la société, en un mot de représentations rassemblant les membres d'une même

classe, voire de plusieurs classes, et visant en définitive à l'hégémonie (donc à une certaine forme d'unification idéologique de la société) ;

– d'autre part, par leurs rapports externes : par les coalitions gouvernementales qu'ils peuvent constituer mais aussi par leurs rivalités mêmes, dans la mesure où ces rivalités, circonscrites dans le champ de la compétition électorale et de la démocratie représentative, ont une vertu pacifiante : elles atténuent les affrontements (luttes) de classes en les déplaçant sur le terrain de la jouée électorale et du débat parlementaire.

Les partis politiques jouent un rôle de tout premier plan dans les rapports des classes entre elles (rapports de conflits comme rapports d'alliance), tout comme dans leurs rapports à l'Etat. Dans cette mesure même, ils jouent aussi un rôle essentiel dans la définition et la réalisation des intérêts des différentes classes sociales. C'est le cas pour leurs intérêts *généraux* (économiques, politiques ou idéologiques) bien évidemment, ceux qui pèsent sur l'organisation et sur le fonctionnement de la société dans son ensemble. Et c'est plus encore le cas en ce qui concerne leurs intérêts *historiques*, ceux dont la réalisation suppose que la classe considérée puisse accéder ou du moins cherche à accéder à la position de classe dominante, puisse parvenir ou du moins cherche à parvenir à diriger la société tout entière. C'est ce que nous verrons encore dans la troisième partie de ce chapitre.

Il faut enfin relever qu'entre les deux aspects précédents d'un parti politique peut s'élever un certain hiatus, voire une certaine contradiction. En effet, du fait que la fonction d'un parti est de prendre et d'exercer le pouvoir d'Etat, il va avoir tendance à adopter le même type d'organisation centralisée et bureaucratique que l'appareil d'Etat lui-même. Il va ainsi s'introduire *une distance* entre la base sociale (les sympathisants, les électeurs, les militants même) du parti, son encadrement et ses sommets (ses dirigeants). Et même une triple distance :

– *Une distance bureaucratique*: le sommet bénéficiera de prérogatives et de privilèges par rapport à la base (par exemple la possibilité de devenir des professionnels de la politique). Comme l'avait déjà montré Robert Michels au début du XX^e siècle, les partis politiques, filles de la démocratie, sont aussi paradoxalement sources d'oligarchie⁵.

– *Une distance sociale*: du fait de cette distance bureaucratique, l'encadrement et les sommets d'un parti représentatif d'une classe sociale vont se recruter de préférence dans les fractions, couches ou catégories supérieures de cette classe, voire quelquefois en dehors même de cette classe, dans les classes supérieures de la société (bourgeoisie, couches supérieures de l'encadrement ou petite-bourgeoisie intellectuelle). Autrement dit, la représentation politique génère des phénomènes de sur- et de sous-représentation des classes sociales au sein des partis politiques et sur la scène politique en général.

– *Une distance stratégique*: du fait de cette double distance précédente, les orientations données au parti par ses sommets et son encadrement peuvent quelquefois différer des attentes, demandes et même intérêts les plus immédiats de sa base.

Ainsi peut s'expliquer aussi la possibilité pour un parti politique de servir de catalyseur à la fusion de classes en un bloc social mais aussi d'instrument d'hégémonie d'une classe sur une autre au sein d'un pareil bloc.

Les différentes fonctions des organisations de classe. Ces organisations de classe remplissent toujours de multiples fonctions qui concourent toutes à la mobilisation de la classe sociale au double sens précédemment entendu. En premier lieu, elles permettent à la classe (ou au bloc social) de s'unifier en favorisant:

⁵ Robert Michels, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties* (1911), traduction française, Paris, Flammarion, 1971.

– *Sa concentration et sa centralisation*: le rassemblement, la réunion de ses membres dispersés, en prenant généralement appui sur d'autres médiations (usines, quartiers ou cités, communes, etc.).

– *Son organisation proprement dite*: la création de liens de solidarité entre ses différents éléments (individus, collectifs, couches, fractions, etc.), le développement de la coopération et même d'une division du travail entre eux, dans les différentes actions et activités que requiert la lutte de classe.

– *L'accumulation de son expérience historique* (de l'expérience de la lutte de classe): ces organisations fonctionnent comme des milieux de mémoire qui transmettent les souvenirs des luttes passées mais aussi les enseignements que l'on peut éventuellement en tirer pour le présent et l'avenir.

– *Enfin la formation et l'éducation civique, syndicale et politique de leurs membres*: ces organisations fonctionnent comme des instructeurs ou instituteurs de la classe (respectivement: du bloc social), en formant (civiquement, syndicalement, politiquement) chaque nouvelle génération, en lui transmettant l'expérience historique de la classe et de ses luttes.

En second lieu, ces organisations (notamment les organisations interprofessionnelles et les partis politiques) assurent en quelque sorte la direction de la classe (ou du bloc social) au sein de la lutte des classes:

– *Sa direction programmatique*: en fonctionnant comme une sorte d'avant-garde, qui explore l'horizon historique: elles déterminent les objectifs généraux et les axes majeurs de sa lutte de classe, ceux qu'elle peut se proposer d'atteindre en fonction de la dynamique historique globale et du rapport de forces entre les différentes classes dans la phase historique considérée.

– *Sa direction stratégique et tactique*: ces organisations constituent une sorte d'état-major qui, en fonction des orientations programmatiques précédentes, élaborent des « plans de bataille », dirigent « les troupes » (le

gros de la classe), leur transmettent des consignes d'actions, etc.

Evidemment, il faut ne pas être dupe de ces métaphores militaires. Ce n'est là qu'une manière de penser la fonction de centralisation et de direction de l'action des différents membres de la classe que remplissent les différentes organisations de classe, étant entendu que ses membres (individuels ou collectifs) conservent toujours une part plus ou moins grande d'autonomie par rapport à leurs organisations dans leur lutte des classes.

2.3. L'autoreprésentation de la classe. A travers sa mobilisation dans et par sa lutte de classe, et notamment à travers l'édification de ses organisations de lutte, une classe effectue de surcroît un véritable travail de représentation d'elle-même par elle-même. Elle produit littéralement une (des) représentation(s) de soi, au double sens politique et psychologique du terme représentation :

– *Une représentation politique.* A travers ses organisations de classe, notamment ses organisations (inter) professionnelles et partisans, la classe se dote de *représentants* : d'individus, de groupes, d'appareils, d'organisations qui parlent en son nom, au nom de ses intérêts et aspirations, de ses projets politiques, de son horizon historique. Représentants auxquels ses différents membres peuvent s'identifier, dans lesquels ils peuvent collectivement se reconnaître, qui deviennent ainsi non seulement ses chefs mais ses orateurs, ses porte-parole et ses porte-drapeaux, ses héros et ses prophètes.

– *Une représentation psychologique.* A travers ses organisations, leurs signes de reconnaissance (sigles, drapeaux, symboles), leurs slogans et leurs mots d'ordre, leurs discours et leurs programmes, les membres s'identifient à des signifiants (signes, symboles, images) communs, des normes et valeurs communes, des idéaux politiques communs. En un mot, un ensemble de représentations (au sens mental cette fois-ci), plus ou moins

fétichisées (c'est-à-dire valorisées et surinvesties psychiquement).

En somme, *la classe se construit ici une identité par identification collective de ses membres à un ensemble de représentants communs et de représentations communes, plus ou moins idéalisés.* On retrouve ici une opération extrêmement classique et générale, qui est en jeu dans tout processus de construction d'une identité, qu'elle soit collective ou individuelle, qui consiste à acquérir une identité par identification à un tiers (une personne, un personnage, un mot ou des mots, un symbole, une image) idéalisé, fétichisé, à la limite totemisé.

De la sorte, la conscience de classe ne gagne pas seulement en densité et en cohésion. Elle gagne aussi en cohérence car, à travers sa mobilisation, la constitution d'organisations de classe propres, l'accumulation de son expérience historique dans et par ces organisations, l'élaboration en leur sein de projets, programmes, stratégies et tactiques, la classe acquiert progressivement *une conscience appropriée* de sa propre situation, de ses rapports aux autres classes et, plus largement encore, du monde social dans lequel elle vit et évolue. Elle progresse ainsi sur la voie de l'intelligence critique d'elle-même, des autres classes et de la société dans son ensemble. Et elle se met ainsi en situation d'élaborer *sa propre idéologie* : sa propre compréhension et vision du monde social, sa propre intelligence du fonctionnement global de la société et de la marche générale de l'histoire.

On découvre ici une dernière fonction des organisations de classe. Celles-ci ne sont pas seulement des avant-gardes et des états-majors ; elles font plus aussi fonction d'*intellectuels collectifs* : ce sont des organes qui élaborent, formalisent, systématisent et diffusent l'idéologie propre à la classe, en réélaborant et en synthétisant les représentations spontanées de la grande masse de ses membres, les représentations collectives qui sont nées des luttes de la classe et de son expérience

historique, enfin les représentations proposées par des intellectuels spécialisés (essayistes, spécialistes des sciences sociales, philosophes, artistes) que ses organisations ont attirés à elles ou qu'elles ont suscités dans leurs rangs mêmes.

Nous avons vu précédemment que l'habitus limite la conscience de classe (et plus largement toute la subjectivité de classe) au niveau de la simple *particularité* de la classe : de l'affirmation de la classe dans ses particularités propres. En parvenant à se mobiliser comme une force sociale distincte et à peser à ce titre sur la structure et le devenir de la société globale, la conscience de classe s'élève au niveau de la *généralité* : chaque classe acquiert ainsi une représentation (une connaissance mêlée d'idéologie) de la société dans son ensemble, distincte et éventuellement rivale de celles des autres classes. Ce qui lui permet simultanément d'élargir son horizon et d'approfondir sa singularité.

3. La classe transcendée

L'affirmation de la subjectivité d'une classe sociale peut enfin atteindre un troisième et dernier niveau : celui de l'*universalité*. Pour cela, il ne lui suffit plus d'ériger son intérêt particulier au rang d'intérêt général ni même de prendre ce dernier en charge, comme c'est toujours plus ou moins le cas lorsqu'elle accède à la position de classe dominante. Il faut encore qu'elle soit capable de développer une *utopie politique* : un modèle de société idéale, modèle existant non pas seulement sous forme d'écrits propagandistes ou de rêveries individuelles mais comme horizon implicite et même quelquefois explicite de ses luttes de classe, comme terme final visé par elles, promettant de réaliser les conditions d'une assomption de l'humanité dans et par le dépassement de sa division en classes sociales et l'extinction des luttes de classes. En somme, la subjectivité de chaque

classe atteint son niveau supérieur d'affirmation dans le mouvement même par laquelle elle se transcende et transcende du même coup toutes les autres classes sociales pour se fondre dans l'humanité.

L'affirmation de la subjectivité d'une classe sous forme d'un habitus est à peu près permanente : elle consiste dans l'intériorisation quotidienne par ses membres de leurs conditions sociales d'existence, telles qu'elles sont façonnées en définitive par leur situation dans les rapports de production. Son affirmation sous forme d'une autonomie de la classe (autodétermination, auto-organisation, autoreprésentation) fluctue pour sa part, quant à ses formes et son intensité, au gré des péripéties des luttes de classes et des rapports de forces entre elles qui en résultent. Et l'on devine que son affirmation sous forme d'une utopie ainsi entendue ne peut être le fait que de moments exceptionnels des luttes de classes, lorsque les enjeux de ces derniers s'élargissent et s'approfondissent au point de placer toutes les classes au pied du mur et la société tout entière à un carrefour de son histoire. Cela signifie aussi que, moins encore qu'à ses niveaux antérieurs et inférieurs, l'affirmation de la subjectivité de classe à ce niveau n'est ni une nécessité ni ne se trouve garantie dans sa pérennité.

Que chaque classe puisse être conduite à se transcender ainsi ne signifie pas qu'elle le fasse toutes de la même manière. Horizon ultime de ses luttes de classes et par conséquent de ses intérêts de classe, l'utopie politique de chaque classe lui est également propre : elle constitue en quelque sorte l'image qu'elle se fait d'une société idéale, une image qui est nécessairement quelque part à son image, qui ne fait qu'universaliser ses propres déterminations. Passer en revue les différentes utopies politiques naissant ainsi des luttes de classes, c'est faire le tour des différents horizons possibles de ces dernières, des différents points cardinaux entre lesquels elles vont venir inscrire leurs résultats effectifs.

3.1. Le libéralisme. C'est l'utopie politique propre de la bourgeoisie. Au centre de celle-ci figure l'individu, la seule réalité que connaisse et reconnaisse (valorise) le libéralisme. Un individu conçu d'une manière individualiste, c'est-à-dire comme une entité existant par et pour lui-même, libéré de tout rapport de dépendance personnelle tout comme de toute appartenance collective, une sorte d'atome de l'organisation sociale, une réalité à la fois première et dernière, à partir duquel s'édifie toute cette organisation. A cet individu, la société idéale telle que se la représente l'utopie libérale doit garantir :

- la *propriété privée*, la seule forme d'appropriation légitime au regard du libéralisme, fût-elle appropriation des produits d'un travail socialisé, conjuguant les efforts de millions d'individus et résultant de l'accumulation de dizaines de générations ;

- la *liberté individuelle*, réduite à l'expression et au respect de son autonomie, de sa capacité à penser et agir par lui-même, les libertés collectives (par exemple les libertés publiques) n'étant au mieux conçues que comme un développement de la précédente ;

- l'*égalité formelle*, l'égalité juridique et civique, l'égalité de l'individu face au droit et à la loi, parfaitement compatible avec les plus extrêmes inégalités de condition sociale (des inégalités en termes d'avoir, de pouvoir ou de savoir).

Dans ces conditions, l'individu va pouvoir s'épanouir tout à la fois comme sujet économique (propriétaire privé de sa personne et de ses biens), comme sujet juridique (sujet de droits personnels inaliénables sur la base desquels il peut et doit nouer des rapports contractuels avec les autres individus et la société dans son ensemble), comme sujet éthique (doté d'une dignité qui doit être respectée par les autres de même qu'il se doit de respecter la dignité des autres), comme sujet politique (comme citoyen disposant du droit de concourir à la formation de la loi commune et tenu à l'obligation de s'y soumettre), comme sujet philosophique enfin (comme

être rationnel). Quant à la société, elle se présentera dès lors sous la triple forme suivante :

- un *marché*, sur lequel les individus peuvent et doivent valoriser leur propriété, celle-ci dût-elle se réduire à leur seule personne (leur seule force de travail), en exigeant de chacun qu'il se transforme en entrepreneur de soi-même ;

- une *société civile*, résultant de la contractualisation de l'ensemble des rapports sociaux, y compris des rapports d'exploitation, de domination et de dépendance, présupposant l'autonomie de la volonté de l'individu en toutes circonstances, même lorsqu'elle est manifestement annihilée par les conditions d'existence de ce dernier ;

- un *Etat de droit*, un Etat réduit aux seules fonctions régaliennes aptes à garantir la fluidité de la circulation des marchandises et l'exécution des contrats, sans prétendre se mêler de réglementer davantage l'une ou l'autre ou réguler leur mouvement d'ensemble censé produire par lui-même les conditions de sa reproduction équilibrée.

Dans la perspective d'une pareille utopie, les luttes de classes sont supplantées par les luttes de places : la concurrence interindividuelle, la « *guerre de tous contre tous* » (Hobbes) pour s'approprier les richesses sociales sous leurs diverses formes, des biens matériels aux œuvres culturelles en passant par les positions sociales. Quant aux solidarités collectives qui fondent les classes sociales, elles sont promises à la dissolution dans et par ces mêmes luttes, les replis individualistes qu'elles supposent et engendrent tout comme dans la mobilité incessante des individus, d'une génération à la suivante ou à l'intérieur d'une même génération, entre les différents échelons d'une hiérarchie sociale dans laquelle aucune position n'est jamais définitivement acquise.

Et il est à peine besoin d'ajouter que l'ensemble des déterminations précédentes du libéralisme constituent autant de tendances en voie de réalisation au sein du

monde actuel. Un monde que la bourgeoisie façonne à son image dans la mesure où elle demeure aujourd'hui la classe dominante et qu'elle a su renforcer sa domination au cours de ces dernières décennies⁶.

3.2. Le communisme. A l'horizon de la lutte de classe du prolétariat et de l'affirmation de sa subjectivité de classe gît le communisme. Cela tient aux spécificités de sa situation en tant que classe sociale produite par l'expropriation des producteurs directs, leur dépossession immédiate de tout moyen de production et de tout moyen de consommation propre, dont nous avons vu l'originalité historique. De ce fait, d'une part, le prolétariat a vocation à devenir l'immense majorité de l'humanité, au fur et à mesure que le capital étend son espace de reproduction, jusqu'à y inclure le monde entier, et que, au cours de ce mouvement d'expansion, il ne cesse de répéter son geste originel et fondamental d'expropriation à l'égard de l'ensemble des producteurs et même d'une partie de la classe capitaliste elle-même.

D'autre part, au fur et à mesure où, avec l'accumulation du capital, s'accumulent aussi les moyens de produire de la richesse sociale et cette richesse elle-même, une part grandissante du prolétariat est expropriée non seulement des moyens de production mais aussi du procès de production tout court : elle se transforme en une « *surpopulation relative* » (Marx) composée des travailleurs « *surnuméraires* » dont le capital n'a plus besoin de manière permanente ou dont il n'a même plus besoin du tout pour se valoriser, condamnés par conséquent à l'emploi précaire ou même au chômage chronique, avec son lot inévitable de pauvreté et de misère, matérielle, morale et intellectuelle. Si bien que le prolétariat est de plus en plus condamné à vivre au sein de cette contradiction, qui signe l'absurdité de la civilisation capita-

⁶ Cf A. Bihr, *La novlangue néolibérale*, Editions Page deux, Lausanne, 2007.

liste, d'une pauvreté et d'une misère qui non seulement coexistent avec la richesse et le luxe, mais qui naissent de l'accumulation même des moyens de produire ces derniers et qui croissent par conséquent en proportion de ces derniers.

Dès lors, pour mettre radicalement fin à cette situation, il n'est d'autre choix pour le prolétariat que de se réapproprier la richesse sociale et, plus encore, la puissance productive de la société, qui sont en définitive ses propres œuvres aliénées sous la forme du capital : de transformer les moyens sociaux de production en propriété sociale et de les faire fonctionner, selon des plans concertés et à l'intérieur d'unités de production autogérées, de manière à satisfaire les besoins individuels et collectifs de l'humanité au moindre coût en termes de dépense de travail humain et d'empreinte écologique. De la sorte, se trouve pleinement actualisé le potentiel de croissance et de développement des forces productives et de socialisation de la production et de la société accumulé dans et par le capitalisme mais que celui-ci pervertit constamment en le mettant au service d'une forme contradictoire de production de la richesse sociale. Le communisme réalise ainsi tout à la fois :

– *La fin de l'économique* : la fin du capital et du travail salarié par la socialisation des moyens de production, la fin des rapports marchands et monétaires (donc de la marchandise et de la monnaie comme rapports sociaux fétichisés) et par conséquent des lois aveugles qui les régissent grâce au contrôle collectif de la production sociale par les producteurs associés, le dépassement de la division sociale du travail par l'autogestion du procès de travail, en définitive la fin du travail lui-même (sa réduction au minimum) comme activité placée sous le double signe de la nécessité naturelle et de la contrainte sociale.

– *La fin du politique* : la fin de l'aliénation de la puissance sociale (de la capacité de la société d'agir sur elle-même) sous forme du pouvoir politique, la fin de la mo-

nopolisation de cette puissance par une partie de la société et notamment la fin de l'Etat, l'auto-administration par la communauté sociale de ses propres conditions matérielles et institutionnelles d'existence venant se substituer au gouvernement des hommes par les hommes.

– Avec la suppression de sa base matérielle (l'appropriation privative des moyens de production et la division sociale du travail) et institutionnelle (la monopolisation de la puissance sociale), *c'est la fin de la division de la société en classes et des classes elles-mêmes* par conséquent, à commencer par la fin du prolétariat dont l'affirmation révolutionnaire ne peut que coïncider avec son autonégation non seulement comme classe opprimée mais comme classe sociale tout court. Mais c'est aussi la fin de la division de l'humanité en nationalités, ethnies, peuples, cultures, etc., opposés et rivaux. Le tout devant permettre *l'institution de la communauté humaine universelle*, la réalisation de la tendance à la communauté humaine, véritable sens du communisme, sous la forme de la recherche d'un monde où n'existeraient ni propriété, ni frontière, ni Etat, pour séparer les hommes entre eux.

– *La fin des idéologies* : de la fausse conscience que les hommes prennent de leurs rapports à la nature et de leurs rapports entre eux, de l'opacité et de l'obscurité dans lesquelles les différents fétichismes ont jusqu'à présent plongé l'activité sociale des hommes, en instituant une transparence rendue possible par la maîtrise des hommes sur leurs conditions matérielles et sociales d'existence. D'où la fin de la religion, de la philosophie, de l'art même, mais aussi de la science, en tant que formes aliénées, partielles, séparées et abstraites de la conscience de soi de l'humanité, et la réalisation de leurs contenus (de leurs éléments d'accomplissement de l'humain) dans l'activité sociale pratique des hommes.

– Enfin *la fin de l'historicité aveugle*, basée sur des déterminismes mal maîtrisés, sur des volontés particulières et rivales (la lutte de l'homme contre l'homme),

sur le hasard. Autrement dit la fin de la « préhistoire » de l'homme, de son « histoire naturelle » et l'avènement d'une histoire réellement humaine, d'une humanité maîtresse de son devenir véritable, c'est-à-dire de son devenir humain⁷.

3.3. Le social-étatisme. Les agents subalternes de la domination capitaliste, qui composent l'encadrement capitaliste, partagent un certain nombre d'intérêts communs qui permet à leur classe d'intervenir d'une manière relativement autonome au sein de la lutte des classes et de disposer d'un projet politique propre. Parmi ces intérêts figurent :

– *La « modernisation » de la société.* Depuis que « le moderne » s'oppose à « l'ancien » (l'antique ou le médiéval), il a le plus souvent désigné le devenir-capitalisme du monde : la transformation de la société de manière à l'appropriier aux conditions générales du développement capitaliste, aux conditions de la reproduction du capital. En ce sens, moderniser la société signifie écarter tous les obstacles à son devenir capitaliste et la conformer le plus possible aux formes et structures adaptées à ce dernier. Les membres de l'encadrement y ont un intérêt puissant dans la mesure même où pareille « modernisation », dont ils sont souvent les agents et vecteurs directs, assure leur croissance numérique, leur concentration, la consolidation de leurs privilèges et prestige, en un mot le renforcement de leur pouvoir de classe. Ainsi en a-t-il été par exemple pour la taylorisation et la mécanisation des procès de travail dominés par le capital.

– *La rationalisation du développement du capitalisme.* Si en tant qu'agent de la domination capitaliste, l'encadrement a intérêt à l'élargissement et à l'approfondissement de cette dernière, en tant que classe dominée, il ne

⁷ Cf. « Actualiser le communisme » in *Carré Rouge*, n° 18, Paris, 2001.

subit pas moins les contrecoups de toutes les contradictions de ce même développement capitaliste (bouleversement incessant de la production, remises en cause des positions acquises, risques de licenciements, chômage en cas de crise structurelle, etc.). Il a donc tout intérêt à la résolution de ces contradictions.

Mais en tant qu'agent de ce développement, dont les intérêts et les privilèges sont liés à ce dernier, il ne peut évidemment lutter pour cette résolution sous la forme d'une abolition des rapports capitalistes qui génèrent ces contradictions. A l'horizon de sa lutte, cette résolution figure sous la forme d'une rationalisation du développement capitaliste au double sens technique et moral du terme : au double sens de la rationalité par finalité et de la rationalité par valeur, pour parler comme Max Weber. L'objectif de sa lutte de classe sera de chercher à rendre ce développement à la fois plus fonctionnel et plus juste, plus efficace et plus éthique à la fois.

— *La démocratisation de ses structures.* On trouve là encore un effet de la situation intermédiaire et contradictoire de l'encadrement. D'une part, ses membres aspirent à s'élever socialement, que ce soit à l'intérieur de leur classe ou en accédant aux rangs de la bourgeoisie, notamment par le biais de l'appareil scolaire, qui joue un rôle décisif dans le processus de leur reproduction ; tandis que, d'autre part, ils redoutent constamment la prolétarianisation qui les menace, eux-mêmes ou leur descendance. D'où leur intérêt à une certaine démocratisation des structures sociales et surtout institutionnelles (étatiques), de manière à leur assurer de plus larges possibilités de mobilité ascendante et de moindres risques de mobilité descendante, tout en en réservant le bénéfice à ses membres et à ceux des couches des autres classes dominées les plus proches.

Le projet politique qui synthétise ces différents intérêts est celui de *l'étatisation du capitalisme*. Entendons par là tout à la fois un pilotage du développement capitaliste par l'Etat, une solution étatique de ses contradictions

inhérentes, enfin une limitation par l'Etat du pouvoir de la classe dominante en tant qu'il peut menacer l'encadrement et plus largement l'ensemble des classes dominées. Non pas que l'étatisation du capitalisme ainsi entendue soit une invention ou l'œuvre politique exclusive de l'encadrement. Dans une certaine mesure, elle est une tendance inhérente au procès de reproduction du capital, rendu nécessaire par les difficultés et les limites qu'il génère et rencontre lui-même dans le cours de son développement. L'encadrement trouve son intérêt dans ce mouvement et l'appuie, quand ce n'est pas lui (ses organisations représentatives) qui l'initie.

En conséquence, à l'horizon de la lutte de classe de l'encadrement figure un capitalisme rationalisé et démocratisé par son étatisation — ce que résume ici la notion de social-étatisme. En lui, les divisions et les oppositions de classes sont dépassées par la fusion des classes sociales en une communauté civique, une communauté de citoyens⁸.

3.4. Le corporatisme. J'ai déjà mentionné que, contrairement aux autres classes sociales, la petite-bourgeoisie n'est pas un pur produit du capitalisme : elle est l'héritière de la classe des artisans qui, dans des rapports à la fois d'appui réciproque et de rivalité à la bourgeoisie marchande maîtresse du commerce proche et lointain, a constitué l'armature sociale des villes médiévales en lutte contre les puissances féodales, civiles ou religieuses. Au sein de ces villes, cette classe avait su alors s'organiser en corporations, régissant chacune un métier distinct, destinées tout à la fois à en garantir le monopole collectif à ses membres et à réglementer et limiter la concurrence entre eux. Chaque corporation régissait également les relations entre maîtres, compagnons et apprentis, travaillant dans les mêmes ateliers et cohabitant

⁸ Cf. A. Bihr, *Entre bourgeoisie et prolétariat : l'encadrement capitaliste*, L'Harmattan, Paris, 1989, chapitres VI et VII.

fréquemment dans les mêmes logis, en entretenant d'étroites relations personnelles de dépendance sur un mode familial.

Le corporatisme se propose de reprendre ces principes d'organisation dans le monde contemporain, non seulement pour la petite-bourgeoisie mais pour l'ensemble des classes sociales. Basé sur une conception organiciste de la société (la société est conçue sur le modèle de l'organisme vivant, ensemble intégré et hiérarchisé d'organes et de fonctions vitales), il vise à réunir dans une seule organisation socioprofessionnelle l'ensemble des individus exerçant une même fonction sociale ou l'ensemble des entreprises d'une même branche de la division sociale du travail (par exemple l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la métallurgie, etc.), de manière à réglementer strictement la concurrence entre eux (donc à discipliner le marché) et à établir, par la négociation et le contrat, des rapports d'association et de collaboration entre capitalistes et salariés en faisant ainsi converger leurs intérêts, le tout sous l'égide d'un Etat fort, institutionnalisant de pareils rapports librement consentis mais capable aussi de les imposer aux différents acteurs sociaux, en jouant de moyens coercitifs et en faisant appel au civisme et au moralisme. L'Etat corporatiste mettrait de la sorte fin à la lutte des classes tout en dépassant les tares et du capitalisme (individualisme, concurrence anarchique, concentration et centralisation du capital attentatoires de la liberté d'entreprendre) et du collectivisme (l'Etat corporatiste respectant la propriété privée et la liberté individuelle dans les limites de ce qu'exige l'organisation corporative de la société). Il dessinerait ainsi une troisième voie, moyenne, tout à fait dans les intérêts et l'esprit de la petite-bourgeoisie qui exalte les vertus moyennes et la moyenne (le milieu) comme vertu. Contre les excès de liberté dont le libéralisme se rend coupable et ceux de l'égalité dont l'égalitarisme communiste est pour lui l'incarnation, le corporatisme en appelle à la tempérance de la fraternité corporative.

3.5. Des utopies politiques aux réalisations historiques. Chacune de ces utopies politiques constitue l'horizon, le but ultime visé par les luttes de la classe correspondante et, par conséquent, aussi la ligne de force ainsi que la direction majeure selon laquelle cette classe intervient dans les luttes de classes. Mais nous savons que ces dernières contraignent le plus souvent les classes sociales à passer des alliances entre elles, en se composant selon des formules variant en fonction des rapports de forces qui les opposent ou les rapprochent, en se décomposant aussi souvent du même coup. Par conséquent, les utopies précédentes ne se concrétisent pratiquement jamais en tant que telles, elles se retrouvent elles-mêmes composées (donc déformées) en donnant ainsi naissance à différentes formules, à la fois politiques (formations politiques, alliances de forces politiques, régimes ou même forme d'Etat) et idéologiques, qui parsèment et polarisent le champ de la lutte des classes.

En partant de là, il est possible de représenter ce champ sous forme d'une sorte de Rose des Vents : ses quatre directions cardinales sont constituées par les quatre utopies précédentes tandis que les différentes formules politico-idéologiques auxquelles les luttes de classes ont donné historiquement naissance se disposent en fonction de leur proximité (respectivement de leur éloignement) des différents pôles précédents, soit en définitive en fonction de la composition des alliances de classes dont elles sont chacune l'expression. Chacun peut ainsi cartographier le champ de la lutte des classes selon son analyse de la composition de classes des différentes formules qui y ont vu le jour. Pareille cartographie doit essentiellement rendre compte du fait que les quatre utopies politiques selon lesquelles se transcendent les quatre classes dont se compose la société capitaliste constituent bien les quatre pôles fondamentaux selon lesquels se structure l'espace politique et idéologique de cette dernière.

Conclusion

De la pluralité des rapports sociaux et de leur articulation

Que l'exacerbation de la lutte des classes conduise chaque classe sociale à s'affirmer sous la forme d'une utopie politique dans laquelle les classes et leurs conflits sont destinés à se dépasser ou à se résorber sous une forme ou une autre est l'indice de *la finitude* des rapports sociaux de classes. Entendons par là que non seulement ces derniers ne sont sans doute que relatifs à une forme définie des sociétés humaines, celle façonnée par les rapports capitalistes de production, mais encore que, à l'intérieur même de cette forme de société globale, les rapports sociaux de classes ne sont ni les seuls ni même nécessairement les principaux rapports sociaux selon lesquels se structurent les sociétés contemporaines. Ce qui nous amène aux questions concernant la pluralité des rapports sociaux et leur articulation, autour desquelles tournent nombre de débats théoriques actuels¹. Les développements suivants entendent n'y apporter que quelques éléments de réponse visant à *situer* et donc, pour partie, *relativiser* les rapports sociaux de classes comme principes de division, de hiérarchisation et de conflictualité au sein des sociétés contemporaines.

En fait, cette question a déjà été traitée *pour partie* dans les développements précédents. Notre analyse des rapports sociaux de classes s'articule en effet tout en-

¹ Cf. A. Bihr, « Articuler les rapports sociaux : classes, sexes, races », *Raison présente*, n° 178, Paris, 2011.

tière autour de ces deux propositions, à la fois opposées et complémentaires, du caractère fondamental des rapports capitalistes de production relativement aux rapports de classes et de l'autonomie relative des seconds relativement aux premiers. Nous nous sommes ainsi efforcés de montrer que, si les rapports capitalistes de production servent de matrice à la division des sociétés contemporaines en classes sociales, si en ce sens les rapports de classes s'enracinent dans les rapports de production, il s'en faut de beaucoup qu'ils s'y réduisent. Des uns aux autres, il y a, d'une part, toute l'épaisseur des médiations qui naissent spécifiquement des luttes de classes qui permettent aux classes de se former (en tant que sujets collectifs) mais qui tendent tout autant à les déformer, en les décomposant (en fractions et couches) tout comme en les composant (en blocs et catégories). A quoi s'ajoutent, d'autre part, les effets du travail que chaque classe sociale entreprend sur elle-même pour se constituer en tant que sujet collectif, en affirmant son pouvoir, son organisation et sa conscience.

Les rapports internationaux

Des considérations similaires peuvent se tenir *mutatis mutandis* à propos de l'articulation entre les rapports capitalistes de production et les rapports internationaux. J'ai montré par ailleurs que le déploiement des premiers génère une structure géopolitique spécifique : un espace mondial à la fois homogène, fragmenté et hiérarchisé². Cela revient notamment à dire que, au sein du capitalisme, il ne peut pas exister d'Etat mondial, que l'Etat y prend nécessairement la forme d'un système d'Etats dont les éléments composants entretiennent entre eux des rapports faits de coopération, de concurrence, de rivalités et, à l'occasion, de dépendance et de subordina-

tion, d'affrontements et même de confrontations pouvant aller jusqu'à la lutte à mort. Rapports dont l'enjeu est finalement le contrôle de la circulation du capital sous toutes ses formes (capital-marchandise, capital-argent et capital productif) à travers leurs frontières et sa fixation sur leur territoire, dont dépend leur position relative au sein de la hiérarchie toujours mouvante que constituent ces différents Etats.

Cette structure spécifique de l'espace mondial façonné par les rapports capitalistes de production ne va pas sans retentir sur la forme politique globale des sociétés humaines qui s'y déploient. Plus précisément, elle va leur imposer tendanciellement la forme de *nations* et les rapports entre elles prendront donc la forme de rapports *internationaux*. Ainsi, tout comme les rapports capitalistes de production constituent la matrice des rapports entre classes sociales, ils constituent également la matrice des rapports internationaux, à travers la médiation de l'espace géopolitique homogène, fragmenté et hiérarchisé qu'ils génèrent.

Mais, tout comme dans le cas des rapports de classes, les rapports internationaux ne peuvent se réduire à leur détermination par les rapports capitalistes de production que je viens d'évoquer. Là encore, des uns aux autres, il faut interposer une série de médiations qui assurent aux premiers une autonomie certaine. En premier lieu, comme dans le cas des rapports de classes d'ailleurs, il faut tenir compte des luttes entre les nations sans lesquelles les nations n'existeraient pas ni ne prendraient forme : les nations sont aussi, dans une certaine mesure, les produits des conflits internationaux, dont les enjeux sont toujours leur position relative au sein de l'espace mondial. Il n'existe aucune nation dont l'histoire ne soit faite de conflits avec d'autres nations, le plus souvent voisines mais quelquefois plus éloignées, conflits dont nombre de ses éléments constitutifs – son territoire évidemment, sa langue, ses institutions, son identité collective (la manière dont elle s'identifie, et

² Cf. A. Bihr, *La préhistoire du capital. Le devenir-monde du capitalisme I*, Editions Page 2, Lausanne, 2010, pages 43-75.

d'abord à travers la mémoire de ces conflits), etc. – portent les marques de leurs issues, quelles qu'elles aient été.

En deuxième lieu, tout comme une classe sociale, une nation ne peut prendre forme sans un travail proprement séculaire sur elle-même, travail dont son Etat est à la fois le résultat global et le principal instrument sinon agent. Ce travail consiste précisément à « faire nation » : à acquérir une unité transcendant ses divisions internes, qu'elles soient héritées des modes de production précapitalistes (ethnies, provinces, régions), qu'elles résultent des rapports capitalistes de production eux-mêmes (les divisions et conflits entre classes sociales) ou qu'elles soient les séquelles des conflits internationaux (présence de minorités allogènes ou étrangères). En particulier, une nation ne peut exister que pour autant qu'elle parvienne à se constituer comme un bloc social : un système complexe de rapports entre ses différentes classes sociales, impliquant alliances et compromis entre elles, sous hégémonie d'une bourgeoisie nationale (ou d'une fraction de cette dernière), bloc auquel l'Etat national sert d'armature institutionnelle. De la solidité du bloc social qu'elle constitue dépendra notamment l'issue des rivalités et conflits de chaque nation avec les autres nations.

En dernier lieu, il n'est pas de nation sans nationalisme : sans fétichisme de la nation. Comme tout fétichisme, le nationalisme consiste à autonomiser le produit par rapport au processus de production et à l'absolutiser. En l'occurrence, d'un produit des luttes entre les humains, d'un artifice accidentel de l'histoire, le nationalisme va faire une substance éternelle, naturelle autant que surnaturelle, dont il sacrifiera tous les éléments constitutifs (son territoire, sa ou ses langues officielles, ses usages, ses institutions, son histoire et ses héros), qu'il placera au-dessus de tout et de tous et dont la survie exigera à ses yeux, à l'occasion, jusqu'au sacrifice suprême des siens.

Mais ce même mode de pensée fétichiste, qui génère patriotisme et chauvinisme, engendre tout aussi bien la xénophobie, pouvant aller jusqu'au racisme, en transformant les autres nations et leurs représentants en des avatars de l'humanité d'une moindre valeur, voire en les excluant de l'ordre de l'humanité elle-même. Toute cette fantasmagorie nationaliste, xénophobe et raciste, dont le potentiel de criminalité s'est plus d'une fois actualisé dans l'histoire moderne et contemporaine, n'en contribue pas moins à autonomiser ainsi les rapports internationaux à l'égard des rapports de production.

De même peut-elle interférer dans les rapports de classes à l'intérieur des nations elles-mêmes, qu'elle complique en les brouillant par la construction de communautés imaginaires (pensons aux archétypes nationaux et raciaux) aux effets économiques et politiques bien réels cependant. Elle conduit notamment à stigmatiser et à discriminer les minorités allogènes pouvant exister au sein d'une nation donnée (plus particulièrement lorsqu'elles sont originaires de formations sociales qui, au cours du devenir-monde du capitalisme, ont été placées en situation de périphéries ou de semi-périphéries du système capitaliste mondial – l'exemple typique en étant les formations colonisées. Eventuellement instrumentalisées à dessein par certaines formations politiques d'extrême droite, le processus aboutit régulièrement à diviser les classes dominées, en affaiblissant leur potentiel de luttes³.

Les rapports de sexes et les rapports de générations

Avec les rapports de sexes et les rapports de générations, la profondeur historique et la densité socio-anthropologique que le développement des rapports capitalistes de production a conduit à remanier sont bien plus

³ Cf. E. Balibar et I. Wallerstein, *Race, nation, classe : les identités ambiguës*, La Découverte, Paris, 1988.

importantes que dans le cas des rapports de classes et des rapports internationaux. Car si, au sens strict, ces derniers sont des pures créations du capitalisme, toute formation sociale précapitaliste comportait déjà ses propres rapports sociaux de sexes et rapports sociaux de générations – et toute formation postcapitaliste en comprendrait de même. Pour cette simple raison déjà, l'autonomie de ces rapports relativement aux rapports capitalistes de production est plus grande que ne l'est celle des rapports de classes et des rapports internationaux. Cette autonomie se trouve renforcée par l'articulation directe et étroite entre les rapports sociaux de sexes et les rapports sociaux de générations eux-mêmes. Pour autant, actuellement, les rapports capitalistes de production demeurent bien en position déterminante à leur égard.

Le concept de *rapports sociaux de sexes* désigne l'ensemble des rapports sociaux à travers lesquels se trouvent générés les sexes sociaux (ou genres), c'est-à-dire les modèles culturels (les pratiques, les usages, les significations, les valeurs) qui servent de cadre aux relations entre les individus qui se trouveront constitués comme hommes ou femmes et aux déterminations du masculin et du féminin dans une société donnée. Ce concept présuppose, d'une part, que le sexe n'est pas seulement ni même principalement une détermination naturelle (biologique) mais fondamentalement une construction sociale, qui va de surcroît donner lieu à des intériorisations psychiques diverses de la part des individus ; et que, d'autre part, cette construction s'opère à travers un ensemble de rapports (conjuguant séparation, opposition et complémentarité, oppression et rivalité) fixant les contours et les contenus (matériels, institutionnels, symboliques) de chacun des sexes⁴. Si bien que, tout comme les classes ou les nations, les sexes n'existent que dans et par les rapports qui les définissent et les constituent réciproquement.

⁴ Cf. R. Pfefferkorn, *Genres et rapports sociaux de sexe*, Éditions Page 2, Lausanne, 2012.

Parler de *rapports sociaux de générations* revient à présupposer que les générations, tout comme les sexes, sont des constructions sociales et non pas des données naturelles. Cette proposition ne suscite guère de doute lorsque l'on prend le terme de génération dans un sens restreint, en enfermant les générations dans le cadre familial. Les rapports sociaux de générations désignent alors les rapports liant et opposant à la fois enfants, parents, grands-parents voire arrière-grands-parents, en incluant éventuellement des collatéraux aux différents niveaux générationnels. Rapports interpersonnels, faits de face à face quotidien, de corps à corps, d'interpénétration psychique même, mais dont l'intimité et la symbolique naturaliste (les relations de sang) ne parviennent pas à masquer le caractère de construction sociale à qui connaît leur extrême variété dans l'espace et le temps historique.

Mais il en va de même en dehors du cercle familial, pour ce qu'on peut appeler (faute de mieux) les générations sociales par opposition aux générations familiales. Il s'agit alors des rapports liant et opposant différentes classes d'âge (enfance, adolescence, jeunesse, maturité, vieillesse, etc.) qui sont, là encore, des catégories sociales et non pas naturelles. Elles procèdent d'un découpage de la continuité menant l'individu humain de sa naissance à sa mort en différentes tranches ou périodes, conférant à chacune des attributs sociaux distincts, qui ne doivent leur existence et leur sens (leur contenu) qu'à ce découpage précisément. Ce dernier fixe, par exemple, avec plus ou moins de rigueur à chacune de ces classes d'âge son statut et son rôle, ce qui est selon le cas exigé, recommandé, toléré ou au contraire interdit. Au sein de cette structure générationnelle peuvent à l'occasion prendre naissance des générations sociales au sens de Karl Mannheim⁵ : des groupements so-

⁵ Cf. K. Mannheim, *Le problème des générations* [1928], Nathan, 1990.

ciologiques composés d'individus ayant sensiblement le même âge et partageant un vécu socio-historique commun.

Rapports sociaux de sexes et rapports sociaux de générations s'articulent notamment au sein de la structure familiale. Ils constituent ainsi un complexe spécifique de rapports que l'on peut nommer *rapports de reproduction* puisqu'ils structurent le processus par lequel se trouvent reproduites non seulement la population composant une formation sociale donnée mais encore une partie des modèles culturels qui viennent informer socialement cette dernière – en somme le processus de transmission de son double patrimoine naturel (génétique) et culturel. Les systèmes de parenté, dans leur double dimension d'alliance et de filiation, mettent en forme ces rapports de reproduction.

Cette articulation forte entre rapports de sexes et rapports de générations laisse cependant clairement apercevoir la marge d'autonomie relative des uns par rapport aux autres. Car ni les premiers ni les seconds ne se réduisent au procès de reproduction dont la famille est le siège, ne se réduisant ni les uns ni les autres à l'univers familial. Rapports de sexes comme rapports de générations se déploient, plus ou moins indépendamment les uns des autres, dans l'ensemble des champs de la pratique sociale. Pensons, à titre d'exemple, à la manière dont les uns et les autres structurent le marché du travail ou la scène politique ou peuvent donner naissance à des idéologies spécifiques, sexisme d'un côté, âgisme de l'autre.

Quant à leur articulation avec les rapports capitalistes de production, elle s'opère, elle aussi, à la fois dans le cadre de la structure familiale tout comme au-delà d'elle. Dans le cadre familial, cette articulation met en jeu la reproduction de la force de travail, moment crucial de la reproduction des rapports de production, dont l'institution familiale (et notamment le travail domestique et sa division inégalitaire entre femmes et hommes) constitue

l'un des opérateurs dans des rapports de complémentarité et de concurrence avec l'Etat (l'école, la protection sociale) et le marché (la circulation marchande de la force de travail). Au-delà de la famille, cette articulation met en jeu la division sociale du travail, moment des rapports capitalistes de production, qui affecte des positions différentes et inégales aux hommes et aux femmes, tout comme aux différentes générations sociales.

Sur l'un et l'autre plan, dans le cadre familial comme au-delà de lui, le caractère déterminant des rapports capitalistes de production apparaît clairement. Ce sont ces rapports dont le développement a imposé la famille nucléaire avec sa configuration particulière de rapports de sexes et de rapports de générations, comme modèle dominant puis exclusif de structure familiale, marginalisant puis éliminant d'autres structures familiales primitivement concurrentes (telles la famille souche ou la famille patriarcale), au sein de l'Europe occidentale tout d'abord en tant que berceau historique de ces rapports, puis dans le restant des sociétés humaines au fur et à mesure où elles se sont trouvées intégrées dans leur orbite. Ce sont ces mêmes rapports de production qui ont, par ailleurs, modifié et qui continuent à modifier les règles régissant les rapports entre hommes et femmes, tout comme ceux entre les différentes générations au sein de la division sociale du travail, en y abolissant d'anciennes frontières et inégalités entre eux pour en tracer des nouvelles. Enfin, c'est la prévalence de ces rapports capitalistes de production qui, plus largement, fixent les standards socioculturels (par exemple ceux véhiculés par la publicité, la mode, le sport, etc.) qui façonne aujourd'hui les stéréotypes du masculin et du féminin, tout comme de l'enfant, de l'ado, du junior, du senior et du vieux.

En conclusion, il apparaît que, dans le mode de production capitaliste, ce sont bien les rapports sociaux de production qui sont en position prédominante à l'égard de l'ensemble des autres rapports sociaux, rapports sociaux de classes et rapports internationaux tout comme

rapports sociaux de sexes et rapports sociaux de générations. Les seconds n'en disposent pas moins à chaque fois d'une autonomie relative à l'égard des premiers, qui tient tant à leur spécificité propre qu'à leur détermination réciproque.

Eléments bibliographiques

1. Marx et Engels sur les rapports sociaux de classes

La situation de la classe laborieuse en Angleterre (1845); *Le manifeste du parti communiste* (1848); *Les luttes de classes en France* (1850); *La guerre des paysans en Allemagne* (1850); *Le 18 Brumaire du Louis Bonaparte* (1852); Recueil d'articles sur la guerre civile aux Etats-Unis (1861-1865); *Le Capital* (1867-1894); *La Guerre civile en France* (1871).

Ces différentes œuvres de Marx et Engels ont été traduites en français et publiées par les Editions Sociales ou l'Union Générale d'Editions (UGE). Certaines d'entre elles se retrouvent dans l'édition des œuvres de Marx publiées dans la collection Pléiade de Gallimard.

En ligne : <http://www.marxists.org/francais/marx/works/ou>
<http://classiques.uqac.ca/classiques/>

2. Quelques références marxistes sur les rapports de classes

Antonio GRAMSCI, *Cahiers de prison*, cinq tomes, Gallimard, Paris, 1978-1996; Textes (1917-1934), Editions sociales, 1983.
 En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/gramsci_antonio/textes/textes.html

Nicos POULTANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspero, 1972; *Les classes sociales dans le capitalisme contemporain*, Le Seuil, 1974.

Pierre-Philippe REY, *Les Alliances de classes*, Paris, Maspero, Paris, 1973.

Hal DRAPER, *Karl Marx's Theory of Revolution*, Volume II, *The Politics of Social Classes*, Monthly Review Press, New York and London, 1978.

Antoine ARTOUS, *Marx, l'Etat et la Politique*, Paris, Syllepse, 1999.

Et en marge du marxisme :

Robert FOSSAERT, *La société*, tome 2, « Les structures économiques », Le Seuil, 1977 ; tome 3, « Les appareils », Le Seuil, 1978 ; tome 4, « Les classes », Le Seuil, 1980.

En ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/fossaert_robert/fossaert_robert.html

3. Quelques références non marxistes sur les classes sociales

Emile DURKHEIM, *De la division du travail social* (1893), Paris, PUF, 1998.

Max WEBER, *Economie et société* (1921), traduction française, Paris, Plon, 1971.

Edmond GOBLOT, *La barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne* (1925), Paris, PUF, 2010.
En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/goblot_edmond/goblot_edmond.html

Maurice HALBWACHS, *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1938 ; *Classes sociales et morphologie*, Paris, Editions de Minuit, 1972.
En ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/

Georges GURVITCH, « Groupement social et classe sociale », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 7, 1949 ; *Le concept des classes sociales de Marx à nos jours*, Centre de Documentation Universitaire, Paris, 1954 ; « Groupements particuliers et classes sociales » in Georges GURVITCH (dir.), *Traité de sociologie*, tome 1, Paris, PUF, 1960.

Ralf DAHRENDORF, *Classes et conflits de classe dans la société industrielle* (1957), traduction française, Paris, Mouton, 1972.

Pierre BIRNBAUM, *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Le Seuil, 1977.

Nicole LAURIN-FRENETTE, *Classes et pouvoir. Les théories fonctionnalistes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1978.

Pierre BOURDIEU, *La distinction*, Paris, Editions de Minuit, 1979 ; *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984 ; *La noblesse d'Etat*, Paris, Editions de Minuit, 1989.

4. Sur les classes, rapports de classes et luttes des classes dans les formations centrales actuelles

Christian BAUDELLOT, Roger ESTABLET et Jacques TOISIER, *Qui travaille pour qui ?*, Paris, Maspero, 1979.

Erik Olin WRIGHT, *Class, Crisis and the State*, New Left Books, London, 1978 ; *Classes*, Verso, London, 1985 ; *Interrogating Inequality. Essays on Class Analysis, Socialism and Marxism*, Verso, London, 1994.

Ralph MILIBAND, *Class Power and State Power*, Londres, Verso, 1983 ; *Divided Societies : Class Struggle in Contemporary Capitalism*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

Paul BOUFFARTIGUE (dir.), *Le retour des classes sociales*, Paris, La Dispute, 2004.

Jean LOJKINE, *L'adieu à la classe moyenne*, Paris, La Dispute, 2005.

Louis CHAUVEL, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil, 2006.

Roland PFEFFERKORN, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe*, Paris, La Dispute, 2007.

Alain BIHR et Roland PFEFFERKORN, *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, 2008.

Jean-Pierre GARNIER, *Une violence éminemment contemporaine. Essais sur la ville, la petite-bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Marseille, Agone, 2010.

Sur la bourgeoisie :

Göran THERBORN, *What Does the Ruling Class do When it Rules ?*, London, New Left Books, 1978.

Jean MAGNIADAS, *Le patronat*, Messidor, Paris, 1991.

Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Grandes fortunes*, Paris, Payot, 1998 ; *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2000.

Suzanne de BRUNHOFF, Isabelle GARO, Claude SERFATI, Anne-Catherine WAGNER, Pierre-Paul ZALIO, *Bourgeoisie : Etat d'une classe dominante*, Paris, Syllepse, 2001,

Luc BOLTANSKI et Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Sur l'encadrement :

- Luc BOLTANSKI, *Les cadres*, Paris, Editions de Minuit, 1982.
- Alain BIHR, *Entre bourgeoisie et prolétariat : l'encadrement capitaliste*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Gérard DUMÉNIL et Dominique LÉVY, *Au-delà du capitalisme ?*, Actuel Marx – Confrontation – PUF, Paris, 1998.
- Paul BOUFFARTIGUE et Charles GADEA, *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, 2000.
- Paul BOUFFARTIGUE, Charles GADEA, Sophie POCHIC, *Cadres, classes moyennes, vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, 2011.

Sur le prolétariat :

- Michel VERRET, *L'Espace ouvrier* [1979], Paris, L'Harmattan, 1995; *Le Travail ouvrier* [1982], Paris, L'Harmattan, 2000; *Culture ouvrière* [1988], Paris, L'Harmattan, 1996; *Chevilles ouvrières*, Paris, Editions de l'Atelier, 1995.
- Alain BIHR, *Du « Grand Soir » à « l'alternative »*, Paris, Editions Ouvrières (Editions de l'Atelier), 1991.
- Alain CHENU, *Les employés*, Paris, La Découverte, 1994.
- Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999; *Violences urbaines, violences sociales*, Paris, Hachette, 2005.
- Stéphane BEAUD, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD, *La France invisible*, Paris, La Découverte, 2006.
- Sur la petite-bourgeoisie :*
- Chrétien BAUDELLOT, Roger ESTABLET, Jacques MALEMORT, *La petite-bourgeoisie en France*, Paris, Maspéro, 1974.
- Henri MENDRAS, *La fin des paysans*, Arles, Actes Sud, 1992.

Table des matières

Introduction	5
1. La question	5
2. Les trois réponses possibles	7
2.1. <i>Les classes sociales sont tout</i>	7
2.2. <i>Les classes sociales sont quelque chose</i>	8
2.3. <i>Les classes sociales ne sont rien</i>	10
3. La réponse choisie et ses raisons	12
3.1. <i>Du système des inégalités aux classes sociales</i>	13
3.2. <i>La référence privilégiée à Marx</i>	15
3.3. <i>Avertissement</i>	18
 Chapitre I – Les rapports capitalistes de production	 21
1. Le concept de rapports sociaux de production	21
1.1. <i>Les rapports des producteurs aux moyens de production</i>	21
1.2. <i>Les rapports des producteurs entre eux</i>	25
1.3. <i>Les rapports des producteurs et des non-producteurs au produit du travail social</i>	27
1.4. <i>Conclusion</i>	28
2. Les spécificités des rapports capitalistes de production	29
2.1. <i>La formule générale du capital</i>	29
2.2. <i>L'expropriation des producteurs</i>	31
2.3. <i>La transformation de la force de travail en marchandise</i>	33
2.4. <i>La production de plus-value</i>	37
2.5. <i>La division capitaliste du travail</i>	40
3. Les rapports capitalistes de production comme matrice de la division de la société en classes sociales	44
3.1. <i>La classe capitaliste</i>	45
3.2. <i>Le prolétariat</i>	47
3.3. <i>L'encadrement</i>	49
3.4. <i>La petite-bourgeoisie</i>	50
3.5. <i>Limites de l'analyse précédente</i>	52
 Chapitre II – Les luttes de classes	 55
1. Pas de classes sans luttes de classes	55
1.1. <i>La dimension nécessairement conflictuelle des rapports de classes</i>	56
1.2. <i>Les luttes des classes comme productrices des classes sociales</i>	58

2. La multidimensionnalité des luttes de classes	62
2.1. <i>La multiplicité des champs</i>	62
2.2. <i>La multiplicité des enjeux</i>	63
2.3. <i>La multiplicité des formes</i>	66
3. Composition et décomposition des classes sociales dans et par leurs luttes	70
3.1. <i>La composition des classes sociales</i>	71
3.2. <i>La décomposition des classes sociales</i>	75
3.3. <i>Conclusion : la complexification des rapports de classes par les luttes de classes</i>	78
4. Classes, luttes de classes et Etat	79
4.1. <i>L'Etat comme résultante générale de la lutte des classes</i>	80
4.2. <i>L'Etat comme « instrument » de la domination de classe</i>	82
4.3. <i>L'unité propre et l'autonomie relative de l'Etat à l'égard des classes en lutte</i>	88
Chapitre III – La subjectivité des classes	91
1. La classe incorporée	93
1.1. <i>La typification psychosociologique des classes sociales</i>	93
1.2. <i>Le concept d'habitus</i>	95
1.3. <i>Les limites de la classe incorporée</i>	98
2. La classe mobilisée	101
2.1. <i>L'autodétermination de la classe</i>	102
2.2. <i>L'auto-organisation de la classe</i>	104
2.3. <i>L'autoreprésentation de la classe</i>	112
3. La classe transcendée	114
3.1. <i>Le libéralisme</i>	116
3.2. <i>Le communisme</i>	118
3.3. <i>Le social-étatisme</i>	121
3.4. <i>Le corporatisme</i>	123
3.5. <i>Des utopies politiques aux réalisations historiques</i>	125
Conclusion – De la pluralité des rapports sociaux et de leur articulation	127
Les rapports internationaux	128
Les rapports de sexes et les rapports de générations	131
Eléments bibliographiques	137